

DÉPARTEMENT

DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT Communal de

Levallois

COMMUNE de

Levallois

DOUBLE REGISTRE

Des Actes de Naissance de l'an 1813.

De l'Imprimerie de BALLARD, seul imprimeur de la Préfecture du Département
de la Seine, rue J.-J. Rousseau, N°. 8.

Le présent Registre contenant *trente* feuillets,
servira pendant l'an à inscrire les Actes de Naissance de la Commune
d Arrondissement communal
d à l'effet de quoi il a été coté par première
et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du
Code Civil, par moi soussigné *Jean Baptiste Philippon*
Juge Suppléant du Tribunal de première instance du
Département de la Seine.

A Paris, le *Vingt huit octobre* ~~an~~ *Quatre Cent Douze*
Philippon



Quatre feuilles à 75^c
André
H. Ange Rieu-Napoléon



Quatre feuilles
L^{re}

Dimanche trois
H. André
Employé à la
Sous-préfecture
de Sceaux
Lait d. Claude



H. André
Lait d. Claude

appel la cature
de deux mots.
Lait d. Claude

Aujourd'hui ~~jeudi~~ ⁺ dimanche trois
à neuf heures du matin, devant moi Jean-Étienne
Lait d. Claude, maire de la commune de Sceaux,
arrondissement communal de Sceaux, département de la
Seine, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, est comparu Antoine Abs, demeurant
à Sceaux, lequel était assisté et élu par témoins,
lesquels: Jean-Charles Rocher, employé à la
Sous-préfecture de Sceaux, âgé de quarante-trois
ans, demeurant à Sceaux, susdite arrond^e &
département, le second: Louis-Jean-Baptiste
Pinchon, âgé de trente-neuf ans, aussi
employé à ladite sous-préfecture, demeurant au dit
Sceaux, lequel m'a déclaré que Anne-
Virginie Bayin, son épouse en légitime
mariage, est accouchée le samedi, ~~trois~~ ^{III} du
présent mois, à trois heures & demie du soir,
d'un enfant mâle, auquel il a donné les prénoms
de Ange-Rieu-Napoléon
D'après cette déclaration, & sur la réquisition à
moi faite par ledit Antoine Abs, père de
l'enfant & par madame Segas, sage-femme,
demeurant à Fontenay-aux-roses, susdite
arrond^e & département, j'ai dressé le présent
acte, que le père & l'enfant & les deux témoins
ci-dessus dénommés ont signé avec moi.
Certifié, suivant la loi par moi Jean-
Étienne De Clauzel, Maire du dit
Sceaux, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.

Abs

Pinchon

Monon

Lait d. Claude

Léon Jean
N^o 2.

Aujourd'hui dimanche Vingt quatre janvier Mil huit
Cent treize à dix heures du Matin, par devant moi, Jean
Etienne Lavit de Clarel Maire de la Commune de Secaux
Arrondissement Communal de Secaux Département de la
Seine, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, est
Comparu Léonard Chevrolat Boulanger demeurant
aud. Secaux, le quel était assisté de deux témoins, le premier
Pierre Adrien Ouvrai serrurier, âgé de quarante cinq ans
Le 2^e Paul Marie Pigeau Boucher âgé de trente ans et demi
tous deux demeurants aud. Secaux, lequel m'a déclaré que
Marie Jeanne Elisabeth Dupuis son épouse en légitime
Mariage est-accouchée le jeudi Vingt une dud. Mois à dix
heures du Matin d'un enfant male, au quel il a donné le
prénom de Léon Jean

D'après cette Déclaration, et sur la Requisition à moi faite
par led. Sieur Léonard Chevrolat père de l'enfant et
par Madame Pégas, Sage femme demeurant à Fontenai
aux Roses Surd. Arrondissement et Département j'ai dressé
le présent Acte que le père de l'enfant et les deux témoins
cy dessus ont signés avec moi.

Constaté suivant la loi par moi Jean Etienne Lavit
de Clarel Maire dud. Secaux, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil. / Auraux p. Pigeau

J. Chevrolat
Lavit de Clarel
Maire

Sylvain Antoine
N^o 3.

Aujourd'hui dimanche Vingt quatre janvier mil huit
Cent treize à trois heures après Midi par devant nous

Deux

jean etienne Lavit de Claurel Mair de la Commune
de Sceaux Arrondissement Communal de Sceaux
Département de Seine faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil, et Comparu Louis Marie Bourdier, maçon
demeurant à Sceaux lequel était assisté de deux témoins.



Le premier Jacques François Jaquet, Marchand épiciers
agé de quarante cinq ans. le 2^e Charles Louis François Benoit
Vignerons agé de cinquante sept ans tous les deux demeurant
à Sceaux, lequel m'a déclaré que victoire Léonore Chouret
son épouse légitime Mariage est accouchée le jourd'hui
vingt-quatre du présent Moir à onze heures du Matin d'un
enfant male au quel il a donné le prénom de Sylvain
Antoine

D'après cette déclaration et sur la Requisition à moi faite
par led. 1^{er} Louis Marie Bourdier pere de l'enfant
et par Madame Regas sage femme demeurant à Sceaux
aux vices sur Arrondissement et Département. j'ai
dressé le présent Acte que le pere de l'enfant et les deux
témoins & dessus nommés ont signés avec moi

Constaté suivant la loi par moi Jean Etienne
Lavit de Claurel Mair du d^e Sceaux faisant les
fonctions d'officier de l'état civil, le pere de l'enfant
a déclaré ne savoir signer de la interpellé par nous.

Jacques Benoit

Lavit de Claurel
Mair

N^o 4.

Sylvain Joseph

Aujourd'hui Samedi trente janvier Mil huit Cent treize
à dix heures du matin par devant nous Jean Etienne
Lavit de Claurel Mair de la Commune de Sceaux Arrondissement

Commune de Secaux Département de la Seine faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil, est Comparu —
Jean Billaire Lamiy Marchand épiciers demeurant à Secaux,
lequel était assisté de deux témoins, le premier Silvain Goyet
jardinier âgé de cinquante deux ans, le 2^e. Georges François
Michel Cordonnier âgé de cinquante trois ans tous deux demeurant
à Secaux, lequel m'a déclaré que Gabrielle Joseph Boucher son
épouse en légitime Mariage est accouchée hier vingt neuf du
présent mois à onze heures du Matin d'un enfant male auquel
il a donné le prénom de Silvain Joseph; D'après cette déclaration
et sur la Requisition à moi faite par led^t S^r Jean Billaire Lamiy
père de l'enfant et par Madame Segas sage femme demeurant
à Fontenay aux Moines Sur^t. Arrondissement et Département;
j'ai dressé le présent acte que le père ~~et~~ deux témoins cy dessus
nommés ont signé avec moi

Constaté Suivant la loi par moi Jean Etienne Lavit de Clavel
Maire dudit Secaux faisant les fonctions d'officier de l'état civil.

J^e Lamiy Silvain Goyet g^t Michel
Lavit de Clavel
Maire

N^o. 9.
Amelie
Bellardant

aujourd'hui Samedi treize février, Mill huit cent
treize, à onze heures du Matin, est Comparu par
devant nous Maire de la Commune de Secaux —
arrondissement de Secaux Département de Seine
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil,
Jean Baptiste Bellardant jardinier demeurant
à Secaux lequel nous a déclaré et assisté de deux
témoins, le 1^{er}. Jacques François Jouquet Marchand
épiciers âgé de quarante cinq ans; le 2^e. Jean Baptiste
François Bielle, Marchand Mercier âgé de

trois



Vingt un an et demi
à Neaume, lequel m'a déclaré que Marie Lielle de
François Lielle. Son épouse en légitime Mariage est
accouchée hier d'une fille à la quel
il a donné le prénom d'Amélie
d'après cette déclaration et sur la déclaration à moi
faite par Jean Baptiste Bellardant père de l'enfant
et par Madame Tégas sa femme demeurant à Fontenay
aux Roses même arrondissement et Département
j'ai dressé le présent acte que le père de l'enfant et
les deux témoins cy dessus dénommés ont signé avec
moi

Contaté suivant la loi par moi Jean Etienne
Lavit de Clavel Maire dudit Neaume faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil
Jacques Lielle Bellardant
Lavit de Clavel
Maire

à dix heures et
demi du matin
Lavit de Clavel
Maire

M. C.
Alexandrine
Eleonore
Main

aujourd'hui dimanche quatorze février mil huit
Cent treize à Sept heures du soir, est comparu
par devant nous Jean Etienne Lavit de Clavel
Maire de la Commune de Neaume arrondissement
de Neaume Département de Seine faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil. Jérôme Barthélemy
Main courant demeurant à Neaume, lequel
était assisté de deux témoins; Le 1^{er} Léonard
Grémy Menuisier âgé de quarante six ans; le 2^o
Pierre Adrien Muray serrurier, âgé de quarante
cinq ans, tous deux demeurant à Neaume, lequel

m'a déclaré que Geneviève la sœur son épouse
en légitime Mariage est accouchée aujourd'hui quatorze
du présent Mois à trois heures du Matin d'une fille
à laquelle il a donné le prénom d'Alexandrine Eleonore
Après cette dictation et celle à moi faite par Jerome
Barthelemy Main pere de l'enfant et par Mad. Legas sa femme
demeurant à Fontenai aux Roses Sud. arrondissement et departe
j'ai dressé le present Acte que le pere de l'enfant et les deux
temoins cy dessus dénommés ont signés avec moi.

Constaté Suivant la loi par nous Jean
Etienne Lavit de Clausel maire dud. Neaun, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

auray

Genny assises

Lavit de Clausel
Maire

N^o 7.
Cassille Joseph
Noblet

Aujourd'hui dimanche vingt un fevrier Mill huit cent treize
à Midi, est comparu par devant nous Jean Etienne Lavit de
Clausel, maire de la Commune de Neaun, Arrondissement
Communal de Neaun Département de Seine faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil. Pierre hubert Noblet, vigneron
agé de vingt huit ans et demi demeurant à Neaun, lequel
était assisté de deux temoins, le 1^{er} Jacques Francois Jaquet
Marchand epicier agé de quarante cinq ans; le 2^o pierre
jacques Noblet, Maçon agé de trente un ans tous deux demeurant
à Neaun, lequel m'a déclaré que Victoire Arpiane Gandville
son épouse en légitime Mariage est accouchée aujourd'hui
à une heure du Matin vingt un du present Mois.

D'un garçon auquel il a
de l'amille joseph



^{quatre}
Donné le ² ~~prémier~~

D'après cette déclaration et celle
hubert Noblet père de l'enfant et par Mad^e. Dugas sage femme
demeurant à Fontenai aux Roses Sud. arrondissement et département
j'ai dressé le présent acte que le père de l'enfant et les deux
témoins lesdits dénommés ont signé avec moi.

Constaté surant la loi par nous Jean Etienne
Lavit de Clausel Maire de la ^{de} Commune de
Iscaux faisant les fonctions d'officier public de
Etat civil

P^b Noblet f. Jacques p. j. noble

Lavit de Clausel
Maire

N^o 8.

Marie Jean Louis
Vigneron

Aujourd'hui Mardi Neuf Mars mille huit cent trente, à midi
est comparu par devant nous Jean Etienne Lavit de Clausel
Maire de la Commune de Iscaux Arrondissement communal
de Iscaux Département de Seine, faisant les fonctions d'officier
public de Etat civil. Etienne Vigneron âgé de trente ans, Carrier,
demeurant à Iscaux, lequel était assisté de deux témoins —
Le 1^{er} Jean Louis Denise Chiphaine âgé de trente deux ans
tailleur, Le 2^o Jean Francois Jacques Aubry âgé de trente deux
ans journalier tous deux demeurant à Iscaux.

Lequel m'a déclaré que Françoise Michel Bonain son épouse
en légitime mariage est accouchée hier à trois heures du matin
d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms de Marie
Jean Louis

D'après cette déclaration et celle à moi faite par Etienne

Vigneron pere de l'enfant et par Mad. Ségas Sage
femme demeurant à Fontenay aux Roses même
arrondissement et Département j'ai dressé le présent
acte que les deux témoins ont signé avec moi, le pere de
l'enfant a déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par nous Jean Etienne
Lavit de Clauriel Maire du Secours faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Aubry Thiphaine

Lavit de Clauriel
Maire

N° 9
Charles Marie
Pigeaux

Aujourd'hui Mercredi dix. Mars mille huit cent treize
à midi est comparu par devant nous, Jean Etienne Lavit
de Clauriel Maire de la Commune de Secours, Arrondissement
Communal de Secours Département de la Seine, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil;

Paul Marie Pigeaux âgé de trente un an, Boucher
demeurant à Secours, le quel était assisté de deux témoins.
le 1^{er} Charles Briquelin Botaniste âgé de trente sept ans
demeurant à Paris, le 2^o Pierre Pigeaux âgé de soixante
neuf ans Boucher, demeurant à Secours.

Lequel m'a déclaré, qu'Elisabet Genévieve Royer son épouse
en légitime Mariage est accouchée hier à sept heures du
Matin d'un enfant male, auquel il a donné les prénoms
de Charles Marie.

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le
1^{er} Paul Marie Pigeaux pere de l'enfant et par Mad. Ségas
Sage femme demeurant à Fontenay aux roses même arrondissement
et Département j'ai dressé le présent acte que les deux témoins

Cinq

et le père et l'enfant ont
Constaté d'après la loi par
Lavit de Clausel, maire dudit Secours faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.



Piquelins pieux perre piecaux
Lavit de Clausel
Maire

N° 16
Pierre-Louis
Millet

Aujourd'hui Mardi quinze Mars mille huit Cinq et
trois heures après Midi, est comparu par devant nous Jean
Etienne Lavit de Clausel Maire de la Commune de Secours
arrondissement communal de Secours département de la Seine,
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil; Pierre-Louis
Millet âgé de trente ans vigneron; demeurant à Secours.
Lequel était assisté de deux témoins, le 1^{er} Pierre-Jacques
Millet âgé de cinquante-huit ans vigneron; le 2^e Pierre-Jean
Baptiste Bertrand âgé de quarante dix ans vigneron, tous
demeurant à Secours.

lequel m'a déclaré, qu'Antonie Adelaïde Bertrand son
épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à
deux heures du matin d'un enfant mâle au quel il a donné
le prénom de Pierre-Louis.

D'après cette déclaration & celle à moi faite par ledit
Pierre-Jacques Millet père de l'enfant et par Mad^e Séras âgée
femme demeurant à Fontenai aux roses, même arrondissement
et département; j'ai dressé le présent acte que les
deux témoins ont signé avec nous, le père de l'enfant &
déclaré ne savoir signer.

Constaté d'après la loi par nous Jean Etienne

Lair de Clausel maire de Sceaux faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil
Bertrand. MEECE

Lair de Clausel
Maire

N^o 11.
Alphonse
Jean Baptiste
Morel
M. L.

Aujourd'hui Mardi vingt-trois Mille huit cent-trente
est comparu par devant Nous Jean Etienne Lair de Clausel
Maire de la Commune de Sceaux arrondissement communal
de Sceaux Département de la Seine faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil. Nicolas Crisostophe Morel

agé de trente un an Métaurateur demeurant à Sceaux
le quel était assisté de deux témoins, le 1^{er} Jean Baptiste

Mourras, agé de soixante-quatre ans adjoint à la Mairie

de la Commune, le 2^e Jean Baptiste Michel agé de
cinquante ans vigneron tous les deux demeurant à Sceaux

Le quel déclare que Marie victoire Mourras son
épouse en légitime mariage est accouchée hier à cinq

heures du soir d'une fille à laquelle il a donné les
prénoms d'Alphonse Jean Baptiste

d'après cette déclaration et celle à moi faite par le
1^{er} Nicolas Crisostophe Morel père de l'enfant, et par

Mad^e Segas sage femme demeurant à Fontenai aux
roses même arrondissement et Département j'ai dressé

le présent acte que les deux témoins ont signé avec nous et le père de l'enfant
Compté suivant la loi par nous Jean Etienne
Lair de Clausel Maire de Sceaux

d'un enfant Male
au quel
M. Laisné

Morel
M. Laisné
Lair de Clausel

M. Laisné
M. Laisné
Morel

Morel
Lair de Clausel

approuvé cinq mots
rayés -

faisant les fonctions
public de l'état civil
Morel. P. Clauzel



officier
M. LAMÉ

approuvé trois mots rayés

Lavit de Clauzel
Maire

Lavit de Clauzel

N° 12

Morel

Marguerite hélène

Aujourd'hui vingt un mars mil huit cent treize Et
Compara pardevant nous Jean Etienne Lavit De Clauzel,
maire de la commune de Jeanz arrondt. communal du département
de la Seine, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
François Etienne Morel âgé de quarante quatre ans maçon -
demeurant à Jeanz lequel était assisté de deux témoins le premier
François Ballard Bourrelles âgé de soixante trois ans
et deuxième Pierre Boulogne charbon âgé de quarante cinq ans
tous deux demeurant aud. Jeanz

Lequel nous a déclaré que Marguerite hélène Lavin
âgée de trente huit ans son épouse en légitime mariage est
accouchée aujourd'hui à trois heures du soir d'un enfant femelle auquel
il a donné les prénoms de Marguerite hélène -

D'après cette déclaration et celle à moi faite par
le dit François Etienne Morel père de l'enfant et par
madame Legasse sage femme demeurant à Fontenay
aup. r. j'ai dressé le présent acte que les deux témoins
ont signé avec nous à l'exception du d. f. Morel père qui a déclaré qu'il s'en va

Constater suivant la loi par nous Jean Etienne Lavit De
Clauzel, maire du dit Jeanz faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, les jour mois et an sus dit.

P. Boulogne J. Ballard

Lavit de Clauzel
Maire

N° 13

Levi -

André Joseph

Aujourd'hui premier avril mil huit cent treize, Et
Compara pardevant nous Jean Etienne Lavit De Clauzel, maire
de la commune de Jeanz département de la Seine, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, Philippe
Marie Joseph Levi âgé de vingt cinq ans Compagnon Carrier
demeurant à Jeanz, lequel a été assisté de 1° André

(André Jean) vigneron demeurant à secour age de vingt quatre ans
et demi 2^e de Louis Jean Baptiste Linchon Employé
age de trente neuf ans demeurant audit secour

Lequel nous a déclaré que Clotilde Adelaide Goy
agee de vingt six ans son épouse en légitime mariage est
accouchée hier à sept heures du soir d'un enfant male auquel
il a donné les prénoms d'André Joseph

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le
dit sieur Philippe Marie Joseph Leca, père de l'enfant et
par madame Legasse sage femme demeurant à Fontenay aux
roses j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous à l'exception des d. sieurs Leca père et d'André Jean
Drule qui ont déclaré ne le savoir de ce interpellé

Constaté suivant la loi par nous Jean Etienne Larit
De Clauzel maire de la commune de secour faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil les jour
mois et an susdit

Lairt de Clauzel
Maire

Linchon

N^o 14.

pollard

jean Baptiste

Aujourd'hui quinze avril mil huit cent trente est comparu
poursuivant nous Jean Etienne Larit De clauzel maire de la commune
de secour département de la seine faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil Pierre Pollard age de trente ans vigneron
demeurant à secour lequel était assisté 1^o de Antoine François Beatrix
Gode Epicié age de trente neuf ans et de Roger Jean Baptiste age de
vingt trois ans vigneron tous deux demeurant à secour

Lequel nous a déclaré que Zulienne Provost agee de
vingt sept ans son épouse en légitime mariage est accouchée
ce jourd'hui huit heures du matin d'un enfant male auquel il a donné
les prénoms de Jean Baptiste

D'après cette déclaration à moi faite
par le dit sieur Pierre Pollard père de l'enfant
et par madame Legasse sage femme demeurant
à Fontenay aux roses j'ai dressé le présent
acte que les témoins et le père de l'enfant ont
signé avec nous

Constaté suivant la loi par

Sept



nous Jean Etienne Lavit De Clauzel
commune faisant les fonctions
de l'Etat civil le jour mon et au que

maire de la dite
officier public

17 pollard J. B. Roger A. B. 1030
Lavit de Clauzel
Maire

N^o 14.
Cherillon
antoine nicolas

aujourd'hui vingt mai mill huit cent treize, est comparu
par devant nous Jean Etienne Lavit de Clauzel Maire de la
Commune de Sceaux département de la Seine, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil; Jean Nicolas Cherillon âgé de
trente quatre ans journalier demeurant à Sceaux
Lequel était assisté de Antoine Vattard Cultivateur âgé
de soixante deux ans demeurant à Fontenai aux roses, et
Jean Joret tisserand âgé de quarante trois ans demeurant à
Sceaux. Lequel nous a déclaré que Marie Anne Coville âgée de
trente ans son épouse en légitime mariage, est accouchée aujourd'hui
à midi d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms d'Antoine
Nicolas. Surpris cette déclaration et celle à moi faite par le
S^r Jean Nicolas Cherillon père de l'enfant et par Madame Ségar
Sage femme demeurant à Fontenai aux roses. J'ai dressé le
présent acte que les témoins ont signé avec le père de l'enfant
avec nous.

Constaté Suivant la loi par nous Jean Etienne Lavit de Clauzel Maire
de la Commune de Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
le jour et mois en susdits.

J. Joret

Jean Nicolas Cherillon
Lavit de Clauzel
Maire

N^o 16
Rogel
François Victor

Aujourd'hui Vingt Cinq mai mil huit cent treize
est comparu par devant nous Jean Etienne Lavit de Clauzel
Maire de la Commune de Sceaux département de la
Seine, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
Charles Antoine Rogel journalier demeurant à Sceaux
âgé de vingt huit ans lequel était assisté de Louis
Jean Baptiste Guichon employé à la sous Préfecture

De Jecaux y demeurant age de trente Neuf ans 2^o
 Pierre Mathieu Olivier Moreau age de trente trois ans
 lequel nous a declare que Victorine Gertrude Gossé
 agee de vingt huit ans son épouse en legitime Mariage
 s'est accouchee ce jourd'hui a une heure de l'après midi
 d'un enfant femelle au quel il a donne les prenom de
 Françoise Victorine D'après cette declaration et celle
 a moi faite par Madame Legrand femme d'ont
 le soutien aux roses et Charles Antoine Royel pere de
 l'enfant, j'ai dressé le present acte que les temoins ont signé
 a l'exception du pere de l'enfant il a declare ne le savoir
 C. L. Vie

monon

Constate suivant la loi par nous Jean Etienne
 Barthelemy maire de la commune de Jecaux, faisant
 les fonctions d'officier public del Etat Civil les jours mores
 au susdit
Lair de Clauré
Maire

N^o 17 -
 Lair de Clauré
 Léon

Aujourd'hui Vingt Cinq mai mil huit cent treize est comparu
 pardevant nous Jean Baptiste Maupré adjoint a la Mairie de
 Jecaux faisant les fonctions d'officier public del Etat Civil
 Mr Jean Etienne Lair de Clauré maire de la dite commune
 du dit Jecaux age de cinquante trois ans y demeurant lequel est assisté
 de 1^o de Christophe Louis Leferre officier de Paute' age de cinquante six
 ans et 2^o de Francois Benoit Lair de Clauré propriétaire age
 de cinquante huit ans tous deux demeurant au dit Jecaux et
 nous a declare que Dame Pauline Saint Julien son épouse en
 legitime Mariage s'est accouchee hier soir
 d'un enfant male auquel il a donne le prenom de Léon
 D'après cette declaration et celle a moi faite par Madame
 Leferre accouchée demeurant a Jecaux j'ai dressé le
 present acte que les temoins ont signé avec nous et le pere
 de l'enfant

Lair de Clauré *Leferre*

Constate suivant la loi par nous Jean Baptiste
 Maupré adjoint a la Mairie de Jecaux, faisant
 les fonctions d'officier public del Etat Civil les jours
 mores au susdit.

Lair de Clauré
Maire

J. Maupré
adjoint

N^o 18.

Moullé

maire honoraire



Mai 2

Aujourd'hui Vingt huit
mari est comparu pardevant nous
Lariv De Clauzel, maire de la commune de Secaux département de la Seine
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil Robert Nicolas
Moullé, Esquimaux demeurant à Secaux age de quarante ans lequel
était assorti 1^o. De Mesdore Sellier Tailleur age de trente deux ans
2^o François Victor Lotier age de quarante un ans marchand Chapelier
tous deux demeurant à Secaux

Lequel nous a déclaré que bonhomme Godin age de Vingt cinq
ans son épouse en légitime mariage est accouchée d'un fils à trois heures
du soir d'un enfant femelle à laquelle il a donné les prénoms de Marie
honoraire.

D'après cette déclaration à moi faite par ledit sieur Robert
Nicolas Moullé père de l'enfant et par madame Legasse sage femme demeurant
à Fontenay aux roses j'ai dressé le présent acte lequel témoin
et le père de l'enfant ont signé.

Constaté suivant l'acte par nous Jean Pierre Lariv De Clauzel
maire de ladite commune de Secaux faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil les jour mois et an que dessus

Moullé Sellier Lotier

Lariv De Clauzel
maire

Approuvé au notaire
comme suit

Moullé
L. De Clauzel

Sellier

Lotier
Lariv De Clauzel

N^o 19

Soyer

Louis Nicolas

Aujourd'hui Sept juin mil huit cent vingt
Comparu pardevant nous Jean Pierre Lariv De Clauzel
maire de la commune de Secaux chef lieu du canton de Secaux
Commune du département de la Seine faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil, les sieurs Louis Soyer marchand
forain demeurant à Secaux age de Vingt quatre ans lequel
était assorti de 10. André Augereau tonnelier de Calvados
demeurant à Secaux age de cinquante ans au 2^o. Et
Louis Jean Cassagne Linchon Employé demeurant à Secaux
age de trente neuf ans

Lequel nous a déclaré que Louise Noas age
de Vingt quatre ans son épouse en légitime mariage est
accouchée d'un fils à six heures du soir d'un enfant mâle
auquel il a donné les prénoms de Louis Nicolas

D'après cette déclaration à moi faite par ledit Soyer
père de l'enfant et par madame Legasse sage femme demeurant
à Fontenay aux roses j'ai dressé le présent acte lequel
témoin et le père de l'enfant ont signé.

Constaté suivant l'acte par nous Jean Pierre Lariv
De Clauzel maire de ladite commune faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil les jour mois et an que dessus

Lariv De Clauzel Soyer Linchon

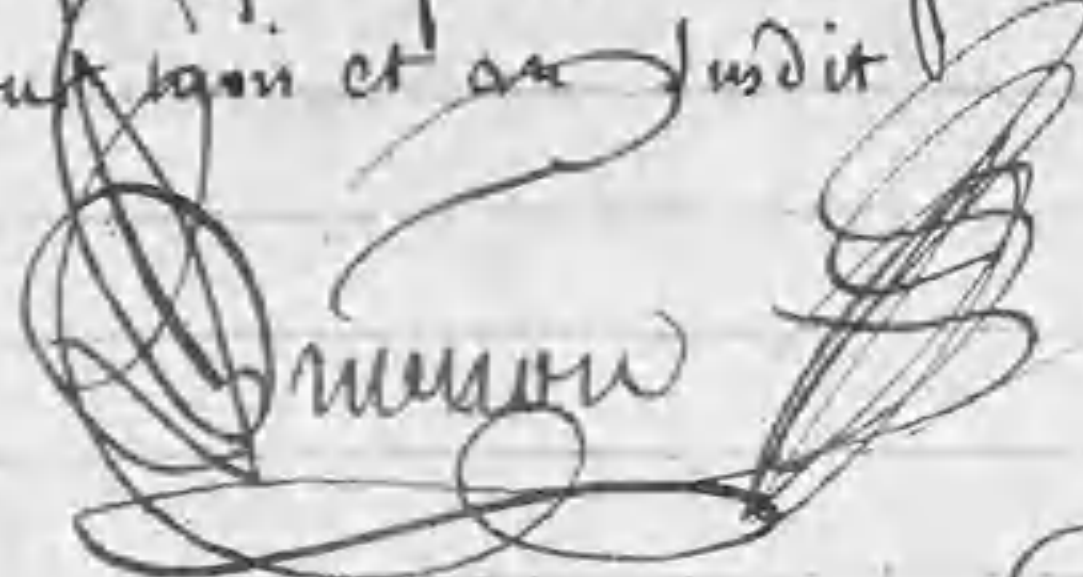
W. 20
Louis Brot

Aujourd'hui treize juin mil huit cent treize est comparu par devant nous Jean Etienne Lavit de Clauzel Maire de la commune de Sceaux Chef-lieu du deuxième arrondissement communal du département de la Seine faisant les fonctions d'officier public du état civil Jacques Brot, journalier âgé de trente quatre ans demeurant à Sceaux lequel était assisté de 1°. Louis Charles Auboin Courneur d'âge de vingt huit ans et de 2°. de Louis Jean Baptiste Simeon employé âgé de trente neuf ans tous deux demeurant à Sceaux

Lequel nous a déclaré que Marie Antoinette Auboin âgée de vingt trois ans son épouse en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui à neuf heures du soir d'un enfant mâle auquel il a donné le nom de Louis

D'après cette déclaration et celle amov faite par ledit sieur Jacques Brot père de l'enfant et par madame Segasse d'âge femme demeurant à Sceaux au proser j'ai dressé le présent acte que les deux témoin ont signé avec nous et le père de l'enfant

Certifié suivant la loi par nous Jean Etienne Lavit de Clauzel qualifié faisant les fonctions d'officier public du état civil les jours signés et au Jurdit



Jacques Brot
Lavit de Clauzel
Maire

L. 1
Victor Eugene
Lamy

Aujourd'hui trois juillet mil huit cent treize est comparu par devant nous Jean Etienne Lavit de Clauzel Maire de la commune de Sceaux Chef-lieu du deuxième arrondissement communal du département de la Seine faisant les fonctions d'officier public du état civil, Mathieu Alexandre Lamy, vigneron âgé de vingt cinq ans demeurant à Sceaux lequel était assisté de 1°. Jean Louis Benoit Cultivateur âgé de soixante neuf ans, 2°. de Jean Marie Mellet, horticul, âgé de quarante quatre ans demeurant à Sceaux

Lequel nous a déclaré que Marie Anne Pelletier âgée de vingt quatre ans et demie son épouse en légitime mariage est accouchée hier à dix heures du soir d'un enfant mâle auquel il a donné le nom de Victor Eugene

D'après cette déclaration et celle à moi faite par led. sieur Mathieu Alexandre Lamy père de l'enfant et par Mad. Jeanne Lamy femme demeurant à Sceaux au proser j'ai dressé le présent acte que les deux témoins ont signé avec nous et le père de l'enfant

J. Benoit Ma Lamy

Ollivier 

Constaté suivant la loi
jean etienne Lavit de Clarel
faisant les fonctions d'officier
Civil le jour mois et an Indet



Neuf
par nous
mairie d'ind. Neuilly
public de l'état

Lavit de Clarel
Maire

Aujourd'hui seize août mil huit cent treize en Comparu pardevant
nous Jean Etienne Lavit de Clarel, Maire de la Commune de Neuilly
Département de la Seine faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

Sous Augustin Poulletier âgé de vingt six ans menuisier
demeurant à Neuilly lequel était assisté de 1° Charles Louis François
Benoist Cultivateur âgé de cinquante sept ans et 2° de Louis
Barthelemy Desprez Cuisinier âgé de trente deux ans tous deux demeurant
à Neuilly et nous a déclaré que Henriette Sophie Morin âgée de
vingt six ans son épouse en légitime mariage est accouchée hier à
cinq heures du matin d'un enfant femelle à laquelle il a donné les prénoms
de Jeanne Sophie

D'après cette déclaration et celle a moi faite par madame
Suzanne Sage femme demeurant à Fontenay aux Roses j'ai dressé
le présent acte que les témoins ont signé avec nous et le père de
l'enfant

Constaté suivant la loi par moi Maire susqualifié faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil le jour mois et an
Indet.

Poulletier Benoist Desprez
Lavit de Clarel
Maire

Aujourd'hui dix sept août mil huit cent treize est
Comparu par devant nous Jean Etienne Lavit de Clarel
Maire de la Commune de Neuilly Département de la Seine
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil
Jean Victor Treppou âgé de trente six ans Marchand épiciers
demeurant à Neuilly lequel était assisté de 1°
Nicolas Dronet Charcutier âgé de trente quatre ans
et de François Victor Potier Marchand Chapelier âgé
de quarante deux ans tous deux demeurant à Neuilly
et nous a déclaré que Rose Adelaïde âgée de
trente deux ans son épouse en légitime mariage est
accouchée aujourd'hui dix sept à deux heures du matin
d'un enfant Male au quel il a donné les prénoms

23
François Charles
Antoine
Treppou

4
Lavit

Lavit

Dronet
Lavit de Clarel

De François Charles Antoine Lieprou

D'après cette déclaration et celle à moi faite par
Mad. Legarre sa femme demeurant à Fontenai aux
roses j'ai dressé le présent acte que les témoins et le
père de l'enfant ont signé avec nous

Constaté suivant la loi par nous Maire Suspendu
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil le jour
et au que dessus.

Droit


Lair de Clausel
Maire

N^o 24
amici
Vaquelin

Jeune
Vaquelin
Lair de Clausel

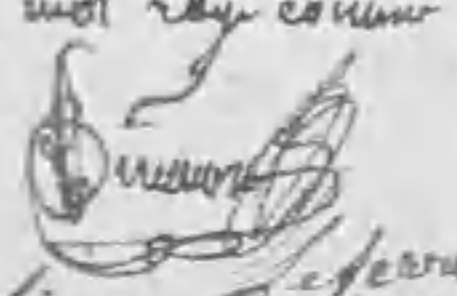
Aujourd'hui vingt quatre août mil huit cent treize cinq heures
du soir Est comparu pardevant nous Jean Étienne Lair De Clausel
maire de la commune de Jeaux Département de la Seine, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, Jean Louis Antoine
Vaquelin chef de bureau à la sous Préfecture de Jeaux y demeurant
âgé de quarante quatre ans lequel était assisté de 10 Christophe Louis
Lefevre officier d'armée âgé de cinquante six ans 20 de Louis Jean
Baptiste Guichon employé à la sous Préfecture âgé de trente neuf ans
tous deux demeurant à Jeaux.

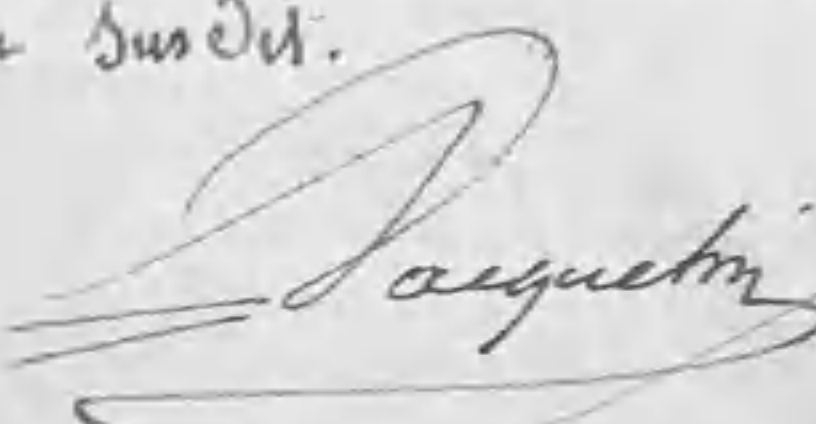
Lequel nous a déclaré que Marie Antoinette Lange son épouse en légitime
mariage est accouchée aujourd'hui à cinq heures du soir, d'un enfant femelle
auquel il a donné le prénom d'Amicie

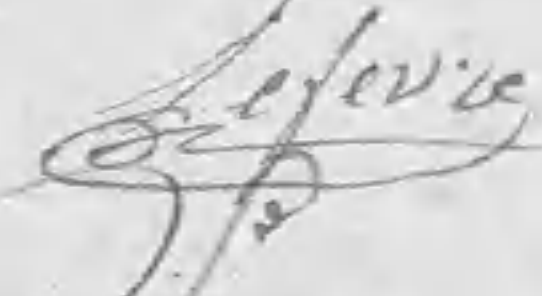
D'après cette déclaration et celle à moi faite par le sieur
Jean Louis Antoine Vaquelin père de l'enfant, j'ai dressé le présent
acte que les deux témoins ont signé avec nous et le père de l'enfant

Constaté suivant la loi par nous maire sus qualifié le jour et au
sus dit.

approuvé en son conseil
municipal


Lair de Clausel


Vaquelin


Lefevre

Guichon

Aujourd'hui vingt neuf août mil huit cent treize à Six
heures du matin est comparu par devant nous Jean
Etienne Lair de Clausel Maire de la Commune de
Jeaux, Département de la Seine, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, Monsieur Jean Joseph Frédéric Millon

26
Augustine François
Bilhon

Chef du Bureau au
des finances âgé de quarante
de Paris rue des prêtres N. 12
Lequel était assisté 1^o Christophe Louis Lefevre officier de santé
âgé de cinquante six ans demeurant à Secours, 2^o de Louis
Augustin Belin âgé de quarante ans professeur aux lycées napoléon
de Paris y demeurant



Ministère
neuf ans
quatrième arrondissement

Lequel nous a déclaré que Michelle Julie Jeanne son épouse en
légitime mariage est accouchée à jourd'hui à six heures du matin
d'une fille à la quelle il a donné les prénoms d'Augustine François
Blanche Supplée cette déclaration et elle à moi faite par led. Joseph Frédéric
Bilhon père de l'enfant. j'ai dressé le présent acte que les deux
témoins ont signé avec nous et le père de l'enfant

Constaté suivant la loi par nous Maire susqu岸ifié le jour
Mois et Ann. que de Mus

Bilhon Lefevre

Je soussigné Jean Pierre Lavit de Clavel Maire de la commune de Secours
chef lieu du deuxième arrondissement communal du département de la Seine faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Et Comparu Beau Jacques Rivval Boulanger demeurant à Secours
âgé de vingt cinq ans lequel nous a déclaré que le trente deux de ce mois
du soir il est né un enfant du Sexe masculin qu'il nous a présenté et
auquel il a déclaré donner le prénom de Auguste Jean Jacques
se reconnaissant pour être le père de l'enfant et l'avoir eu de Elizabeth
Genevieve Louise Lambert âgée de trente trois ans ve. de Jean Jacques
Fontaine m. Boulanger, lequel enfant est né en la maison du s^r
More propriétaire sis grande rue hordan les présente déclaration
et présentation en présence de 1^o d'Augustin Natui âgé de trente
trois ans Comelier et Louis Jean Baptiste Smeillon Employé âgé
de trente neuf ans et ont les père et témoin signé avec nous
le présent acte d'Alainance après lecture faite à l'exception du
Sieur Natui il a déclaré ne le savoir et se interpellé

N. 26
Auguste Jean
Jacques Rivval

Longtemps demeurant à Secours

Rivval

Rivval

Lavit de Clavel

Rivval

Lavit de Clavel

Rivval

N^o. 27
 Clavier
 pierre emile

Le dix huit cent trente le vingt sept Septembre
 Gardons nous Jean Etienne Laroche Declauzel maire de
 la commune de Jeauz chef lieu d'arrondissement communal du
 département de la Seine faisant les fonctions d'officier public
 de l'Etat civil
 Est comparu Pierre Mathieu Clavier maçon demeurant à
 Jeauz age de trente trois ans lequel etoit assiste de Pierre
 Mathieu Duchesne vigneron age de cinquante six ans et de
 Louis Jean Baptiste Pinchon employé age de trente neuf ans
 tous deux demeurant à Jeauz et nous a déclaré que Marie Julianne
 Clavier sa femme d'un légitime mariage est accouchée hier
 vingt six de deux heures du matin d'un enfant male auquel
 il a donné les prénoms de Pierre Emile.

D'après cette déclaration et celle à moi faite par
 madame Legasse sage femme demeurant à Fontenay aux roses
 j'ai aussi représenté que les temoins et le pere de l'enfant
 ont signé

Constaté suivant la loi par moi maire susqualifié
 faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil les journaux
 et en que de plus

Duchesne Clavier

Laroche Declauzel

N^o. 28
 Voisin
 Marguerite Dorothee

Le dix huit cent trente le premier octobre est comparu
 nous Jean Etienne Laroche Declauzel maire de la commune de Jeauz
 département de la Seine faisant les fonctions d'officier public de l'Etat
 civil Nicolas Michel Voisin age de vingt huit ans lequel etoit assiste de
 Louis Jean Baptiste Pinchon employé age de trente neuf ans
 tous deux demeurant à Jeauz

Lequel nous a déclaré que Mademoiselle Dorothee Roger son épouse
 d'un légitime mariage est accouchée aujourd'hui à quatre heures du matin
 d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Marguerite Dorothee

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le pere de
 l'enfant, j'ai dressé le présent acte que les deux temoins ont signé avec
 nous et le pere

Constaté suivant la loi par nous maire susqualifié par

J Roger

N M Voisin

Laroche Declauzel

N^o 29

Maria Anne
pierrete Lefebur

L'an Mil huit cent trente Le dix neuf
octobre par devant nous Jean Etienne
Lavit de Clauriel Maire de la Commune
de Soaux Département de la Seine, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.
est comparu Jean Baptiste Victor Lefebur tourneur
agé de trente deux ans demeurant à Soaux lequel
était assisté 1^o de Pierre Sylvain Neye homme de
Confiance agé de quarante deux ans demeurant au
paris quai Voltaire; 2^o de Charles Louis Francois Benoit
Cultivateur vigneron agé de cinquante sept ans
demeurant à Soaux et nous a déclaré que
Marguerite Beutrin Joffrin son épouse en légitime
Mariage est accouchée hier à sept heures du matin
d'un enfant femelle à la quelle il a donné les prénoms
de Marie Anne pierrete



D'après cette déclaration et celle à moi faite par
Madame Legas sage femme demeurant à Fontenay
aux roses j'ai dressé le présent acte que les témoins
et le père de l'enfant ont signé.

Constaté suivant la loi par nous Maire sus-
qualifié faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil le jour mois et an que dessus.

P. de Lefebur

C Benoit

Lavit de Clauriel
Maire

N^o 30

Drouet
francois Estere

L'an mil huit cent trente Le vingt neuf octobre par devant nous Jean Etienne
Lavit de Clauriel maire de la commune de Soaux département de la Seine faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil
est comparu Nicolas Drouet charcutier demeurant à Soaux agé de trente
quatre ans lequel était assisté 1^o de Louis Jean Baptiste Suehon Employé agé de trente
neuf ans 2^o de Paul Marie Bigeays marchand boucher agé de trente deux ans tous deux demeurant
à Soaux et nous a déclaré que Estere Carterie son épouse en légitime mariage est
accouchée aujourd'hui à cinq heures du matin d'un enfant femelle auquel il a donné les
prénoms de francois Estere

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le dit Sr Drouet
père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous
et le père de l'enfant.

Constaté suivant la loi par nous Maire sus-qualifié faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil le jour mois et an que dessus.

Nicolas Drouet P. Bigeays

Suehon

Lavit de Clauriel
Maire

No 31

Michel felix
Morgon

San mil huit cent treize le vingt neuf octobre
Sardesant pour Jean Baptiste Etienne Lavit Declauzel marié
de la commune de Jéacq Département de la Seine faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat Civil

Et comparu Jacques Charles felix Morgon agé de
deux ans deux mois demeurant à Jéacq le quel est assisté
de Pierre Demare homme de confiance chez Mr Le Comte
Munier agé de soixante dix ans 1^{er} de Michel Luy jardiner
chez Mr Le Comte Duchatel tous deux demeurant à Jéacq

De quel nous a déclaré que Marguerite Marie Catherine
Chesne son épouse en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui
à huit heures du matin d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms
de Michel felix

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le pere de
l'enfant ci-dessus nommé j'ai dressé le présent acte que les deux
témoins ont signé avec nous le pere dudit enfant

Constaté suivant la loi par nous Maire susqualifié
les jour nous et au quel dessus

Approuvé un mot
royal co. mal

Bernard
Morgon

Edy

Bernard Morgon

Lavit de Clauzel
Maire

San mil huit cent treize le cinq novembre sept heures du matin
Sardesant pour Jean Etienne Lavit Declauzel marié de la commune
de Jéacq Arrondissement communal du Département de la Seine faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

Et comparu Madame Legrand sage femme demeurant à
Fontenay aux roses la quelle est assisté de M^{re} Pierre Vincens Jucé Maronier
de la commune de Jéacq employé à la sous Préfecture de Jéacq
deux ans deux mois demeurant à Jéacq

La quelle nous a déclaré que Anne Elizabeth sené femme
de Jacques Dominique Legrand en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui
sept heures du matin d'un enfant femelle auquel elle a donné le prénom d'Anne

D'après cette déclaration et celle à moi faite par ladite femme Legrand
j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous
Constaté suivant la loi par nous Maire susqualifié les jour nous
et au quel dessus

P Billiard

d. a. sere

Lavit de Clauzel
Maire

Morgon

Lavit de Clauzel

No 32

Etienne
Lemoureaux

N° 33

Brulé Victor

sublir.

l'an mil huit cent trente le huit novembre
 Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauget
 Maire de la commune de Jecaux, chef
 du bureau municipal du département de la Seine faisant les fonctions
 d'officier public et d'état civil



En comparu Nicolas Marmore Brulé cultivateur âgé de quarante deux
 ans demeurant à Jecaux lequel était assisté de Jean Pierre Delarge aussi
 cultivateur demeurant à Jecaux âgé de trente un ans 2° de Louis Jean Baptiste
 Suahor Employé âgé de quarante ans demeurant audit Jecaux

Lequel nous a déclaré que Marie Françoise Deuhie Balhoup
 son épouse en légitime mariage est accouchée hier sept heures d'un
 enfant mâle auquel il a donné le prénom de Victor

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le père de l'enfant
 ci dessus noté j'ai dressé le présent acte que les deux témoins ont signé
 avec nous le père dudit enfant adceloré ne le pouvant

Constate suivant la loi par nous Maire Inqualifié les jours
 moi et au que dessus

Le Large

Lavit de Clauget

[Signature]

N° 34.

Malbé, Marie Anne

l'an mil huit cent trente le huit décembre sept heures
 du matin pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauget
 Maire de la commune de Jecaux département
 de la Seine faisant les fonctions d'officier public
 et d'état civil

En comparu Nicolas Malbé cultivateur âgé
 de vingt huit ans demeurant à Jecaux lequel était assisté
 de Jean Hilair Lamy Marchand âgé de
 trente ans demeurant à Jecaux 2° de Codure Damien Grosset
 marchand de vin demeurant au bourg l'aine âgé de cinquante
 cinq ans

Lequel nous a déclaré que Genevieve Deuhie
 Lamy son épouse en légitime mariage est accouchée ce
 jourd'hui sept heures d'un enfant femelle
 auquel il a donné le prénom Marie Anne

D'après cette déclaration et celle à moi faite
 par le père de l'enfant ci dessus noté j'ai dressé le
 présent acte que les deux témoins et le père de l'enfant
 ont signé

Constate suivant la loi par nous Maire Inqualifié
 les jours moi et au que dessus Contre Damien Grosset

Lamy malbé

Lavit de Clauget

N° 35

Lamy Georges

3

L'an mil huit cent treize le dix sept decembre dix heures du matin

Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel, maire de la commune de Secaux chef lieu d'arrondissement communal du département de la Seine, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Est comparu Jean Hilaire Lamy marchand épiciers demeurant à Secaux âgé de trente ans lequel a été assisté 1° De Jean Baptiste Lamy âgé de cinquante ans cultivateur et 2° De Louis Jean Baptiste Luchon employé tous deux demeurant à Secaux âgé de quarante ans 3° Desieur Georges Duffet marchand de Paris âgé de trente quatre ans demeurant à Paris

Lequel nous a déclaré que Gabrielle Joseph Bonche son épouse en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui dix heures du matin d'un enfant mâle auquel il a donné le prénom de Georges

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le père de l'enfant ci dessus nommé j'ai dressé le présent acte que les deux témoins ont signé et le père de l'enfant

Constater suivant la loi par nous maire sus qualifié les jour moiet an que dessus

Approuvé en son nom
comme tel.

Lamy

Lamy Duffet

Lavit de Clauzel

N° 36

Sellier François
Felix

L'an mil huit cent treize le dix huit decembre. Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel Maire de la commune de Secaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Est comparu Theodore Sellier en tailleur d'habits âgé de trente trois ans demeurant à Secaux pour de l'enfant

Lequel a été assisté De Robert Nicolas Moule taxonier âgé de quarante ans 2° De Louis Jean Baptiste Luchon employé demeurant à Secaux âgé de quarante ans

Lequel nous a déclaré que Marguerite Colar son épouse en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms de François Felix

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le père de l'enfant ci dessus nommé j'ai dressé le présent acte que les deux témoins ont signé et le père de l'enfant

Constater suivant la loi par nous maire sus qualifié les jour moiet an que dessus

Moule Sellier

Lavit de Clauzel

N° 37

Mignard
Constance

L'an mil huit cent treize le vingt sept decembre Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel maire de la commune de Secaux département de la Seine faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Est comparu Francois Mignard afficheur âgé de cinquante huit ans demeurant à Secaux

Pere de l'enfant

Lequel était assisté de son oncle
Jean Baptiste Simon employé âgé de
quarante ans 2^e. de Antoine Robquin
et marchand de vin âgé de quarante neuf ans tous deux
demeurant à Beaulieu

Lequel nous a déclaré que Marie Geneviève
Médard son épouse en légitime mariage est accouchée
ce jourd'hui d'un enfant femelle auquel il a donné
le prénom de Constance

D'après cette déclaration et celle à moi
faite par le pere de l'enfant ci dessus nommé, j'ai
dressé le present acte que les deux témoins et le pere
de l'enfant ont signé après lecture faite

Constaté suivant l'art 31 pour nous Mairie
insqualifié les jour moi et au jour de l'an

Robquin

Médard

Simon

Lair de Clarel
Maire

N^o 38

Siculle

Alexandrine
Françoise

L'an Mill huit cent treize et le vingt neuf decembre
par devant nous, Jean Etienne Lair de Clarel, Maire
de la Commune de Beaulieu, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

Est comparu Jean Baptiste Francois Siculle, âgé
de vingt deux ans, Marchand Mercier demeurant à Beaulieu
pere de l'enfant

Lequel était assisté 1^o de Francois Grigore
Siculle, jardinier âgé de cinquante trois ans demeurant
à Athis Département de Seine et Oise, 2^o de Jean
Baptiste Bellardent jardinier âgé de quarante un ans
demeurant à Beaulieu

Lequel nous a déclaré que Alexandrine Madeline
Garnier son épouse en légitime mariage est accouchée
hier à quatre heures du matin d'un enfant femelle
auquel il a donné le prénom d'Alexandrine Françoise

+ Siculle

J B Siculle

J B Siculle

J B Bellardent

Lair de Clarel
Maire

D'après cette Déclaration, et celle à moi faite par le
pere de l'enfant cy dessus nommée, j'ai dressé le present acte
que les deux témoins et le pere de l'enfant ont signé, après
lecture faite

Constaté suivant la loi par nous Maire Surnotifié
le jour Mois an que dessus

f G. Jullien f B. Jullien f B. Bellard

Maire de Laurels

N. 39

Gillon, pierre
André

L'an Mill huit Cent treize et le trente un Decembre, par
devant nous Jean Etienne Lavit de Claret Maire de la Commune
de Sceauf faisant les fonctions d'officier public de tout Act
et Compere

pierre Hyacinthe Gillon âgé de vingt-neuf ans, Boulanger
demeurant à Sceauf, pere de l'enfant

le quel étoit assisté 1^{er} de André Angrand âgé de cinquante six
ans Vosturier, 2^o de pierre Boulogne Charron âgé de quarante
six ans tous deux demeurant à Sceauf

le quel nous a déclaré que Anne Madeleine Bonnet son
epouse en legitime Mariage est accouchée hier à deux heures
après midi d'un enfant Male auquel il a donné les prénoms
de pierre André

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le
pere de l'enfant cy dessus nommée, j'ai dressé le present acte
que les deux témoins ont signé après lecture faite

Constaté suivant la loi par nous Maire, sur
qualifié le jour mois an que dessus

P. S. Gillon a. angrand P. Boulogne

Lavit de Claret
Maire

Table



quatorze
2

N ^o d'ordre	Date Des Actes	Nature Des Actes	Noms et prénoms
1	3 Janvier 1819		Ab. Ange Stint e Napoléon
6	14 février		Allain Alexandrine Honoré
8	13 février		Bellardent Amélie
28	29 Août		Bilhon Augustine f ^{te} Blanche
3	21 Janvier		Bourdier Sylvain Antoine
20	30 Juin		Brod Louis
33	8 gbre		Brule Victor
18	20 mai		Chevillon Anne M ^{re}
2	24 Janvier		Chevrolat Lion Jean
27	27 7 ^{bre}		Clavier Luce Emile
30	29 8 ^{bre}		Drouet Françoise Etienne
16	28 mai		Boyer Françoise Dictoire
39	31 7 ^{bre}		Gilton Luce André
38	17 7 ^{bre}		Lamy Georges
4	30 Janvier		Lamy Sylvain Joseph
22	3 février		Lamy Victor Eugène
32	8 gbre		Lamoureux Aimée
17	28 mai		Lavit D. Clauzel Lion
29	19 Octobre		Lefebvre Marie Anne Perrette
13	1 ^{er} Avril		Lévy André Joseph
34	8 7 ^{bre}		Malbe Marie Anne
10	18 mars		Millot Luce Louis
37	27 7 ^{bre}		Mignard Constante
31	29 8 ^{bre}		Mirgon Michel Felix
11	23 Mars		Moret Asphond f ^{te} 3 ^{te}
12	31 Mars		Moret Marguerite Estienne
18	28 mai		Moulte Marie Honorine
7	25 février		Noblet Eugène Joseph
9	10 Mars		Pigeaux Ch ^{re} Marie
14	18 Avril		Pellard Jean Baptiste
22	13 Août		Poulletier Jeanne Sophie
26	31 Août		Pinvat Auguste Jean Jacques
36	18 7 ^{bre}		Selcier Germain Felix
38	29 7 ^{bre}		Sieulle Alexandrine Françoise
19	7 Juin		Sorier Louis Nicolas
23	17 Août		Thiepou François Ch ^{re} Antoine
24	24 Août		Vaquechin Amélie
8	9 mars		Vignerot Marie Jean Louis
28	1 ^{er} 8 ^{bre}		Vorlin Marie Marg ^{te} Dorothee

Mos et arrêté ce jourd'hui treute un decembre
mil huit cent treize

Le maire

Lavit de Clauzel

DÉPARTEMENT

DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT Communal d

COMMUNE d

Levallois

DOUBLE REGISTRE

Des Actes de Naissance de l'an

De l'Imprimerie de BALLARD, seul imprimeur de la Préfecture du Département
de la Seine, rue J.-J. Rousseau, N°. 8.

Le présent Registre contenant *treute* feuillets,
servira pendant l'an à inscrire les Actes de Naissance de la Commune

d Arrondissement communal
d à l'effet de quoi il a été coté par première

et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du
Code Civil, par moi soussigné *Louis Roumain Moissier*

Juge Suppléant du Tribunal de première instance du
Département de la Seine. *en l'absence du Président.*

A Paris, le Vingt octobre dix huit cent trente

M. Roumain



DOUBLE REGISTRE

Des Actes de Naissance de l'an

110 / 1er
Etienne Victor
Roger



M.
Kinner Smith
Harrison

Aujourd'hui vingt huit mars mil huit cent quatorze
à midi, Gardant nous Jean Etienne Ravit Docteur en droit,
de la commune de Jecaux, Département de l'Aube, arrondissement de
Jecaux, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Le Compagnon Jean Baptiste Roger, cultivateur age de quarante
quatre ans demeurant a Secaux, lequel etait assiste de deux temoins
le premier Etienne Naynal chaudronnier age de vingt ans le second
Nicolas Roger Gloubier fontainier age de trente six ans tous deux
demeurant au dit Secaux.

Lequel m'a déclaré que Josephine Mary son épouse en légitime mariage est accouchée (aujourd'hui heure -
Indite d'un enfant male auquel il a donné
les surnoms de Etienne Victor

D'après cette déclaration et sur la
réquisition à moi faite par le dit Jean Baptiste Roges
père de l'enfant, j'ai dressé le présent acte
que le père de l'enfant et le Doyen témoin ci dessus
dénommé ont signé avec moi après lecture faite.

J. B. Royce Laynal

Lavil de Chauvel
mais

H. Rogers

N^o 2.

Seulray (Julienne
Marie Louise)

Amosinski habite au Paroisse mil huit cent quatorze, pardevant nous Henry Giamme
Lauris De Changel maire de la commune d'Alger département d'Algerne faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil
Et Amosinski habite au Paroisse mil huit cent quatorze, pardevant nous Henry Giamme

St. Constan. Julien Augustin Peulvay horloger age' de trente quatre ans
Demurant à Paris

Lequel était assisté de deux témoins, le premier Jacques Jaudin Portier âgé de
soixante deux ans le deuxième André Marc Labin Jermier âgé de trente ans tous deux
demeurant à Lécamp

Lequel m'a déclaré que Marie Anne Françoise Lesray, son épouse en
légitime mariage, est accouchée ce jourd'hui six heures du matin d'un enfant
femelle auquel il a donné les prénoms de Julie Anne Marie Louise

D'après cette Déclaration et sur la requête à moi faite par ledit Julien Augustin Beulvay père de l'enfant, j'ai dressé le présent acte que le père de l'enfant et les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite.

La. ~~Quincy~~ Sandrin living

Lavil de Laurele
maire

N^o 3
 Delahaye
 (Auguste)

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quarante
 Se devant nous Jean Etienne Lavit Declauzel
 Maire de la Commune de Secauc, faisant les fonctions d'Officier
 public de l'Etat civil du département de la Seine

Et Comparu Pierre Julien Delahaye Embarand
 âgé de vingt huit ans demeurant à Secauc

Lequel a été assisté de deux témoins le premier Jean Marie
 Royaux Blanchisseur âgé de soixante un ans, le deuxième Jean
 Martin Heurtier Vigneron âgé de trente sept ans tous deux demeurant
 à Secauc

Lequel me déclare que Therese Victoria Lefebvre,
 son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui d'un enfant
 enfant mâle à une heure après midi auquel il a donné le prénom d'Auguste

D'après cette déclaration et sur la réquisition à moi faite
 par ledit Sieur Pierre Julien Delahaye père de l'enfant, j'ai dressé le
 présent acte que le père de l'enfant et les deux témoins ont signé avec
 moi après lecture faite

J. M. Heurtier Delahaye Royaux
 Lavit de Clauzel

N^o 4.
 Brot Antoinette

Aujourd'hui quinze février mil huit cent quarante par
 devant nous Jean Etienne Lavit de Clauzel Maire de la
 Commune de Secauc département de la Seine, faisant les
 fonctions d'Officier public de l'Etat civil

Est Comparu Antoine Brot, fils de l'Etat âgé de trente
 deux ans demeurant à Paris rue Barbé

Lequel était assisté de deux témoins le premier Jacques
 Adrien Gailliet Cordonnier âgé de vingt six ans le 2^e
 pinchon Employé âgé de quarante ans tous deux
 demeurant à Secauc

Lequel me déclare que Madeleine Gailliet son épouse,
 en légitime mariage est accouchée hier quatorze du
 présent mois à midi d'un enfant femelle auquel il a
 donné le prénom d'Antoinette

D'après cette déclaration et sur la réquisition à moi faite
 par ledit Antoine Brot père de l'enfant, j'ai dressé le
 présent acte que le père de l'enfant et les deux témoins ont
 signé avec moi après lecture faite.

Lavit de Clauzel

Lavit de Clauzel

N^o 9. potier
Victor Christophe

Aujourd'hui 21^{er} février
Cent quatorze par devant
Etienne Lavit de Clauzel
Maire de la commune de Sceaux
Département de la Seine faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil
est comparu François Victor Potier, Chapelier âgé de
quarante deux ans demeurant à Sceaux



Lequel était assisté de deux témoins, le 1^{er} Jean Victor
Tieppou, M^e épiciier âgé de trente cinq ans. le 2^e Pierre
Boulogne Charvon âgé de quarante cinq ans tous deux
demeurant à Sceaux.

Lequel m'a déclaré que Marie François Madeleine
guillot son épouse en légitime mariage est accouchée hier
quinze du présent mois à quatre heures après midi d'un enfant
Mâle aux quels il a donné les prénoms de Victor Christophe.

D'après cette déclaration et sur la Requisition à moi faite
par led 1^{er} François Victor Potier père de l'enfant j'ai dressé le
présent acte que le père de l'enfant et les deux témoins
ont signé avec moi après lecture faite

Potier

Tieppou

Boulogne

Lavit de Clauzel
Maire

N^o 6
Marie Antoinette
~~Clauzel~~
Lavarre

Aujourd'hui vingt un février mil huit cent quatorze. Par devant
nous Jean Etienne Lavit de Clauzel maire de la commune de Sceaux
Département de la Seine faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

est comparu François Louis Lavarre âgé de vingt un ans
demeurant à Sceaux lequel était assisté de deux témoins le premier Louis Nicolas
Belligon âgé de trente sept ans demeurant à Arcueil les seconds Pierre Mathieu
Duchenne âgé de cinquante cinq ans vigneron demeurant à Sceaux.

Lequel nous a déclaré que Pauline Lefebvre son épouse en légitime
mariage est accouchée, aujourd'hui vingt un du présent mois
d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Marie Antoinette

D'après cette déclaration et sur la Requisition à moi faite par
le dit sieur François Louis Lavarre père de l'enfant j'ai dressé le présent
acte que le père de l'enfant et les deux témoins ont signé après lecture faite
le père de l'enfant a desisté d'élire ne s'en est pas voulu signer

Lavit de Clauzel Belligon Duchenne

aujourd'hui cinq trois février mil huit cent quatorze -
par devant nous du matin par devant nous Jean Etienne Lavit
de Clauzel maire de la commune de Sceaux faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil en comparu -

N^o 7

Victor prosper Per

Madame Denise Billiard Segasse Sage Femme agée de soixante quatre ans demeurant à Fontenai aux voses, la quelle étoit assistée de deux temoins, le premier Simon guillon tailleur de pierres agé de quarante ans le 2^e pierre Dutu charpentier agé de soixante six ans tous deux demeurant à Seaux — la quelle nous a déclaré que Marie elisabeth ^{père} agée de vingt sept ans cuisinière chez m^r le normand actuellement en service chez le 1^{er} m^r le normand — demeurant à paris est accouchée dans la maison de Madame le blanc à Seaux hier à huit heures du soir d'un garçon quelle nous présente auquel elle a donné les prénoms de victor prosper, d'après cette déclaration et sur la réquisition a moi faite j'ai dressé le présent acte que la déclarante et les deux temoins ont signé avec moi après lecture faite

guillon J Billiard Segasse
Dutu
Lavit de Laurel

N^o 8

Mailard

François marin

Aujourd'hui Samedy Mars Mill huit cent quatorze à dix heures du Matin par devant nous Jean Etienne Lavit de Laurel Maire de la Commune de Seaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil est comparu Charles Denis Mailard agé de vingt huit ans jardinier demeurant à Seaux lequel étoit assisté de deux temoins, le premier Marin lefevre tisserand agé de soixante quatre ans, le 2^e François Millet perruquier agé de trente sept ans tous deux demeurant à Seaux. Le quel nous a déclaré que Marie Jeanne Lefevre son épouse en légitime Mariage est accouchée hier quinze du present Mois à trois heures après midi d'un enfant Male auquel il a donné les

prénoms de François



trois
Marin et My

D'après cette déclaration et sur la réquisition
à moi faite par led. Charles Denis Mailliard père de l'enfant
j'ai dressé le présent acte que les père de l'enfant et les
deux témoins ci dessous dénommés ont signé avec moi
après lecture faite

C. D. Mailliard M. le Maire
Lair de Clauré

N° 9
François Michel
Grondar

Aujourd'hui vingt deux Mars mil huit cent quatorze
à huit heures du matin par devant nous Jean Etienne
Lair de Clauré Maire de la Commune de Sceaux faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, est comparu François
Michel Grondar âgé de cinquante un an optatrien
demeurant à Sceaux, lequel était assisté de deux témoins
Le premier Jean Baptiste Victor Lefebvre tourneur âgé
de trente deux ans, le 2^e Charles Denis Mailliard âgé de
vingt huit ans, jardinier tous deux demeurant à Sceaux
lequel nous a déclaré que Marie Genevieve Grondar
son épouse en légitime mariage est accouchée
hier vingt un du présent mois à onze heures du matin d'un
enfant male au quel il a donné le prénom de François
Michel

Justine
Lefebvre
C. D. Mailliard
Lair de Clauré

D'après cette déclaration et sur la réquisition à moi
faite par led. S^r François Michel Grondar père de l'enfant
j'ai dressé le présent acte que les deux témoins ci dessus
dénommes ont signé avec moi après lecture faite, le père
de l'enfant a déclaré ne savoir signer.

J. Lefebvre C. D. Mailliard
Lair de Clauré

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent quatorze quatre heures du
soir par devant nous Jean Etienne De clauré, maire de la commune de Sceaux.
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil est comparu Jean Charles Joseph
Suptil, jardinier âgé de vingt deux ans demeurant à Sceaux
lequel était assisté de deux témoins le premier Jacques François

N^o 10
Suptil
Bellanger
Genevieve flore

Jacquet âgé de quarante six ans M^e Epicier demeurant à Fontenay
auprès de M^{rs} Nicolas François Turc âgé de quarante sept ans Chartrier
demeurant à Jeaup

Lequel nous a déclaré que Marie flore Bellanger
âgée de vingt huit ans son épouse en légitime mariage est accouchée
ce jourd'hui d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de
Genevieve flore

D'après cette déclaration et sur l'interrogation à moi faite -
par ledit sieur Jean Charles Joseph Suptil père de l'enfant, j'ai
dressé le présent acte que les deux témoins ci dessus dénommés
ont signé avec moi après lecture faite ainsi que le père de l'enfant

Suptil Jacques Turc

Lavit de Plauril
Mars

Ce jourd'hui quinze avril mil huit cent quatre vingt à
sept heures du matin pardevant nous Jean Etienne Lavit de Plauril
notaire de la commune de Jeaup département de la Seine faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil ; Et comparu M^{rs} Nicolas
Christophe Morelle âgé de trente trois ans traitier demeurant à Jeaup
lequel était assisté de deux témoins le premier Pierre Adrien Auray
perruquier âgé de quarante six ans le deuxième Louis Jean
Baptiste Simeon propriétaire âgé de quarante ans le
tout deux demeurant à Jeaup

Lequel nous a déclaré que Marie Victoire -
Maufray son épouse en légitime mariage est accouchée hier
soir à dix heures d'un enfant femelle auquel il a donné les
prénoms de Marie Victoire

D'après cette déclaration et sur
l'interrogation à moi faite par ledit sieur Nicolas
Christophe Morelle père de l'enfant, j'ai dressé le
présent acte que le père de l'enfant et les deux témoins
ci dessus dénommés ont signé avec moi après lecture faite

Morelle Auray Simeon

Lavit de Plauril

N^o 11
Maufray, Marie
Victoire

Morelle
marie victoire

N^o 12.
Vielles
Louis auguste



N^o 13.
Vigneron
Anasthasie

Supplément au mot rayé comme
nul.

Bertrand
Lavit de Clauzel



quatre
Elly

Aujourd'hui vingt deux
quatorze huit heures du matin
jean Etienne Lavit De clauzel Maire de la commune de Sceaux
Département de la Seine faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

Si Compare Pierre Augustin Vielles âgé de trente trois ans
Cultivateur demeurant à Sceaux et aujourd'hui à Sceaux
Lequel a été assisté de Louis Jean Baptiste Guichon
propre âgé de quarante ans 1^{er} de Jean Gregoire furin Charpentier
âgé de trente quatre ans tous deux demeurant à Sceaux

Lequel nous a déclaré que Marie Louise Allé natif d'Orly
âgée de trente un ans son épouse en légitime mariage est accouchée
aujourd'hui à six heures du matin d'un enfant mâle auquel
il a donné les prénoms de Louis Auguste

D'après cette déclaration et sur la réquisition par moi faite
par le dit Pierre Augustin Vielles père de l'enfant j'ai dressé
le présent acte que le père de l'enfant et les deux témoins ont signé
après lecture faite

L. Vielles
Lavit de Clauzel
Maire

Bertrand

Aujourd'hui vingt quatre avril mil huit cent quatorze
neuf heures du matin pardevant nous Jean Etienne Lavit De clauzel
Maire de la commune de Sceaux faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

Si Compare Pierre Louis Millel-Vigneron âgé de trente un
ans domicilié en cette commune

Lequel a été assisté 1^{er} de Pierre Jean Bertrand entrepreneur
âgé de quarante six ans 2^e Jean Gregoire furin Charpentier
âgé de trente quatre ans tous deux demeurant à Sceaux

Lequel nous a déclaré que Anastasie Adèle Bertrand
son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à huit
heures du matin d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom
de Clementine Anastasie.

D'après cette déclaration et sur la réquisition par moi
faite par le père de l'enfant Pierre Louis Millel, j'ai dressé le présent
acte que les témoins ont signé avec moi après lecture faite
le père de l'enfant ayant déclaré ne le savoir

Lavit de Clauzel Bertrand
Maire

Bertrand

1791
Millet
(Clementine)

Aujourd'hui vingt quatre avril mil huit cent quatorze
neuf heures du matin. Par devant nous Jean Etienne Lavit Declaust
maire de la commune de Neauf faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil

Est comparu Pierre Louis Millet vigneron age de trente un an
domicilie en cette commune

Lequel a été assiste 1°. de Pierre Jean Bertrand
Cultivateur age de quarante six ans 2°. de Jean Gregoire Turin charpentier
age de trente quatre ans demeurant tous deux a Neauf

Lequel nous a declare que Anastasie Adelaide Bertrand
son épouse en legitime mariage est accouchee aujourd'hui a huit
heures du matin d'un enfant femelle auquel il a donne le prenom
de Clementine

D'apres cette declaration et sur l'acquisition a moi
faite par le dit Pierre Louis Millet Pere de l'enfant j'ai dressé
le present acte que les deux temoins ont signe avec moi apres
lecture faite le pere de l'enfant ayant declare ne le savoir.

Lavit de Clauzel Bertrand
maire

n. 15
Lambert Michel
Lavergne
P. Simon

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent quatorze quatre heures
apres midi par devant nous Jean Etienne Lavit de Clauzel Maire
de la Commune de Neauf faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil

Est compare Germain Lambert journalier age de trente
cinq ans domicilie dans cette Commune

Lequel a été assiste 1°. de Charles Louis Melle vigneron
age de cinquante cinq ans 2°. de Claude Michel Lavergne
jardinier domicilie a Aulnay, et le 1°. demeurant a Neauf

Lequel nous a declare que Marie Antoinette Lavergne
son épouse en legitime mariage est accouchee hier a trois
heures du matin d'un enfant male auquel il a donne le prenom
de Michel Simon

D'apres cette declaration et sur la Requisition a moi
faite par led. Germain Lambert pere de l'enfant j'ai dressé le
present acte que les deux temoins ont signe avec moi apres
lecture faite et le pere de l'enfant.

Lavit de Clauzel
maire

Lavit de Clauzel
maire

N° 16.

Contour
Pierre Léon



Céleste
Mey

Aujourd'hui onze mai mil huit cent quatorze
huit heures du matin pardevant
Maire de la commune de Jussieu département de la Seine faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

En Comparu Jean Pierre Contour Lagueur domicilié à Jussieu
âge de vingt six ans

Lequel était assisté 1° de Charles Peigné Jardinier âgé de cinquante
huit ans 2° Pierre Vigreux aussi jardinier âgé de soixante ans tous
deux demeurant à Jussieu

Lequel a été assisté 1° de l'huissier nous a déclaré que Marie Louise
Françoise Philippine Peigné âgée de vingt six ans son épouse en légitime
mariage est accouchée hier à dix heures du soir d'un enfant mâle auquel
il a donné les prénoms de Pierre Léon

signatures quatre notaires
co-maire

D'après cette déclaration et sur la requête à moi faite
par le dit Contour père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les deux témoins
et le père de l'enfant ont signé avec moi après lecture faite

P. Vigreux

Peigné

Peigné

P. Vigreux

Contour
Lait de Clarel

Contour

Lait de Clarel
Maire

N° 17

Eugénie Victoire
Denoix

Aujourd'hui seize mai mil huit cent quatorze une heure de relevée pardevant
Maire de la commune de Jussieu département de la Seine, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

En Comparu Dominique Denoix Cultivateur âgé de soixante huit ans
demeurant à Jussieu

Lequel était assisté 1° de Jean Pierre Denoix aussi cultivateur âgé de cinquante
quatre ans 2° de Louis Jean Baptiste Fichon propriétaire âgé de quarante
ans tous deux demeurant à Jussieu

Lequel nous a déclaré que Marie Antoinette Gillet son épouse en
légitime mariage était accouchée aujourd'hui samedi d'un enfant femelle auquel
il a donné le prénom d'Eugénie Victoire

D'après cette déclaration et sur la requête à moi faite par le dit
Dominique Denoix père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les deux témoins
et le père ont signé avec moi après lecture faite.

D. Denoix & P. Denoix

Denoix

Comité d'illumination

Lait de Clarel

Maire

No 18

Dorothee augustine

No 09uant

~~~~~

Aujourd'hui trois mai mil huit cent quatorze huit heures du matin pardevant nous Jean Pierre Lavit De clauzel, maire de la commune de seurs département de la Seine, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Et Comparu Jacques aine Roquant vigneron agé de vingt sept ans demeurant à seurs

Lequel était assisté 1°. de Auguste Felix Drejet aussi vigneron agé de vingt six ans 2°. de Louis Jean Baptiste Pinchon proprié. agé de quarante ans tous deux demeurant à seurs

Lequel nous a déclaré que Françoise Joseph Drejet agée de trente cinq ans son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à une heure du matin d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Dorothee Augustine

D'après cette déclaration et sur l'requisi. tion ainsi faite par le dit Roquant père de l'enfant, j'ai dressé le présent acte lequel deux témoins ont signé avec moi après lecture faite

af Drejet  
D Pinch

Roquant

Pinchon

Lavit de Clauzel

No 19

Virginie Constante

Amiet

~~~~~

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatorze huit heures du matin pardevant nous Jean Pierre Lavit De clauzel — maire de la commune de seurs département de la Seine — faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Et Comparu Henry Louis Amiet horloger dem. à seurs agé de quarante huit ans

Lequel était assisté de Nicolas Berger jardinier agé de ans 2°. Louis Jean Baptiste Pinchon proprié. agé de quarante ans tous deux demeurant à seurs

Nous a déclaré que Marie Louise Adelaide Lepêtre agée de quarante deux ans son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à deux heures du matin d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom de Virginie Constante.

D'après cette déclaration et sur l'requisi. tion ainsi faite par le père de l'enfant j'ai dressé le présent acte lequel deux témoins et le père ont signé après lecture faite

Amiet

Reb Baquemet

Pinchon

Berger

M. L. Barbey
Lavit de Clauzel

N° 20

hiard aine Clementine



18

Aujourd'hui Douze juin mil huit cent quarante
Cinq heures du soir devant nous Jean Pierre Laroche maire de la commune de Sceaux département de la Seine faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil

Est comparu Jacques hiard Maître menuisier demeurant à Sceaux
agé de vingt sept ans.

Lequel était assisté 1° de Louis Jean Baptiste Guichon propriétaire agé
de quarante ans 2° de Jacques Charles Laroche agé de trente ans tous deux demeurant à Sceaux.

Nous déclarons que Mme Sophie Dubaut son épouse en légitime
mariage agée de trente ans est accouchée aujourd'hui à deux heures après midi
d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom de Mme Clementine

D'après cette déclaration et sur l'assignation à moi faite par le
dit Jacques hiard de l'hiard père de l'enfant j'ai dressé le
présent acte que les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite

approuvé quatre mots
rayés comme suit

hiard
Laroche
Clementine

Laroche

hiard

hiard

Laroche

N° 21

Sophie Flore
Noblet

Aujourd'hui Sept Juin mil huit cent quarante onze heures du matin
Devant nous Jean Pierre Laroche maire de la commune de Sceaux
département de la Seine faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Est comparu Simon Michel Noblet Lame de Cabriote agé de trente
neuf ans Domicilié à Sceaux

Lequel était assisté 1° de Jacques Hubert Noblet maître maçon
agé de soixante deux ans 2° de Daniel Henry Barot agé de cinquante
six ans tous deux demeurant à Sceaux

Nous déclarons que Marie Marguerite Bertrand Simon son épouse en
légitime mariage agée de vingt quatre ans est accouchée aujourd'hui d'un enfant femelle
auquel il a donné le prénom de Sophie Flore

D'après cette déclaration et sur l'assignation à moi faite par
le dit Noblet père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les deux
témoins ont signé avec moi après lecture faite.

Noblet

Laroche

Noblet

Laroche

110 22
 Louis Léonie
 Benoist

Aujourd'hui Vingt Deux Juin mil huit Cent quatre-vingt quatre heures du soir. Pardevant nous Jean Etienne Lavit-Declauzel, maire de la commune de Jecaux département de la Seine, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

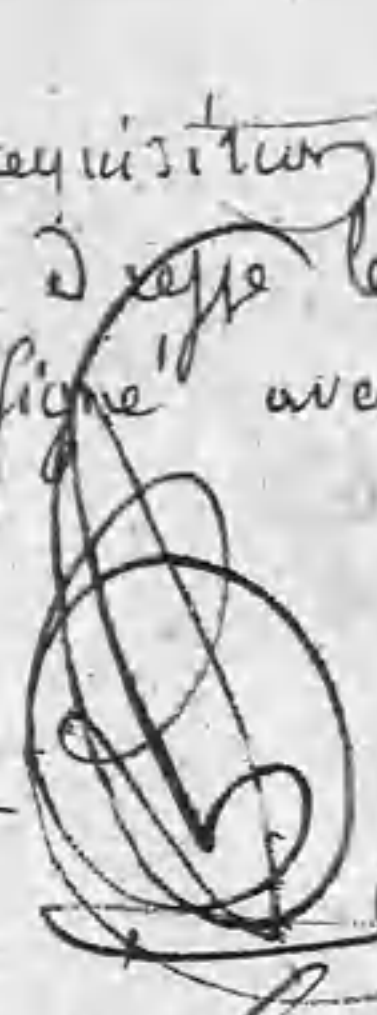
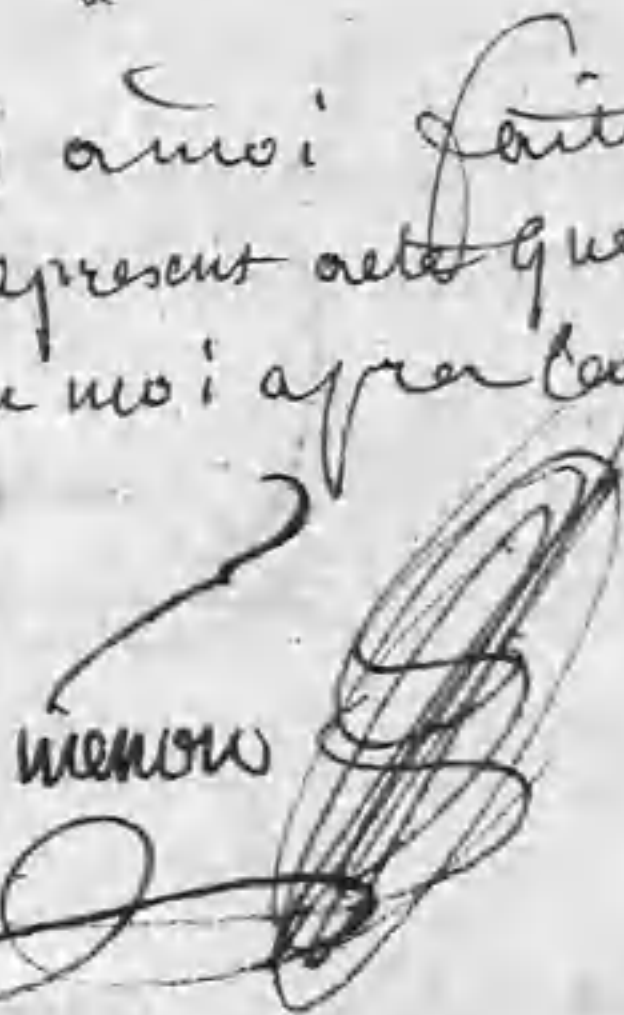
Est comparu Etienne enfant Benoist Suintre en bâtiment âgé de dix-neuf ans demeurant à Jecaux

Lequel était assisté de Jean Baptiste Francois sieulle, marchand mercier âgé de vingt-trois ans 20. Louis Jean Baptiste Guichon propriétaire âgé de quarante ans tous deux demeurant à Jecaux

Nous a déclaré que Louis Nicole Porté son épouse en légitime mariage âgée de vingt-sept ans est accouchée ce jourd'hui d'un enfant d'un enfant-femelle auquel il a donné les prénoms de Louis Léonie.

D'après cette déclaration et sur la requête à moi faite par le dit Sr Benoist père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les deux témoins et le père de l'enfant ont signé avec moi après lecture faite

Benoist Sieulle

Lavit de Clauzel

N° 23
 Virginie-Marie
 Sassin

Aujourd'hui quatre Juillet mil huit Cent quatre-vingt quatre heures du matin. Pardevant nous Jean Etienne Lavit-Declauzel Maire de la commune de Jecaux département de la Seine, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

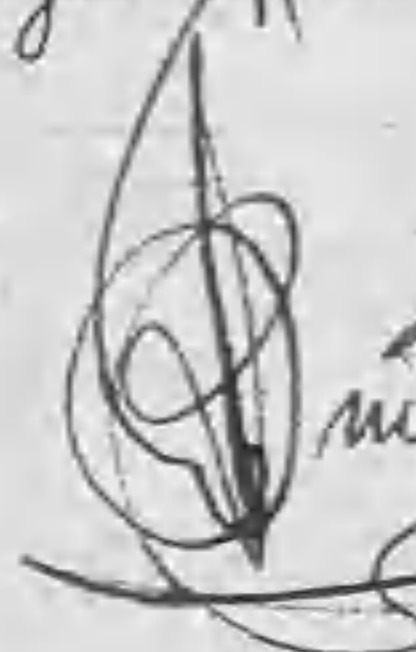
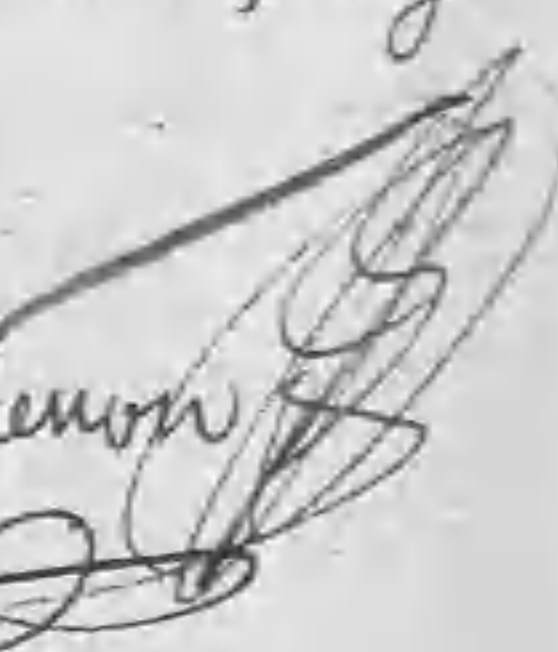
Est comparu Jean Baptiste Sassin Carrier, demeurant à Jecaux âgé de huit ans.

Lequel était assisté de Jean Baptiste Guichon propriétaire âgé de quarante ans 20. De Nicolas Nogel aumônier propriétaire âgé de huit-seize ans tous deux demeurant à Jecaux.

Nous a déclaré que ~~elle~~ Françoise Nion, âgée de huit ans son épouse en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui d'un enfant-femelle auquel il a donné les prénoms de Virginie Marie.

D'après cette déclaration et sur la requête à moi faite par le dit Sassin (Jean Baptiste) père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les deux témoins ont signé le père de l'enfant ayant déclaré ne le savoir après lecture faite

Nogel
 Lavit de Clauzel

No 24
Marie Genevieve
Sannereau



Sept
8 May

Aujourd'hui quatre Juillet mil huit cent quatorze
Quatre heures du soir
Honneur Louis Dechaugel, maire de la commune de Jussieu
Département de la Seine, chevalier de l'ordre Royal et militaire de
Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
Et comparu Magloire Henri Sannereau notre Convenu
Demeurant à Jussieu âgé de trente un an
Lequel était assisté de Jean Pierre Sannier Vigneray âgé
de quarante six ans 2°. de Jean Louis Denise Euphrasie aussi Vigneray
agés de trente ans tous deux demeurant à Jussieu
Et nous a déclaré que Marie Louise Chuilard âgée de vingt
six ans son épouse en légitime mariage, M accouchée ce jourd'hui
à deux heures du soir d'un enfant femelle auquel il a donné le
prénom de Marie Genevieve
D'après cette déclaration et sur la réquisition ainsi faite
par ledit Sannereau père de l'enfant j'ai dressé le présent acte
que les deux témoins et le père de l'enfant ont signé avec moi après
lecture faite. Passereau Sannier

Chaplain
Louis Dechaugel
maire

No 25
Jean Baptiste Delarge

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent quatorze huit heures du soir
Honneur Louis Dechaugel, maire de la commune de Jussieu
Département de la Seine
chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil
Et comparu Jean Pierre Delarge cultivateur âgé de trente un an demeurant
à Jussieu
Lequel était assisté de Louis Jean Baptiste Fiehon propriétaire âgé de quarante
ans 2°. Pierre Bauguer Noblet Maçon entrepreneur agé de trente deux ans tous deux demeurant
à Jussieu
Et nous a déclaré que Marie Madeleine Courtois, son épouse en légitime mariage
est accouchée ce jourd'hui à sept heures du soir d'un enfant mâle auquel il a donné le prénom
de Jean Baptiste (ladite Marie Madeleine Courtois âgée de trente un an)
D'après cette déclaration et sur la réquisition ainsi faite par ledit Delarge
père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les deux témoins ont signé avec moi
après lecture faite.

Maçon Le Large Noblet

Louis Dechaugel
maire

W. 26.
Bourcier
Baptiste Antoine

Ce jourd'hui vingt six Juillet quatre heures d'après
l'ordonnance nous Jean Etienne Lavit Declauzel Maire de la
Commune de Jecaux Département de la Seine, faisant les fonctions
d'Officier public de l'état civil, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire
de Saint Louis

Et Comparu Louis Jean Marie Bourcier, âgé
de vingt sept ans Maçon demeurant à Jecaux
Lequel était assisté de deux témoins
Nuyeron âgé de quarante neuf ans 2° de Louis Jean
Baptiste Guichon propriétaire âgé de quarante ans
tous deux demeurant à Jecaux

Je nous a déclaré que Victoire Vérore Chouret
son épouse en légitime mariage âgée de vingt sept ans, est accouchée
aujourd'hui d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Jean
Baptiste Antoine, l'adite femme Bourcier âgée de vingt sept ans
Après cette déclaration et sur la réquisition amovante
par le père de l'enfant; j'ai dressé le présent acte que les deux
tenus ont signé avec nous après lecture faite à l'exception de
Louis Jean Marie Bourcier qui a déclaré qu'il ne savait rien de la naissance

Guichon

Lavit de Clauzel

Maire

W. 27.
De Saint Paul
Prosper Louis

Ce jourd'hui sept-vingt-neuf-huit-cent-quatorze dix heures
du matin, l'ordonnance nous Jean Etienne Lavit Declauzel Maire de
la Commune de Jecaux Département de la Seine, faisant les fonctions
d'Officier public de l'état civil et Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de
Saint Louis

Et Comparu Mr Boniface Prosper De Saint Paul receveur
particulier de l'arrondissement de Jecaux âgé de soixante un ans demeurant au Jecaux

Lequel était assisté de 1° de Mr Nicolas Antiche Minon Comte
âgé de quatre-vingt quatre ans, 2° de M. Lefevre (Christophe Louis)
Chirurgien âgé de cinquante sept ans tous deux demeurant à Jecaux

Je nous a déclaré que Mademoiselle Melanie Leprieux son
épouse en légitime mariage âgée de vingt quatre ans est accouchée
aujourd'hui à sept heures d'un enfant mâle auquel il a
donné les prénoms de Prosper Louis.

Après cette déclaration et sur la réquisition

Je soussigné Benfame
 Desormes Paul père de l'enfant
 acte que les deux témoins et moi
 après lecture faite.



Desormes
 j'ai dressé le présent
 acte signé avec moi

Mairie
 de Paris

Le Maire

Desormes Paul

Lefevre

Avis de Clarel

N° 28 -

Gillot Jean
 Marie Julie

Aujourd'hui huit août mil huit cent quarante sept heures
 du matin pardevant nous Jean Etienne Laroche De Clarel Maire
 de la commune de Paris chevalier de l'ordre royal et militaire
 de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état
 civil

En comparu Julien Pierre Gillot journalier âgé de
 trente quatre ans demeurant à Paris
 lequel était assisté de 1° François Pierre Chambault maçon
 âgé de quarante six ans 2° de Jean Baptiste Lambert ouvrier
 en fer âgé de quarante quatre ans tous deux demeurant à Paris
 Et nous a déclaré que Louise Marguerite Chambault
 âgée de trente quatre ans son épouse légitime Mariage des
 secondes époux d'un enfant mâle auquel il a donné les
 prénoms de Jean Marie Julie

D'après cette déclaration et sur la requête unanime
 faite par le Gillot père de l'enfant j'ai dressé le présent acte
 lequel lesdits deux témoins ont signé avec moi après lecture faite

Gillot

Lambert Chambault

Avis de Clarel

N° 29 -

Bourcier
 Marie Julie

Aujourd'hui onze août mil huit cent quarante huit heures du matin pardevant nous
 Jean Etienne Laroche De Clarel Maire de la commune de Paris chevalier de l'ordre royal et militaire
 de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

En comparu Silvain Antoine Bourcier Maçon âgé de vingt quatre ans
 demeurant à Paris
 lequel était assisté 1° Silvain Goyet Tardieu âgé de cinquante trois ans
 2° Louis Jean Baptiste Duchon âgé de quarante ans Employé à la sous préfecture
 tous deux demeurant à Paris

Et nous a déclaré que Julie Genevieve Doulé âgée de vingt trois ans
 son épouse légitime mariage est accouchée aujourd'hui à dix heures du matin
 d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Marie Julie

D'après cette déclaration et sur la requête unanime faite par le
 dit Bourcier père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé
 avec moi après lecture faite

Bourcier & Goyet

Doulé

Avis de Clarel

No 30

Levin (Francois)

Aujourd'hui Douze août mil huit cent quarante huit heure
D'unanimité S'assemblant pour Jean Étienne Saint Declanget mari
de la femme de Jean chevalier de l'ordre Royal et militaire de
Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
Et Comparu Claude Marc Levin fermier âgé de
trente ans demeurant à Jussy

Lequel était assisté 1^o de Yonni Jean Baptiste Winchon
propriétaire âgé de quarante ans 2^o Antoine François Dien, jardinier
âgé de cinquante ans tous deux demeurant à Jussy

Et nous a déclaré que Marie Marguerite Genesier figure
son épouse en légitime mariage âgée de trente trois ans est
accouchée ce jourd'hui à trois heures d'un enfant mâle
au quel il a donné le prénom de François

D'après cette déclaration et sur l'exhibition dudit fils
Levin père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les
premiers témoins et le père de l'enfant ont signé après lecture faite
quont au sieur Dien il a déclaré ne le savoir de si interjelle.

approuvé au notaire et au

Levin
Lavit de Clavel

Levin
Lavit de Clavel

No 31

Auguste Jean Jacques

Au mil huit cent quarante le vingt cinq d'un
l'avis six heures du soir s'assemblant pour Jean Étienne
Lavit Declanget, mari de la femme de Jean chevalier
de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Et Comparu Madame de Segasse sage femme, dont
à Fontenay aux roses laquelle nous a déclaré que le vingt cinq
du dit mois trois heures après midi la dame Elizabeth Genesier
Louise Lambert âgée de trente cinq ans est accouchée dans la maison
de M^{re} Maurel rue Boudan n^o 121 d'un enfant d'un sexe masculin
auquel elle a donné le prénom d'Auguste Jean Jacques

Les dits déclaration et présentation faite en présence
1^o de Jean Victor Tiepon md Epicier âgé de trente six ans
et 2^o d'Augustin Rattin Comelier âgé de trente quatre ans
tous deux demeurant à Jussy témoins qui ont signé avec la
déclarante et nous à l'exception du sieur Rattin qui a déclaré
ne le savoir. après lecture faite

à Jussy Indicateur Fontaine

Levin
Lavit de Clavel

de Segasse
Lavit de Clavel

no 32

Garnon
Rosalie Comie



Nous
Mey

Aujourd'hui dix huit septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf heures du soir

En présence nous Jean Etienne Lavit Dechaufet maire de la Commune de Jecaux, chevalier de l'ordre Royal et militaire de saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Et Comparu Mr Adrien Chanchis étudiant en droit âgé de vingt cinq ans demeurant à Jecaux

Lequel était assisté 1^{er} de Nicolas Louis Garnon négociant âgé de quarante six ans oncle maternel de l'enfant 2^e de Mr Louis Eléonor François Desgranges Notaire Royal âgé de trente six ans grand oncle, tous deux demeurant en celieu de Jecaux.

Et nous a déclaré que Mme Héroise Rosalie Garnon son épouse en légitime mariage âgée de vingt ans est enceinte ce jourd'hui à huit heures du soir d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Rosalie Comie,

D'après cette déclaration et sur la réquisition dudit sieur Chanchis père de l'enfant, j'ai dressé le présent acte que les deux témoins et le père de l'enfant ont signé avec moi après lecture faite ainsi que Mesdames Denise ~~Flou~~ Redemours 2^e de Mr François Desgranges propriétaire à Jecaux Dis ayeule dudit enfant et Marie Rose Desgranges épouse de Mr Garnon susnommé, ayeule de l'enfant et autres parents et amis présents.

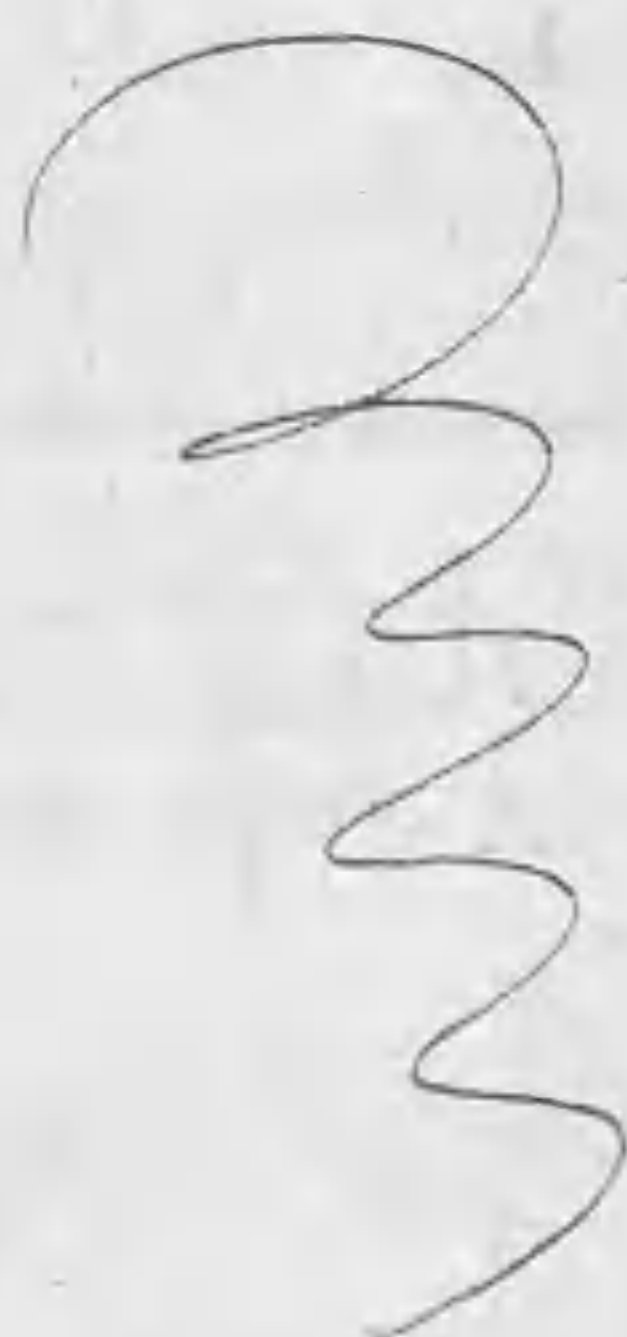
Garnon

Desgranges
R. Redemours

M. R. Desgranges

Lavit de Lavit

Chanchis



No 33

Chevrola Alphonse

Aujourd'hui dix octobre mil huit cent quatorze sept heures du matin Pardevant nous Jean ~~Ant~~ Baptiste Maistre adjoint à l'annuaire & Jecaux faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

En Comparu Leonard Chevrola Boulanger age de trente ans demeurant a Jecaux

Lequel etait assiste 1°. de Jean Baptiste Michel Laine Vigneron Cultivateur age de cinquante deux ans 2°. Pierre Adrien Curroy Serrurier age de quarante dix ans tous deux demeurant a Jecaux

Il nous a declare que Marie Beanne Elizabeth Dupuis son épouse en legitime mariage agee de vingt neuf ans est accouchée aujourd'hui a deux heures du matin d'un enfant male auquel il a donne le prenom d'Alphonse.

D'après cette declaration et sur l'acquiescement du dit Sr Chevrola pere de l'enfant, j'ai dresse le present acte que les temoins ont signe avec moi apres lecture faite. ausray M. Laine

L. Chevrola

Maistre

Aujourd'hui dix sept octobre mil huit cent quatorze sept heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit de laugel Maire de la commune de Jecaux département de la Seine Chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil,

En Comparu Jean Pierre Dutu Charpentier age de vingt trois ans demeurant a Jecaux,

Lequel etait assiste 1°. de Jean Pierre Boulogne Charron age de quarante six ans 2°. Louis Jean Baptiste Pichon Employés tous deux demeurant a Jecaux

Il nous a declare que Therese Fluchet agee de vingt trois ans son épouse en legitime mariage est accouchée aujourd'hui a six heures du matin d'un enfant male auquel il a donne le prenom de Victor

D'après cette declaration et sur l'acquiescement du dit Sr Dutu Jean Pierre pere de l'enfant j'ai dresse le present acte que les temoins ont signe avec moi et le pere de l'enfant apres lecture faite.

Boulogne Dutu

Lavit de laugel

Dutou

approuve un moi agee de

ausray

M. Laine

L. Chevrola

Lavit de laugel

No 34

Dutu, Victor

N^o 35.

Cailieux
Henry



8
M

Aujourd'hui huit cent quatorze dix heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declausel maire de la commune de Jussas Département de la Seine Chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Et comparu Henri Cailieux serrurier en bâtiment âgé de vingt neuf ans demeurant à Jussas
Lequel était assisté de M^r. de Louis Jean Baptiste Fuchon Employé âgé de quarante ans et de femme Guillon Cailieux de pierre âgé de trente neuf ans tous deux demeurant à Jussas

Et nous a déclaré que Thérèse sœur son épouse en légitime mariage âgée de vingt quatre ans est accouchée aujourd'hui d'une fille du matin d'un enfant Male auquel il a donné le prénom d'Henry -

D'après cette déclaration et sur la requête faite par ledit sieur Henry Cailieux père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé avec moi et le père après lecture faite

En moi Cailieux Guillon
Lavit de Clause

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatorze sept heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declausel maire de la commune de Jussas Département de la Seine Chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Et comparu Marie Paul Figeaux Douche âgée de trente trois ans demeurant à Jussas
Lequel était assisté de M^r. de Louis Jean Baptiste Fuchon Employé âgé de quarante ans et de Jean Victor Fleprou m^r. âgé de trente six ans tous deux demeurant à Jussas
Et nous a déclaré que Elizabeth Royer son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui d'une fille du matin d'une fille laquelle auquel il a donné le nom d'Elizabeth

D'après cette déclaration et sur la requête de M^r. de Figeaux père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé avec moi après lecture faite

Figeaux En moi
Lavit de Clause

N^o 36

Figeaux
Elizabeth

11° 37

Moullé

Rosine

Aujourd'hui : deux novembre mil huit cent quatorze sept heures
 Demain : devant nous Jean Etienne Lavit Declauzel mari
 de la femme de Jean Chevalier de l'ordre royal et militaire
 de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état
 civil

Et comparu Jean Baptiste Leonard Moullé Vigneron
 âgé de vingt neuf ans et demi demeurant à Jézeux

Lequel a été assisté de Jean Nicolas Moullé âgé de quarante
 deux ans Capitaine au vingtième Régiment d'infanterie actuellement en
 permission au camp de Jézeux 2° Magloire Henry Fanereau concubine
 demeurant à Jézeux âgé de trente un ans

Et nous a déclaré que Elizabeth Guillard son épouse en
 légitime mariage est accouchée aujourd'hui à deux heures du matin
 d'un enfant fille auquel il a donné le prénom de Rosine

D'après cette déclaration et celle à moi faite par lesdits
 Moullé père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que lesdits
 ont signé avec moi après lecture faite

Moullé
 Lavit de Clauzel

no 38

Angrand

André Léon

Aujourd'hui quinze novembre onze heures du matin de l'année
 mil huit cent quatorze Devant nous Jean Etienne Lavit Declauzel
 mari de la femme de Jean Chevalier de l'ordre royal et militaire
 de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Et comparu lesdits André Angrand homme de Cabrioletage
 de cinquante sept ans demeurant à Jézeux

Lequel a été assisté de Louis Jean Baptiste Fuchon âgé de
 quarante ans employé 2° de Claude Marie Lebin fermier âgé de trente
 ans tous deux demeurant à Jézeux

Et nous a déclaré que Marie Adelaide Cornu son
 épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui dix heures du matin
 d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms de André Léon

D'après cette déclaration et celle à moi faite par lesdits
 André Angrand père de l'enfant, j'ai dressé le présent acte que lesdits
 ont signé avec moi après lecture faite

Lebin

Lavit de Clauzel

Menon

No 39

Genevieve Caroline
Drouot
Laroisne



cent
Mey

Aujourd'hui vingt quatre
cent quatorze huit heures du matin
Monsieur Louis Declauzel maire de la commune de Jeauy chevalier
de l'ordre Royal et Militaire de Saint Louis faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil
Est comparu Jacques Laroisne cuisinier demeurant à Jeauy
âgé de soixante quatre ans

Lequel était assisté 1° de Claude Désiré Marcommier vigneron
demeurant dans le département de Seine et Oise âgé de trente quatre ans beaufrère
du Sr Laroisne et étant ce jourd'hui à Jeauy

2° Louis Jean Baptiste Duchon employé âgé de quarante ans
demeurant à Jeauy

Et nous a déclaré que Genevieve Drouot son épouse en légitime
mariage est accouchée ce jourd'hui à quatre heures du matin d'un
enfant femelle auquel elle a donné les prénoms de Genevieve Caroline

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le Sr
Jacques Laroisne père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que
les témoins ont signé avec nous après lecture faite à l'exception
du Sr Marcommier qui a déclaré ne le savoir de ce interpellé

Laroisne
Louis de Clauzel

approuvé en mot rayé
co. m. l.

Laroisne
Louis de Clauzel

No 40

Dreuz Charles Felix
Julien Charlemagne

Aujourd'hui deux Decembre mil huit cent quatorze huit heures
du matin Pardevant nous Jean Louis Laroisne Declauzel maire
de la commune de Jeauy chevalier de l'ordre Royal et Militaire de
Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Est comparu Auguste Felix Dreuz cultivateur âgé de vingt sept
ans demeurant à Jeauy

Lequel était assisté 1° de Maybelle Henry Parnieu couvreur
âgé de trente un an 2° Jean Baptiste Lesnard Moule âgé de vingt neuf
ans et demeurant cultivateur demeurant tous deux à Jeauy

Et nous a déclaré que marié avec Gosselin son épouse
en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui à sept heures du matin d'un
enfant mâle au quel il a donné les prénoms de Charles Felix Jules
Charlemagne, D'après cette déclaration et sur l'interpellation faite par

le père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé avec
le père de l'enfant après lecture faite à Dreuz

Moules Parnieu
Louis de Clauzel

approuvé deux mots
rayés co. m. l.

Dreuz
Moules
Louis de Clauzel

N^o 41.

Furin, Joseph
Alphonse

Cejourd'hui huit Decembre mil huit Cent quatorze huit
heures Du matin, L'ordonant nous Jean Etienne Lavit De Clauré. maire
de la commune de Jéaux, département de la Seine. Chevalier de l'Ordre
Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil.

Et Comparu Jean Gregoire ~~Martin~~ Furin charpentier
agé de trente cinq ans domicilié à Jéaux

Lequel était assisté 1^o de Guillaume Gregoire Furin
aussi charpentier agé de soixante quatre ans aient paternel
de l'enfant 2^o Jean Marie Ochet Cousin agé de quarante six
ans lui-même demeurant à Jéaux.

Et nous a déclaré que Marie Victoire Bellamy
son épouse en légitime mariage est accouchée cejourd'hui à minuit
et demi d'un enfant male auquel il a donné le prénom
de Joseph Alphonse.

D'après cette déclaration et celle à moi faite par
ledit sieur Jean Gregoire Furin pere de l'enfant j'ai dressé le présent
acte lequel l'enfant et le pere de l'enfant ont signé avec nous
après lecture faite

approuvé au mot Rayé
en noir

Furin

Ochet

Lavit De Clauré

Furin

Ochet

Lavit De Clauré



Boage
Oly

numeros du Maffage	Date des sees	Nature des vetes	nom et prenom	observation
19.	7 juin		Amiet	Virginie Constante
38.	15 novembre		Angrain	André Léon
31	28 mai		Auguste	Jean Jacques
22.	22. juin		Benoit	Louise Léonie
17.	16. Mai		Benoit	Eugenie Victoire
26.	26 juillet		Bourcier	Baptiste Antoine
29	11 aoust		Bourcier	Marie Julie
4.	15 fevrier		Brot	Antoinette
39	22 novembre		Brot	Genevieve Caroline
34.	8. novembre		Caillon	Henry
33	10 octobre		Chevrolet	Alphonse
16	11 Mai		Contour	Pierre Léon
3.	9 fevrier		De la Haye	Auguste
27.	7 avril		De Saint Paul	Prosper Louis
34	17. octobre		Dutru	Victor
40	2. decembre		Drexet	Felix Charlemagne
41.	8. decembre		Furin	Joseph Alphonse
32.	18. 7bre		Garnon	Rosalie Edme
28.	8 aoust		Gillot	Jean Marie Jules
9	22 mars		Grondar	Francois Michel
20	12. juin		Hyard	Aimé Clementine
23	4 juillet		Jassin	Virginie Marie
6	21 fevrier		Lafave	Marie Antoinette
39	27 7bre		Lavoisne	Genevieve Caroline
17.	4 Mai		Lambert	Simon Michel
24	7 juillet		Le large	Jean Baptiste
30	18 aoust		Le Bin	Francois
8	16 mars		Mailard	Francois Marie
11	15 avril		Morille	Marie Victoire
14.	24 avril		Millet	Clementine
37	12 novembre		Moule	Rosine
21	16 juin		Noblet	Sophie Flore
9	16 fevrier		Potier	Victor Cristolyph
2	31 janvier		Seulvrai	Julienne Louise Marie

N ^o en Mari age	Dates	Noms et	Prénoms
24	4 juillet	passereau	Marie Genevieve
36	9 novembre	pigeaux	Elisabeth
10	4 avril	Subtil	Genevieve flore
1	28 janvier	Roger	Etienne victor
18	3 Mai	Roquant	Dorothee Augustine
13	24 avril	Vigneron	Anastasia
12	22 avril	Vielle	Louis auguste
7	23 février	Victor	prospere

Arrêté et Clos par Nous Maire de la Commune de Neauf
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil -
 Neauf le trente un décembre mill huit cent quatorze

Lavil de Laurel
 Maire

DÉPARTEMENT

DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT Communal d

COMMUNE d

Seau

DOUBLE REGISTRE

des Actes de Naissance de l'an

BALLARD, Imprimeur du Roi et de la Préfecture du Département de la Seine;
rue J.-J. Rousseau, N°. 8.

LE présent Registre contenant *neuf* feuillets,
servira pendant l'an à inscrire les Actes de Naissance de la Commune
d Arrondissement communal,
d à l'effet de quoi il a été coté par première
et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du
Code Civil, par moi soussigné *Jugé pour l'impression de premier*
du Tribunal de première instance du
Département de la Seine.

A Paris, le *Vneuf* de *novembre* mil *en* *mil* *Cent* *quatorze*
Mlle



des Actes de Naissance de l'an

Quinze feuilles moyen à 75.

N^o. 1.

Vacuelin
felicite formose



Quinze feuilles

Aujourd'hui dix neuf jours
huit heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel
Maire de la commune de Feurs Département de la Seine chevalier de l'Ordre
Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

En Comparu M^r Jean Louis Antoine Vacuelin chef de bureau
à la sous Préfecture de Feurs y demeurant âgé de quarante cinq ans lequel
était assisté 1^o de Christophe Lemi le ferre officier de santé âgé de cinquante
trois ans 2^o de Louis Jean Baptiste Luchon employé à la sous Préfecture âgé
de quarante un ans tous deux demeurant à Feurs

Lequel nous a déclaré que Antoinette Jeanne Lemyre, son épouse
en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à huit heures moins un quart
du matin d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom de
felicite formose.

D'après cette déclaration et celle à moi faite par ledit Sieur
Vacuelin père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les deux
témoins le père de l'enfant ont signé avec nous après lecture faite

Vacuelin
Lemi
Luchon

Lavit de Clauzel

N^o. 2.

Vitry honore

Aujourd'hui vingt quatre jours mil huit cent quinze Pardevant
nous Jean Etienne Lavit Declauzel maire de la commune de Feurs
Département de la Seine chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

En comparu 1^o Sieur Vincent Guilloups vigneron âgé de quarante neuf
ans 2^o Charles Chevillon aussi vigneron âgé de quarante sept ans tous deux
demeurant à Feurs

Lequel nous a déclaré que Marie Jeanne Duval son épouse en
légitime mariage est accouchée le vingt deux du présent dix heures du soir
d'un enfant male auquel il a donné le prénom de honore

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le dit
Jean Simon honore Vitry père de l'enfant j'ai dressé le présent acte
que les deux témoins ont signé avec nous quant au dit Vitry père il a déclaré
ne le savoir de ce interpellé us sur l'acte fait

V. Guilloups

Chevillon

Lavit de Clauzel

1^o Jean Simon honore Vitry
cordonnier âgé de quarante
ans demeurant à Feurs

V. Guilloups

Chevillon

Lavit de Clauzel

1203

Berger Nicolas.
Joseph
fournier

Aujourd'hui Cinq heures mil huit Cent quinze neuf
heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit
Declauzel maire de la commune de Seignas, Département de la
Loire Chercheur de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil
Et comparu Francois Nicolas Berger, jardinier agé
de trente cinq ans pere de l'enfant demeurant a Seignas
1.° Christophe Louis Leferre officier de l'Etat agé de
cinquante huit ans

3.° Jean Denard homme de confiance agé de soixante huit
ans tous deux demeurant a Seignas

Lequel nous a déclaré que Marie Charlotte Douard
son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui a huit
heures du matin d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms
de Nicolas Joseph.

D'après cette déclaration et celle a moi faite par le
dit sieur Berger pere de l'enfant j'ai dressé le présent
acte que les témoins et lui ont signé après lecture faite
Berger

J. Berger
Lavit de Laurels

1104
Drey Vincent
Dreyer

Aujourd'hui Dix huit heures mil huit Cent quinze huit
heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel
maire de la commune de Seignas, Département de la Loire Chercheur de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

Et comparu Vincent Drey Cultivateur agé de trente cinq ans
demeurant a Seignas pere de l'enfant

2.° Charles Chevillon aussi cultivateur agé de quarante sept
ans demeurant a Seignas

3.° Louis Jean Baptiste Puchon Employé agé de quarante
ans demeurant pareillement a Seignas

Lequel nous a déclaré que Marie Catherine Charlotte Douo,
son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui a onze heures du
soir d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms de Vincent
Laurels

D'après cette déclaration et celle a moi faite par
le dit sieur Drey pere de l'enfant j'ai dressé le présent acte
que les témoins ont signé après lecture de l'enfant et nous après
lecture faite. Drey

Chercheur
Lavit de Laurels
Maire

Témoins
Drey

N^o 5
Ballane
Jean Marie Hypolite

Aujourd'hui huit mars mil huit cent quinze
huit heures du matin Ponderant
Lavit Declauzel maire de la
Département de la Seine (Seine-et-Oise)
Militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public
et de l'Etat Civil

Et comparus 1^o Jean Marie Ballane Bourrelles
agé de trente un an père de l'enfant demeurant à Secaux
2^o Louis Jean Baptiste Luchon Employé agé de
quarante ans demeurant à Secaux
3^o Louis Pierre Nicolas Morelle Véticier premier
agé de quarante huit ans demeurant à Secaux

Lequel nous a déclaré que Geneviève Sigreux
son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui
deux heures du matin d'un enfant mâle au quel il a
Donné les prénoms Jean Marie Hypolite.

D'après cette déclaration et celle à moi faite
par le dit sieur Ballane père de l'enfant j'ai dressé le
présent acte que les témoins et lui ont signé après lecture faite
J M Ballane
Morelle

Lavit de Clauzel

N^o 6.
Diepou -
Joachim Eugene

Aujourd'hui douze mars mil huit cent quinze deux heures de
relevée Ponderant pour Jean Antoine Lavit Declauzel, maire de
la commune de Secaux Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de
Saint Louis faisant les fonctions d'officier public et de l'Etat Civil

Et comparus 1^o Jean Victor Diepou père de l'enfant
agé de trente sept ans demeurant à Secaux

2^o Victor Botier Chapelier demeurant à Secaux
agé de quarante un an

3^o Jean Pierre Dutu, Charpentier agé de vingt trois
ans tout Secaux demeurant à Secaux

Lequel nous a déclaré que Rose Adelaide Dutu son épouse
en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à une heure de relevée
d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms de Joachim Eugene

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le dit sieur
Diepou père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les deux témoins
ont signé après lecture faite et nous après lecture faite

Lavit de Clauzel

Lavit de Clauzel

NO 7

Guilloups
maman eugene

Aujourd'hui treize avril mil huit cent quinze huit heures
Du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel
Maire de la commune de Fleury département de la Seine
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil -
Et Comparu 10 Pierre Vincent Guilloups cultivateur
agé de quarante neuf ans pere de l'enfant
20. Denis Etienne Guilloups aussi cultivateur agé de
quarante huit ans et 30. Michel Brulé aussi cultivateur
de quarante sept ans Tous trois demeurant a Fleury
Lequel nous a déclaré que Marie Jeanne Brulé
son épouse en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui
à quatre heures d'un enfant mâle auquel
il a donné les prénoms de Maman Eugene
D'après cette déclaration et celle à moi faite par
le dit Pierre Vincent Guilloups pere de l'enfant j'ai
dans le présent acte que les témoins et le pere de l'enfant
ont signé avec nous après lecture faite
guilloups

69116
Lavit de Clauzel

NO 8

Guilloups
Jean Adolphe

Aujourd'hui treize avril mil huit cent quinze huit heures
Du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel maire
de la commune de Fleury département de la Seine faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil -
Et Comparu 10. Pierre Vincent Guilloups cultivateur
agé de quarante neuf ans pere de l'enfant
20. Denis Etienne Guilloups aussi cultivateur agé
de quarante huit ans et 30. Michel Brulé aussi cultivateur agé
de quarante sept ans Tous trois demeurant a Fleury
Lequel nous a déclaré que Marie Jeanne Brulé -
son épouse en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui à quatre
heures d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms
de Jean Adolphe
D'après cette déclaration et celle à moi faite par le dit
Sieur Pierre Vincent Guilloups pere de l'enfant j'ai dressé le présent acte
que les témoins et le pere de l'enfant ont signé avec nous après lecture faite
guilloups guilloups

69116
Lavit de Clauzel

N° 9

Brot

Marie, Virginie

Aujourd'hui quatorze avril mil-
une heure de relevée Pardevant nous
Declauzel maire de la commune de
de la Seine faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil



trois
huit cent quinze
Jean Etienne Lamb
deux départements
de la Seine

Et Comparu Jacques Brot journalier âgé de trente dix ans
père de l'enfant

1° Louis Jean Baptiste Pinchon employé âgé de quarante
un ans et 2° Jean Baptiste Lambert menuisier âgé de
quarante cinq ans Tous trois demeurant à Paris

Lequel nous a déclaré que Marie Antoinette Aubouin
son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à onze heures
du matin d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms
de Marie Virginie

D'après cette déclaration et celle a moi faite par le
dit Jacques Brot père de l'enfant j'ai dressé le présent acte
que les témoins ont signé aussi que le père après lecture faite

Brot Lambert

[Signature]

Lavit de Clauré

N° 10

De la Haye

Francoise René

Aujourd'hui Vingt quatre avril mil huit cent quinze deux
heures de relevée Pardevant nous Jean Etienne Lamb Declauzel
maire de la commune de deux départements de la Seine faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Et Comparu Pierre Julien Delahaye limonadier âgé de
vingt neuf ans père de l'enfant

1° Marie Auguste Lefebvre âgé de vingt un ans tisserand
à Paris

2° Louis Jean Baptiste Pinchon employé âgé de quarante un ans
tous trois demeurant à Paris

Lequel nous a déclaré que Therese Victoire Lefebvre son
épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à une heure de relevée
d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Francoise René

D'après cette déclaration et celle a moi faite par le
dit Pierre Julien Delahaye père de l'enfant j'ai dressé le présent
acte que les témoins et le père de l'enfant ont signé avec nous après
lecture faite

Delahaye Lefebvre

[Signature]

Lavit de Clauré

N^o 11
 Soultier Louise
 Henriette

Ce jourd'hui vingt huit avril mil huit cent quinze
 sept heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit
 Declaiget maire de la commune de secans département de
 la Seine faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Et Comparu 1^o le Sieur Michel Morin ^{mon neveu}
 demeurant a Fontenay aux roses age de soixante un an grand
 pere de l'enfant etant aujourd'hui au secours

2^o Francois Andre Tamaud ne Douchet age de
 cinquante cinq ans demeurant a secans

Lesquels nous ont declare que Marie Sophie Soultier
 épouse du Sr Louis Augustin Douchet en legitime Mariage
 est accouchée hier à cinq heures du soir d'un enfant femelle
 auquel ils ont donne les prenom de Louise Henriette

D'après cette déclaration le pere de l'enfant etant
 absent j'ai dressé le present acte que les temoins declarans
 ont signe avec nous apres lecture faite

Morin Tasseau

Lavit de Clarel

N^o 12
 Aubry
 Garnier
 Olympie Clotilde

Ce jourd'hui vingt cinq mai mil huit cent quinze sept heures
 du soir Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declaiget maire de la commune
 de secans département de la Seine faisant les fonctions d'officier public
 de l'Etat civil

Et Comparu 1^o Jean Francois Jacquier Aubry
 enfonneur à la Manufacture de secans demeurant age de
 trente quatre ans pere de l'enfant

2^o Michel Genier age de quarante deux ans
 marchand de Mars St Jean Marie Balland m^{re} Bonnelier
 age de trente deux ans tous deux demeurant a secans

Lesquels nous ont declare que Louise Emelie Garnier
 son épouse en legitime mariage est accouchée aujourd'hui à quatre heures
 du soir d'un enfant femelle auquel il a donne le prenom de Olympie Clotilde

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le pere
 de l'enfant j'ai signe le present acte que les temoins ont signe ainsi
 que le pere de l'enfant apres lecture faite

Balland Aubry Le temoin

Lavit de Clarel

110.13

Françoise Josephine
Morelle

Aujourd'hui trente un mai mil huit cent quinze
à huit heures du soir Pardevant
Evariste Declauzel Maire de la commune
de la Seiche faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
Et Comparu 1^o Le Sieur Etienne François Morelle
Maire, âgé de quarante sept ans Demeurant à Seignelay père de
l'enfant

2^o Claude Maurice Laurain Maître couvreur
Âgé de trente ans 3^o Pierre Boulogne Charroy âgé de quarante
sept ans tous deux Demeurant à Seignelay

Lesquels nous a dit et déclaré que Helene Marguerite
Laurain son épouse âgée de quarante deux ans son épouse
en légitime mariage est accouchée ce jourd'hui à huit heures
du soir d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom
de Françoise Josephine

D'après cette déclaration et celle à moi faite par
le père de l'enfant j'ai donc le présent acte que les témoins et
nous avons signé après lecture faite à l'exception du dit Morelle
père de l'enfant qui a déclaré ne le savoir de ce interpellé suivant
la loi.

Laurain Boulogne,
L'avis de Claude

N^o 14.
Hoyel (Julien)

Aujourd'hui vingt juin mil huit cent quinze huit heures
du matin Pardevant nous
adjoins à la Mairie de Seignelay département de la Seiche faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Et Comparu 1^o Charles Antoine Hoyel jardinier
âgé de trente ans Demeurant à Seignelay père de l'enfant

2^o Louis Jean Baptiste Duchon Employé âgé de
quarante un ans 3^o Pierre Mathieu Clavier maçon âgé
de trente cinq ans tous deux Demeurant à Seignelay

Lesquels nous ont déclaré que Gertrude Gisse son épouse
en légitime mariage âgée de trente un ans est accouchée ce jourd'hui
à huit heures du matin d'un enfant mâle auquel il a donné le prénom
de Julien

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le
père de l'enfant j'ai donc le présent acte que les témoins ont signé
avec nous, le père de l'enfant ayant déclaré ne le savoir après
lecture faite.

Clavier

Laurain
adjoins

Duchon

W 15
Potier Louis Julie
Désiré

Aujourd'hui deux heures D'elles huit heures quinze
neuf heures D'après Pardevant nous Jean Gicem L'avis D'élargel
maire de la commune de Jecaux chevalier D'ordre Royal et militaire
de Jecaux Louis faisant les fonctions D'officier public Del Cat civil

En Comparu 1^o François Victor Potier né Chajellier âgé de
quarante quatre ans père de l'enfant
2^o Louis Jean Baptiste Pinchon employé âgé de quarante ans
3^o Louis Pierre Nicolas Morelle Titrier âgé de quarante huit ans tous
trois Demeurant à Jecaux

Lesquels nous ont déclaré que François Marie Madeleine
Guillot épouse dudit Potier son épouse en légitime mariage âgée de trente huit
ans en accouchée ce jourd'hui à huit heures D'après D'un enfant
femelle auquel il donne les prénoms de Louise Julie Désiré

D'après cette déclaration et celle a moi faite par le père de
l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé et le
père après lecture faite.

Morelle

Pinchon

L'avis de Claude Potier

Aujourd'hui trois heures huit heures quinze sept
neuf heures D'après Pardevant nous Jean Gicem L'avis D'élargel
maire de la commune de Jecaux chevalier D'ordre Royal
et militaire de Jecaux Louis faisant les fonctions D'officier
public Del Cat civil

En Comparu 1^o Philippe Marie Joseph Lévi Carrier âgé
de vingt sept ans père de l'enfant 2^o Louis Jean Baptiste Pinchon
employé âgé de quarante ans et de Louis Jean Baptiste Pinchon
employé âgé de quarante ans tous trois Demeurant à Jecaux

Lesquels nous ont déclaré que Chloé Adélaïde Gys
épouse dudit Lévi en légitime mariage étant accouchée
ce jourd'hui à six heures du soir d'un enfant mâle auquel il
donne les prénoms de Jean François

D'après cette déclaration et celle a moi faite par le
père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé
et le père après lecture faite.

Pinchon

L'avis de Claude

Pinchon

W 16
Lévi
Jean François

N^o 17
 Frémier
 Pierre Alexandre

Aujourd'hui quatre août mil huit cent quinze
 dix heures du soir Pardevant nous Jean Étienne Lavit Declauzel, maire de la commune de
 l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant les
 fonctions d'officier public de l'état civil



1^o. Alexandre Antoine Frémier
 employé âgé de vingt quatre ans

2^o. Pierre Mathurin Drancy grand père de l'enfant
 maître Charbon âgé de cinquante cinq ans

3^o. Christophe Louis Le ferre médecin âgé de
 cinquante huit ans loustrois demeurant à Secourp

lesquels nous ont déclaré que Leonore Mathurine
 Drancy épouse du dit Frémier est légitime mariée et a
 accouché ce jour d'un enfant mâle auquel
 il a donné le prénom de Pierre Alexandre

D'après cette déclaration et celle à moi faite
 par le père de l'enfant j'ai dressé le présent acte
 que les témoins ont signé avec nous lecture préalablement
 faite

Drancy Frémier
 Lavit de Clairel

N^o 18.
 Pinchon
 Charles

Aujourd'hui quinze août mil huit cent quinze sept heures du matin
 Pardevant nous Jean Étienne Lavit Declauzel, maire de la commune de
 l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant les
 fonctions d'officier public de l'état civil

En Comparu 1^o. Louis Jean Baptiste Pinchon employé à la sous-préfecture
 de Secourp âgé de quarante un ans père de l'enfant

2^o. Pinchon Guillon tailleur de pierre âgé de quarante ans 3^o. Pierre
 Jacques Noblet Maître maçon entrepreneur âgé de trente trois ans loustrois
 demeurant à Secourp

Lesquels nous ont déclaré que Madeleine Nicole Louis Dupuis
 épouse du dit Pinchon est légitime mariée et a accouché ce jour d'un
 enfant mâle auquel il a donné
 le prénom de Charles

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le dit Pinchon
 père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins et lui
 ont signé avec nous lecture préalablement faite

Guillon Pinchon Noblet
 Lavit de Clairel

No 16
Drouet Pierre Nicolas

Aujourd'hui trois septembre mil huit cent quinze sept heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel maire de la commune de Secamp Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

Et Comparu Nicolas Drouet - né Charettes agé de trente six ans père de l'enfant, 1°. Louis Jean Baptiste Emehon employé à la sous Préfecture agé de quarante un ans et 2°. Pierre Jacques Noblet - Maître Maçon entrepreneur de bâtiment agé de trente quatre ans Tous trois demeurans à Secamp

Lesquels nous ont déclaré que Marie Madeleine Ester Carbery épouse dudit Nicolas Drouet en légitime mariage - était accouchée ce jourd'hui à quatre heures du matin d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms de Pierre Nicolas

D'après cette déclaration et celle aussi faite par ledit Drouet père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé ainsi que le père et nous après lecture faite

Lavit de Claude Noblet
Drouet

No 20
Thomas
Marie Zulma

Aujourd'hui trois septembre mil huit cent quinze deux heures de relevée pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel maire de la commune de Secamp Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil

Et Comparu le sieur Jean Pierre Marie Thomas Blanchon agé de trente sept ans, 1°. Antoine François Beatrix Gode maître boulanger agé de quarante un ans et 2°. Pierre Jacques Noblet maître maçon entrepreneur agé de trente quatre ans Tous trois demeurans à Secamp

Lesquels nous ont déclaré que Marie Genevieve Dubroy épouse dudit Jean Pierre Marie Thomas son épouse en légitime mariage - était accouchée ce jourd'hui à midi précis d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Marie Zulma

D'après cette déclaration et celle aussi faite par le père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous le père de l'enfant ayant déclaré ne le savoir après lecture faite

Lavit de Claude Noblet
Zulma

N^o 21.

Edmond
Marie Charles

Aujourd'hui huit septembre
Cent quinze dix heures du soir.
Jean Baptiste Michel Laisné, adjoint
Département de la Seine faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil



mil huit
Pardevant nous
ala mairie de Paris

En Comparu 1^o Jacques Charles Edmond Comeliet agé
de trente un ans père de l'enfant

2^o Marie Mathurin Seguinot agé de vingt cinq ans maître
perruquier. Tous deux demeurant à Paris

3^o Jean Jacques Edmond Comeliet agé de soixante dix ans
grand père de l'enfant demeurant à Chateaufort

Lesquels nous ont déclaré que Marie Jeanne Roussel
agée de trente sept ans épouse de Jacques Charles Edmond en
légitime mariage etant accouchée aujourd'hui à quatre heures du soir
d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms de Marie Charles

D'après cette déclaration et celle aussi faite par le père de
l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins et lui ont signé
après lecture faite

Edmond J C Edmond
Seguinot

Lavis de Clavel

N^o 22

Malbè Françoise

Aujourd'hui Vingt deux septembre mil huit cent quinze dix heures
du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavis De launay maire de la commune de Paris
Département de la Seine Chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

En Comparu Nicolas Malbè cultivateur agé de trente ans
père de l'enfant

90 Louis Jean Baptiste Pinchon employé à la sous Préfecture de Paris agé
de quarante et un ans et 91 Jean Etienne Garnier cultivateur agé de cinquante
quatre ans Tous trois demeurant à Paris

Lesquels nous ont déclaré que Geneviève Denise Lamy, agée
de vingt huit ans épouse dudit Malbè en légitime mariage etant accouchée
aujourd'hui à dix heures du matin d'un enfant femelle auquel il a
donné le prénom de Françoise.

D'après cette déclaration et celle aussi faite par le père
de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les deux témoins ont
signé avec nous lecture préalablement faite.

Malbè

J. Garnier

Pinchon

Lavis de Clavel

N^o 23.
Moulté
Charlotte

Aujourd'hui Vingt quatre octobre mil huit cent quinze huit heures du
matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel Maire de la
commune de Jecaux chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis
faisant la fonction d'officier public de l'Etat civil
En comparant 1^o. Robert Nicolas Moulté Capitaine demeurant à
Jecaux père de l'enfant âgé de quarante deux ans
2^o. Jean Charles Joseph Jupiel jardinier demeurant à Jecaux âgé
de vingt deux ans.
3^o. Pierre Jean Baptiste Bertrand âgé de quarante sept
ans cultivateur demeurant au lieu de Jecaux

Lesquels nous ont déclaré que Honorine Godin épouse
dudit Moulté en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à
neuf heures du matin d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom
de Charlotte.

D'après cette déclaration et celle à moi faite par ledit Moulté
père de l'enfant, j'ai dressé le présent acte que les témoins et nous
avons signé après lecture faite

Moulté Jupiel Bertrand

N^o 24-

Sauvies
Cécile

Lavit de Clauré

Aujourd'hui Quatorze novembre mil huit cent quinze huit
heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel
Maire de la commune de Jecaux chevalier de l'ordre Royal et
militaire de Saint Louis faisant la fonction d'officier public de
l'Etat civil.

En comparant 1^o. Sauvies Adrien journalier âgé de vingt
six ans père de l'enfant
2^o. Louis Jean Baptiste Pinchon employé âgé de quarante deux ans
et 3^o. Pierre Jean Baptiste Bertrand cultivateur âgé de quarante sept
ans tous trois demeurant à Jecaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie Cécile Pénier âgé
de vingt quatre ans épouse dudit Sauvies en légitime mariage est
accouchée hier à neuf heures du soir d'un enfant femelle auquel il a donné
le prénom de Cécile

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le père
de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins et nous avons signé après
lecture faite, ainsi que le père

Sauvies Bertrand

Declauzel

Lavit de Clauré

11° 24
Doit victoire
Margueritte

Aujourd'hui vingt trois
mil huit cent quinze
Jean Baptiste Michel
à la mairie de Seauv
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil



novembre 1815
Pardevant nous
Laisné adjoint
département de la Seine

Est comparu 1°. Pierre François Doit, Coerrier âgé
de trente trois ans père de l'enfant Robert Martin
âgé de quarante sept ans journalier et 2°. Louis
Jean Baptiste Pinchon employé âgé de quarante deux
ans tous trois demeurant à Seauv

Lesquels nous ont déclaré que Margueritte
Momy son épouse en légitime mariage était accouchée
ce jour d'hui à onze heures du matin d'un enfant
femelle auquel il a donné le prénom de victoire Marguerite

D'après cette déclaration et celle arroi faite par
Pierre François Doit père de l'enfant j'ai dressé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous le père de l'enfant
ayant déclaré ne le savoir après lecture faite

MARXINE

Laisné
à Seauv

monon

26
Mette Séné
philippe

Aujourd'hui vingt huit novembre mil huit cent quinze
Dix heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste Michel Laisné adjoint
à la mairie de Seauv faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

En Comparu 1°. Philippe Nicolas Séné maçon âgé de trente sept ans
père de l'enfant 2°. Henry Magloire Paffereau couvreur âgé de trente deux ans
et 3°. Louis Jean Baptiste Pinchon, employé âgé de quarante deux ans tous
trois demeurant à Seauv.

Lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Millet
épouse du dit Séné en légitime mariage est accouchée de jour d'hui à
unze heures du matin d'un enfant mâle auquel il a donné le
prénom de philippe.

D'après cette déclaration et celle arroi faite par
Philippe Nicolas Séné père de l'enfant j'ai dressé le
présent acte que les témoins ont signé avec nous le père ayant
déclaré ne le savoir après lecture faite

Laisné
à Seauv

Paffereau

monon

N^o. 26.

Berthault

des fontaines

Ernestine

Frederick

Aujourd'hui Cinq Decembre mill huit cent quinze
a quatre heures du soir, par devant nous Jean Etienne
Lavit de Clavel Maire de la Commune de Secour
Chef. de l'ordre Royal et militaire de St Louis faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, sous Compagnie
de Francois de la Lande, Michel Jean Pierre âgé
de quarante neuf ans, Membre de l'Institut royal de
France et Membre du Bureau des Longitudes, agent
Maternel du l'enfant, domicilié a Paris,

2^o Chose Joseph Louis Michel Meunier de la Saunette de
Paris âgé de trente trois ans demeurant a Secour /

Lesquels nous ont déclaré que Uranie
le Francois de la Lande épouse en légitime mariage
de S^r Claude Ignace Elie Berthault des fontaines
est accouchée le jour d'hier a quatre heures du soir
d'un enfant du Sexe féminin auquel elle a donné
le Nom Ernestine Frederick.

D'après cette Déclaration et celle a moi faite par
le S^r Claude Ignace Elie Berthault père de l'enfant
j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture faite, ainsi que le père
de l'enfant.

Francoise de la Lande

Lavit de Clavel

D. M. P.

No 28
Chore ange marie

Vu



Aujourd'hui vingt quatre décembre mil huit cent quinze
nous deux sous pardevant nous Jean
marie de la femme de Jean chevalier
de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil
font comparus 1° M^r Joseph Sami Michel Chore docteur medecin
age de trente trois ans pere de l'enfant
2° M^r Jean Baptiste Maufra entrepreneur age de soixante cinq
ans. 3° Pierre Antoine Faulmier proprietaire age de cinquante ans tous trois
demeurant a Jerny

Lesquels nous ont declare que marie Louise Celeste Maufra
agee de trente six ans Epouse du dit sieur Chore en legitime mariage est
devenue cejourd'hui a huit heures du soir d'un enfant male auquel il a
donne les prénoms de Ange Marie

D'après cette declaration et celle a moi faite par ledit sieur
Chore pere de l'enfant, j'ai dressé le present acte que les temoins ont signe
avec nous apres lecture faite ainsi que pere de l'enfant.

Maufra L. et Faulmier
Lavit de Claurèle

Table

numeros du registre	date des actes	Noms et Prénoms	observations
12	25 mai 1815	Aubry (Olympe Adolphe)	
4	18 février d	Baey (Vincent Laurent)	
5	8 mars 1815	Balland (Jean Marie Hippolyte)	
3	1 février d	Berger (Nicolas Joseph)	
27	12 febre. d	Bertrand Desfontaines (Ernestine Frederic)	
9	14 avril d	Bros Marie Virginie	
10	24 avril d	Delahaye (Francoise Renée)	
25	23 jbre. d	Doit (Victoire Marguerite)	
19	9 jbre. d	Drouet (Pierre Nicolas)	
21	8 jbre. d	Lehard (Marie Charles)	
17	1 août d	Fremin (Pierre Alexandre)	
18	13 avril d	Guilloup (Jean Adolphe)	
7	13 avril d	Guilloup (Marie Eugène)	
14	20 juin d	Hoyelle (Julien)	
16	3 août d	Levi (Jean Francois)	
22	27 jbre. d	Malbét (Francoise)	
26	28 jbre. d	Millet (Philippe)	
23	24 octobre d	Moull (Charlotte)	
15	21 mai d	Morelle (Francoise Josephine)	
18	15 août d	Puichon (Charles)	
15	28 juillet d	Sotier (Louise Jules Désiré)	
11	28 avril d	Soultier (Ronde Henriette)	
24	14 jbre. d	Sauvier (Cécile)	
20	3 jbre. d	Thoumar (Marie Zulma)	
28	24 jbre. d	More (ange Marie)	
6	12 mai d	Thépou (Fouchin Eugène)	
14	19 Janvier d	Vacquelin (Felicie Farnise)	
2	24 janvier d	Vitry (Honore)	

Clos et arrêté ce jourd'hui trente un Décembre 1815
par moi Maire de la commune de Jeauy

Lavit de Claret

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT Communal de *St Maurice*

COMMUNE d

St Maurice

DOUBLE REGISTRE

des Actes de Naissance de l'an 1816.

Le présent Registre contenant *quarante-huit* feuillets,
servira pendant l'an à inscrire les Actes de Naissance de la Commune
d Arrondissement communal,
d à l'effet de quoi il a été coté par première
et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du
Code Civil, par moi soussigné *Jean Joseph Joachim Janod*
Vice président du Tribunal de première instance du
Département de la Seine.

A Paris, le *Vingt quatre* Novembre ~~an~~ *Mil Mil Cent*

quinze

Janod

Le mot quarante-huit
mil



quinze

le 27



unier feuillet
Janv 26

M^{re} 1

Roger
Baptiste

Aujourd'hui quatre heures
huit heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauget
maire de la commune de Greney chevalier de l'ordre Royal et
militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public velletat civil
sont comparus 10 Jean Baptiste Roger cultivateur age
de quarante cinq ans pere de l'enfant
20. Etienne Roger m^{re} fontainier age de cinquante huit
ans oule de l'enfant
30. Mathurin Lamy cultivateur age de vingt huit
ans tout bon demeurant a Greney

Lesquels nous ont declare que Josephine Mary
Gonse du dit Roger Jean Baptiste, etait accouchee ce jourd'hui a
six heures du matin d'un enfant male auquel il a donne le
premier de Jean Baptiste

D'apres cette declaration et celle amoi faite par
le dit sieur Roger pere de l'enfant j'ai dresse le present acte
que les temoins et le pere ont signe avec nous apres lecture faite

J. B. Roger Roger M. Lamy

Lavit de Claire

N^o 2

Emillie Leonard
Auguste

L'an mil huit cent seize le dix Janvier huit heures du matin
Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauget maire de la commune de Greney
chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions
d'officier public velletat civil

Et comparu Marie Madeleine Denard profession de sage femme demeurant
a Greney la quelle nous a declare qu'aujourd'hui dix heures du
matin la demoiselle Marie Madeleine Emillie domestique native d'Etichy departement de
Seine et Oise agee de vingt sept ans est accouchee maison du sieur Greney locataire de
me Desgranges Rue Rodan d'un enfant du sexe masculin quelle nous presente et auquel
elle donne les prenom de Leonard Auguste Emillie ladite declaration faite en
presence du sieur Leonard Greney premier temoin age de quarante neuf ans profession
de menuisier et du sieur Marie Auguste Inten second temoin age de trente huit
ans s^{rs} s^{rs} tous deux domiciles a Greney et la declarante et les temoins
ont signe avec nous le present acte de naissance apres qu'il leur en a été fait
lecture.

Greney Inten Marie Madeleine Denard
sage femme

Lavit de Claire

1103

Lamy auguste Pierre

Aujourd'hui deux Février mil huit cent seize à deux heures
du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel maire de
la commune de Sceaux chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint
Louis faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Sont comparus 1^o. Jean Lylaire Lamy marchand
épicerie père de l'enfant demeurant à Sceaux

2^o. Jean Pierre Lamy cultivateur âgé de quarante
sept ans. 3^o. Pierre Nicolas Lamy aussi cultivateur âgé de vingt-un an
tous deux demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Gabrielle Joseph Bonnet
Egouse du dis S^{rs} Lamy est accouchée aujourd'hui à deux heures du matin
d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms de Auguste Pierre

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le dis S^{rs} Jean
Lylaire Lamy père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins
et le père ont signé avec nous après lecture faite

J. B. Lamy Lamy
L. N. Lamy

Lavit de Clauzel

N^o 4

Demanet andré

Aujourd'hui quinze février mil huit cent seize
quatre heures du soir Pardevant nous Jean Etienne Lavit
Declauzel maire de la commune de Sceaux chevalier de l'ordre
Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil

Sont comparus 1^o. André Demanet pensionnaire de
l'Etat demeurant à Sceaux âgé de quarante cinq ans père de l'enfant

2^o Pierre Adrien Aubray perquière âgé de quarante huit
ans et 3^o. Antoine François Destrois Gode md. Boulange âgé de
quarante un an tous deux demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Louise Josephine
Laudin son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui
à une heure du matin d'un enfant mâle auquel il a donné
le prénom d'André

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le
père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins et le
père ont signé avec nous après lecture faite

D^o D^o

Aubray. André Demanet

Lavit de Clauzel

No 1
Millet adèle
anastasie

Aujourd'hui dix neuf
huit cent seize huit heures
nous Jean Etienne Lavit
de la commune de Jecaux, chevalier
de l'Ordre Royal et militaire
desarmes Louis faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil
sont comparus 1^o Pierre Louis Millet cultivateur âgé de trente
deux ans père de l'enfant demeurant à Jecaux



deux
seize mil huit cent
dix huit heures du matin
Pardoux
De la commune de Jecaux, chevalier
de l'Ordre Royal et militaire
desarmes Louis faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

2^o Jean Victor Trépan md Epicerie âgé de trente huit ans
et 3^o Louis Jean Baptiste Duchon employé à la poste aux chevaux
âgé de quarante deux ans tous deux demeurant à Jecaux

Lesquels nous ont déclaré que Anastasie Adèle
Bertrand son épouse en légitime mariage est accouchée d'un
enfant mâle auquel il a donné les prénoms
de adèle Anastasie

D'après cette déclaration et celle faite par le
père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont
signé avec nous le père ayant déclaré que le présent acte
lecture faite

[Signature]

[Signature]
Millet

Lavit de. Claude

No 6
Maillard
Auguste Victor

Aujourd'hui dix neuf février mil huit cent seize huit heures du matin

Pardoux nous Jean Etienne Lavit De la commune de Jecaux, chevalier
de l'Ordre Royal et militaire desarmes Louis faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

Sont comparus 1^o Charles Louis Maillard jardinier âgé de trente
ans père de l'enfant demeurant à Jecaux
2^o Le fevre maras Auguste l'inscrivant âgé de vingt deux ans
demeurant à Jecaux

3^o Louis Jean Baptiste Duchon employé âgé de quarante
deux ans demeurant aussi en celin de Jecaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie Jeanne Le fevre, âgée
de vingt cinq ans son épouse du 1^o Maillard en légitime mariage est
accouchée d'un enfant mâle auquel il a donné
les prénoms d'Auguste Victor

D'après cette déclaration et celle faite par le père de
l'enfant j'ai dressé le présent acte que le père et les témoins ont
signé avec nous après lecture faite

Maillard

Le fevre

[Signature]
Millet

Lavit de. Claude

1107.
Guillot adèle
Théodorne

Aujourd'hui Vingt quatre février mil huit cent seize
Pardevant nous Jean Pierre Lavit De clausel, maire de
la commune de Jeaup chevalier de l'ordre Royal et militaire
de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'arrondissement
sont comparus 1°. Alexandre Marie Etienne Guillot
Maître tailleur d'habits demeurant à Jeaup âgé de quarante un ans
pere de l'enfant
2°. Robert Nicolas Moullé Capinier âgé de quarante un an
3°. François Chimbault âgé de quarante huit ans blanchisseur
tous trois demeurant à Jeaup

Lesquels nous ont déclaré que Anne Genesvère Sabey
son épouse en légitime mariage âgée de vingt neuf ans et est
accouchée ce jour d'hui à sept heures du matin d'un enfant femelle auquel
il a donné le prénom de Adèle Théodorne

D'après cette déclaration et celle a moi faite par
le pere de l'enfant j'ai dressé le present acte que le pere et les témoins
ont signé avec nous après lecture faite.

Chimbault Moullé Guillot

Lavit de Clausel

no 8
jeanne nanette
Derny

Aujourd'hui Vingt huit février mil huit cent seize quatre
heures du soir Pardevant nous Jean Pierre Lavit De clausel maire
de la commune de Jeaup chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint
Louis faisant les fonctions d'officier public de l'arrondissement
sont comparus 1°. Pierre Derny âgé de trente quatre ans journalier
demeurant à Jeaup pere de l'enfant
2°. Pierre Mathieu Louis Duchesne cultivateur âgé de cinquante
neuf ans
3°. Le Louis Jean Baptiste Pinchon employé âgé de quarante
deux ans tous deux demeurant à Jeaup,

Lesquels nous ont déclarés que Louise Antoinette Vinot
son épouse en légitime mariage âgée de vingt cinq ans et est accouchée ce
jour d'hui à midi d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom de Jeanne nanette
D'après cette déclaration et celle a moi faite par le pere de
l'enfant j'ai dressé le present acte que les témoins ont signé avec nous le
pere ayant déclaré ne le savoir après lecture faite.

P. M. Duchesne

Lavit de Clausel

No. 9
Dallan
Amédé

Aujourd'hui vingt mars mil huit
cent seize heures du matin Pardevant
Etienné Lavit Declauzel maire
de la commune de Jézeau
Département de la Seine chevalier
militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil



Ces Juges
Lavit
de la commune de Jézeau
de l'ordre Royal et
d'officier public de

Sont comparus 1^o Jean Claude Dallan
Bourelle âgé de dix huit ans père de l'enfant
2^o Jean Marie Dallan Bourelle âgé de trente ans
son neveu de l'enfant

3^o Michel Letoffier marchand de Marée âgé de
quarante deux ans grand père de l'enfant
Lesquels nous ont déclaré que Olympie Clotilde
Lettier âgée de seize ans et demie épouse de Jean Claude
Dallan en légitime mariage est accouchée aujourd'hui d'un
enfant mâle à sept heures du matin auquel il a donné
les prénoms d'Amédé

D'après cette déclaration et celle ci moi faite
par le dit J. Dallan Jean Claude père de l'enfant
j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé ainsi que
le père après lecture faite

J. C. Dallan Michel Letoffier
J. M. Dallan

Lavit de Jézeau

No 10
Chevillon Antoinette
Nicole

Aujourd'hui Vingt mars mil huit cent seize heures du soir
Pardevant nous Jean Etienne Lavit Declauzel Maire de la commune de Jézeau
Département de la Seine chevalier
militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

Sont comparus 1^o Mr Chevillon Jean Nicolas journalier âgé de trente
sept ans père de l'enfant 2^o Nicolas Philippe Cauville cultivateur demeurant à Chateaux
âgé de quarante ans et 3^o Matthieu Courtois âgé de cinquante ans Cultivateur
demeurant à Jézeau

Lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Cauville
épouse du dit sieur Chevillon était accouchée aujourd'hui à huit heures du
soir d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms d'Antoinette Nicole

D'après cette déclaration et celle ci moi faite par le
père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé avec
nous après lecture faite

Chevillon Cauville M. Courtois

Lavit de Jézeau

N° 11.

Leve' Pierre
Marie

Aujourd'hui Vingt trois mars mil huit cent
Seize. huit heures Du matin Pardevant nous Jean
Etienne Lavis Declapel Maire de la commune de Jecaux
Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Sont comparus 1° Jean Antoine Leve' journalier
age de trente trois ans pere de l'enfant demeurant a Jecaux
2° Simon Louvat pie'ton de la sous Prefecture age de vingt
neuf ans et 3° Jean Pierre Marie Thomas Blanchisseur
age de quarante ans tous deux demeurant a Jecaux

Lesquels nous ont declare que Marie Anne Gillet
epouse du dit Leve', agee de trente sept ans est accouchee hier
a onze heures du soir d'un enfant male auquel il a donne
le prenom de Pierre Marie

D'apres cette declaration et celle a moi
faite par le dit Leve' pere de l'enfant, j'ai dresse le
present acte que le pere et le premier temoin ont signe
avec nous le dit sieur Jean Pierre Marie Thomas agent
declare ne le savoir apres lecture faite
Leve'
Louvat

Saint de Claude

N° 12

Lavoigne
Leonidas Jules

Aujourd'hui Vingt quatre mars mil huit cent seize huit heures
Du matin Pardevant nous Jean Etienne Lavis Declapel Maire de
la commune de Jecaux Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Sont comparez 1° Jacques Lavoigne cuisinier age de
soixante cinq ans pere de l'enfant

2° Jean Benard homme de confiance chez M. Lafont
d'Ambron age de soixante deux ans 3° Louis Jean Baptiste Puchon
employe a la sous Prefecture de Jecaux age de quarante deux ans tous
trois demeurant a Jecaux

Lesquels nous ont declare que Genevieve Adon son epouse en
legitime mariage etait accouchee ce jourd'hui a cinq heures du matin
d'un enfant male auquel il a donne le prenom de Leonidas Jules

D'apres cette declaration j'ai d'apres celle aussi a moi faite
par le pere de l'enfant, dresse le present acte que les temoins et le pere
ont signe avec nous apres lecture faite

J. Benard

Lavoigne

Saint de Claude

Puchon

110 13.

Millet & Poin

Aujourd'hui vingt huit mars mil huit cent seize
 huit heures du matin
 Louis De laugel - Maire de
 chevalier de l'ordre Royal
 faisant les fonctions d'officier
 sous Compromis 1^{er} Simon Louis Millet Notre parcur agé
 de trente sept ans par Delantant



70. Nicolas Saurier cultivateur agé de cinquante six ans
 et Do. Louis Jean Baptiste Trichon employé à la poste Trichon
 agé de quarante deux ans, tous trois demeurans à Sceaux
 Lesquels nous ont déclaré que Louise Henri Castanet
 épouse du sieur Millet (Simon Louis) en légitime mariage est accouchée
 ce jourd'hui à huit heures du matin d'un enfant mâle auquel il
 a donné le prénom de Louis.

D'après cette déclaration et celle ainsi faite
 par les sieurs Millet père et l'enfant j'ai dressé le présent
 acte que les tuteurs et le père et l'enfant ont signé avec
 nous après lecture faite

N. Saurier Millet

Simon
 Trichon

n 14

Balland Amédée (français)

Au mil huit cent seize le trente un mars
 huit heures du matin pardevant nous Jean Crémieux
 de laugel Maire de la commune de Sceaux chevalier de l'ordre
 Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil
 Et Compromis marié madame Denard Juge femme demeurant
 à Sceaux laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui à huit heures du matin
 la demoiselle nommée Victoire Balland est
 accouchée maison de Mr Carlu rue de l'Imbroygère d'un enfant
 mâle auquel elle a donné le prénom d'Amédée (français) Balland
 La dite déclaration faite en présence de Pierre Louis Meignard
 affichier et de Louis Jean Baptiste Trichon employé Trichon
 agé de soixante un ans et de deux autres de quarante deux ans tous deux
 demeurans à Sceaux; et la déclarante et les témoins ont signé
 avec nous le présent acte après lecture faite

Marié Madeleine Denard Juge femme
 Meignard
 Trichon

Lavil de Lauret

110 15

Lambert feliçité Josephine

Aujourd'hui Sept avril mil huit cent Seize huit heures du matin
Pardevant nous Jean Etienne Lavit Dechaugel Maire de la commune de
Secaux chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis
faisant les fonctions d'officier public et Civil

Sont comparus Lambert Germain Sebastien journalier agé
de quarante six ans père de l'enfant 20. Jean Pierre Denois Propriétaire
agé de cinquante cinq ans et demi 20. Joseph Ange Lavallé gendre
Vigneron tous trois demeurant à Secaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie Antoinette Lavergne
épouse en légitime mariage de Jean Lambert était accouchée hier à
Sept heures du matin d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de
feliçité Josephine

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le
dit Sieur Lambert père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que
les témoins ont signé avec nous et le père à l'exception du troisième
témoin qui a déclaré ne le savoir à pres lecture faite

Martin B Benois

Lavit De Chaugel

110 16

Le Doux Deglatigny
Léonie Léontine

Aujourd'hui Douze avril mil huit cent Seize deux heures de relevée
Pardevant nous Jean Etienne Lavit Dechaugel Maire de la commune de
Secaux chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant les
fonctions d'officier public et Civil

Sont comparus 10. M. Alexandre Xavier Le Doux -
Deglatigny agé de vingt quatre ans propriétaire demeurant à Paris rue
du mail n° 9 père de l'enfant
20. Louis Jean Baptiste Linchon Employé à la Sous Préfecture
de Secaux agé de quarante deux ans
Et 30. Thore Joseph Louis Michel, Docteur Médecin -
agé de trente quatre ans demeurant à Secaux

Lesquels nous ont déclarés que Madame Adèle Julie
Contremoulin épouse de Monsieur André Alexandre Xavier Le Doux Deglatigny
en légitime mariage était accouchée hier à deux heures moins quart du matin
d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom de Léonie Léontine

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le
dit Sieur Le Doux Deglatigny père de l'enfant j'ai dressé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous et le père à pres lecture faite

menon

A. Le Doux Deglatigny

Thore

Lavit De Chaugel

110 17.

Picard (Pierre)

Aujourd'hui seize avril mil
seize deux heures du soir Pardevant
Eugène Declauzel Maire de la
commune de l'ordre Royal et
faisant les fonctions d'officier public



Cinq
mille cent quatre-vingt
deux pour Jean Pierre
Commune de l'ordre
militaire de l'Etat civil

font comparus 1° Pierre Louis Picard cultivateur âgé de
quarante ans père de l'enfant 2° Pierre Sabotier maître maçon
âgé de soixante dix ans et Louis Jean Baptiste Tinehen, employé âgé
de quarante deux ans tous deux demeurant à Paris

Lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Sophie fermière, l'
épouse dudit Picard en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à dix
heures du matin d'un enfant mâle auquel il a donné le prénom de
Pierre

D'après cette déclaration et celle aussi faite par
le dit sieur Picard père de l'enfant j'ai dressé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous à l'exception du père
qui a déclaré ne le savoir après lecture faite

Sabotier

Lavil de Clauzel

Maire

110 18

Benoist

Henriette

Aujourd'hui huit mai mil huit cent seize
deux heures du matin Pardevant Louis Jean Baptiste Michel
Laisné adjoint à la mairie de Paris Département de la Seine
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil

font comparus 1° Pierre Dorothée Benoist
Couturier en faïence âgé de trente deux ans, père de l'enfant

2° Barthélemy Carlu manufacturier en faïence âgé de
vingt quatre ans, manufacturier demeurant au boulevard de la Seine

3° Louis Jean Baptiste Tinehen employé à la sous-Préfecture
de Paris âgé de quarante deux ans tous deux demeurant à Paris

Lesquels nous ont déclarés que Louise Benoist femme
son épouse en légitime mariage âgée de trente ans est accouchée
aujourd'hui à une heure du matin d'un enfant femelle
auquel il a donné le prénom de Louise Henriette

D'après cette déclaration et celle aussi faite par
le dit sieur Benoist père de l'enfant j'ai dressé le présent
acte que les témoins et moi ont signé après lecture faite

Benoist

Carlu

Laisné

Maire

no 16
19
Pollard Marie Josephine

Aujourd'hui vingt huit mois mil huit cent seize neuf heures et demie du soir Pardevant nous Jean Etienne Laroche Declaurel Maire de la commune de Sceaux chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Sont Comparus Jean Pierre Pollard cultivateur age de trente trois ans pere de l'enfant demeurant à Sceaux
2° Etienne Laroche Chaudronnier age de vingt deux ans
3° Nicolas Roger fontainier age de trente huit ans tous deux demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie Julienne Leroux épouse en légitime mariage du dit sieur Pollard était accouchée aujourd'hui à neuf heures du soir d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Marie Josephine

D'après cette déclaration et elle ainsi faite par le dit sieur Pollard pere de l'enfant j'ai dressé le present acte que les temoins et nous aussi que le pere ont signé apres lecture faite

Roger Pollard Laroche
Maire de Sceaux

Aujourd'hui dix huit juin mil huit cent seize huit heures du matin Pardevant nous Jean Etienne Laroche Declaurel Maire de la commune de Sceaux, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public

Sont Comparus de sieur Louis Laurent Sardinier chef madame Laduchesse de Massas au plein signet age de trente un ans
2° Pierre Joseph Lucas Etienneur age de quarante un ans demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie Adelaide Royelle agée de vingt cinq ans épouse de sieur Antoine Dosithé Bourcier absent était accouchée aujourd'hui à sept heures du matin d'une enfant femelle auquel ils ont donné les prénoms d'Adelaide Bernestine.

D'après cette déclaration j'ai dressé le present acte que les temoins et nous aussi que le pere absent ont signé apres lecture faite

Laurent Lucas

Maire de Sceaux

no 20
Bourcier
Adelaide Bernestine

N° 21.

Voisin

Françoise Charlotte
Caroline

Ce jourd'hui dix-neuf Juin
seize heures du
Baptême Michel Laisné adjoint
des fonctions d'officier public



mil huit cent
soixante-dix-neuf
à l'annuaire de l'état civil
et l'état civil

Sont comparus 1°. Nicolas Michel Voisin jardinier âgé
de trente deux ans père de l'enfant demeurant à Paris
2°. Jean Baptiste Lamy marchand épicer âgé de
trente deux ans demeurant à Paris
3°. Louis Jean Baptiste Tinchon employé âgé de
quarante deux ans demeurant à Paris

Lesquels nous ont déclaré que madame Dorothée Roger
épouse en légitime mariage du sieur Nicolas Michel Voisin était
accouchée ce jourd'hui d'un enfant femelle auquel le père a donné
le prénom de Françoise Charlotte Caroline laquelle est née à dix heures du matin
ce jourd'hui. D'après ces déclarations et celle aussi faite par le père de l'enfant
j'ai dressé le présent acte que les témoins et nous avons signé après lecture
faite.

Voisin Lamy
Laisné

menon



N° 22.

Benoist

Jean Baptiste

Ce jourd'hui Vingt Juin mil huit cent dix-sept heures
du matin. Pardevant nous Jean Baptiste Michel Laisné adjoint à la
mairie de Paris faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Sont comparus 1°. Pierre Dominique Benoist vigneron
à Paris âgé de trente sept ans
2°. Augustin Nathani Conseiller âgé de trente
cinq ans demeurant à Paris
3°. Louis Jean Baptiste Tinchon Employé
à la sous Préfecture âgé de quarante deux ans demeurant à Paris

Lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Boyer
épouse en légitime mariage du dit sieur Benoist est accouchée
hier à neuf heures du soir, d'un enfant male auquel il a donné
les prénoms de Jean Baptiste

D'après ces déclarations et celle aussi faite
par le dit sieur Benoist père de l'enfant j'ai dressé le présent acte
que les témoins et nous avons signé après lecture faite, à l'exception
de Augustin Nathani qui a déclaré ne savoir.

P. D. Benoist

Laisné

menon

No. 23.

Dammesnil
faubade marie
honoree.

Aujourd'hui Vingt huit Juin mil huit cent seize huit heures
Du matin Pardevant nous Jean Anne Lavi Docteur en médecine
de la commune de Fecamp chevalier de l'Ordre Royal et Militaire
de Saint Louis faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil
Sont comparus 1^o Mr Pierre Dammesnil marchand
de Camp, âgé de trente neuf ans, père de l'enfant demeurant à Fecamp
2^o Mr Martin Garat Baron, Directeur de la Banque
de France, âgé de soixante huit ans, oncle de l'enfant demeurant
à Fecamp et 3^o Mr Christophe Louis Lefevre, docteur en chirurgie
âgé de soixante ans demeurant en celieu de Fecamp

Lesquels nous ont déclaré que Dame Anne Fortunée
Léonie Garat, âgée de vingt un ans, épouse en légitime mariage
de Mr Pierre Dammesnil, était accouchée aujourd'hui à
sept heures du matin d'un enfant femelle auquel il a donné
les prénoms de faubade Marie honoree.

D'après ces déclarations et celle à moi faite par
Mr Dammesnil, père de l'enfant, j'ai dressé le présent acte
que le père de l'enfant et les témoins ont signé avec nous
après lecture faite.

(Signature)
Dammesnil Garat

(Signature)
Lefevre

(Signature)
Lavi

Aujourd'hui Vingt neuf Juin mil huit cent seize trois heures
De relevée Pardevant nous Jean Baptiste Michel Laisné, adjoint à
la mairie de Fecamp faisant les fonctions d'officier public de l'état civil -
Sont comparus 1^o Jacques Dominique Lamoureux
carrier âgé de trente deux ans demeurant à Fecamp père de l'enfant
2^o François Monier Jardinier âgé de vingt huit ans et 3^o
Louis Jean Baptiste Tucheux employé âgé de quarante deux ans
Nous deux demeurant à Fecamp

Lesquels nous ont déclaré que Mme Elizabeth Laisné épouse
en légitime mariage de M. Lamoureux était accouchée aujourd'hui à deux heures
de relevée d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Victoire Elizabeth

D'après ces déclarations j'ai dressé le présent acte après avoir
reçu de M. Lamoureux père de l'enfant qu'il lui a fait signer
avec nous après lecture faite, la signature de l'enfant et Monier
qui a déclaré ne s'opposer après lecture faite.

(Signature)
Laisné

(Signature)
Lamoureux

No 24
Victoire Elizabeth
Lamoureux

No 75
Courtois amede

aujourd'hui premier Juillet
seize sept heures du matin
Jean Baptiste Michel Laisné adjoint
faisant les fonctions d'officier



mil huit cent sept
Pardevant nous Jean
ala mairie de Lyons
public del Etat civil

sont comparus 1. Mr Mathieu Courtois Vigneron age
de soixante ans pere de l'enfant demeurant a Lyons
2. Jean Bonard age de soixante ans un homme de
confiance chez Mr Le Comte Muiron et 3. Nicolas Roges
maître fontainier age de trente huit ans tous deux demeurant a
Lyons

Les quels nous ont déclaré que, Victoire Constance
Gervais agee de quarante huit ans épouse en légitime mariage
du Sr Mathieu Courtois était accouchée aujourd'hui a quatre
heures du matin d'un enfant male auquel il a donne le prénom
d'Amede

D'après ces déclarations et celle aussi faite par le pere de
l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins et le pere
ont signé avec nous apres lecture faite

J. Benard, M. Courtois
Roges

Laisné =
à joindre

No 96
Lebin Jean

Aujourd'hui premier juillet mil huit cent seize huit heures
du matin pardevant nous Jean Baptiste Michel Laisné adjoint
ala mairie de Lyons faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil

sont comparus 1. Claude Marie Lebin serrurier age de trente
un ans pere de l'enfant demeurant a Lyons
2. Valogues Francois Noel, marchand de vin age de vingt
six ans 3. Louis Jean Baptiste Duchon employé age de quarante
deux ans tous deux demeurant a Lyons

Les quels nous ont déclaré que Genevieve Piquet agee de
trente quatre ans épouse en légitime mariage de sieur Lebin, était
accouchée aujourd'hui a six heures du matin d'un enfant male auquel il
a donne le prénom de Jean

D'après ces déclarations et celle aussi faite par le Sr Lebin
pere de l'enfant, j'ai dressé le présent acte que les témoins et le pere
ont signé avec nous apres lecture faite

Valogues Lebin

[Signature]
Laisné

Laisné =
à joindre

N^o 17
Louis Victor
Lavarre

Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent seize huit heures
Du matin Pardevant nous Jean Baptiste Michel Larpin
ad joint à la mairie de Secaux faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

Sous comparus 1^o François Louis Lavarre agé
de vingt quatre ans. père de l'enfant
2^o Pierre Doulogne Daron agé de
quarante huit ans 3^o Louis Pierre Nicolas Morelle
agé de quarante huit ans tous deux demeurant
à Secaux

Lesquels nous ont déclarés que Marie Louise
Apolline Lefebvre agée de trente ans est accouchée
cejourd'hui à quatre heures du matin d'un enfant
mâle auquel il a donné les prénoms de Louis Victor

D'après ces déclarations et celle à moi faite
par le sieur François Louis Lavarre père de l'enfant
j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture faite. à l'exception du père
de l'enfant qui a déclaré ne le savoir de ce mariage
Morelle, Doulogne

SAINTE
p. port

Aujourd'hui Vingt quatre Juillet mil huit cent seize huit
heures Du Matin Pardevant nous Jean Etienne Esprit Declanget
Maire de la commune de Secaux chevalier de l'ordre Royal
et militaire de Saint Louis faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Sous comparus 1^o Monsieur Louis François
Dufour de Mont-Louis Directeur des impositions indirectes demeurant
à Secaux agé de quarante sept ans père de l'enfant

2^o M^r Armand Paul Leforestier né le 14 mars mil sept cent
quatre Vingt quinze demeurant à Secaux

3^o M^r Etienne Caillhe Brigadier des gardes et du corps d'infanterie
né le Vingt neuf juillet mil sept cent quatre Vingt deux, Chevalier de Saint
Louis et de Légion d'Honneur demeurant à Paris.

Lesquels nous ont déclaré que dame Antoinette Christophe
Constance Delapointe Desfrainville née le Vingt trois juillet mil sept cent quatre
Vingt trois est accouchée hier à neuf heures du soir d'un enfant mâle au
quel il a donné les prénoms de Louis Ernest.

D'après ces déclarations et celle à moi faite par les sieurs
Dufour Demeurs Louis père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les
témoins et le père ont signé avec nous après lecture faite

D^r de Mont Louis SAINTE Le Sorellier
D^r de Secaux SAINTE
L'avis de Claret

Epouse légitime
mariage Dufour Lavarre
Doulogne
Morelle
SAINTE

No 18
Dufour Demeurs Louis
(Louis Ernest)

N^o 99

Gode François

Aujourd'hui quatorze
huit heures
Pardevant nous Jean Baptiste
adjoint à la Mairie de Jeanp
d'officier public del Air civil



De huit
à huit mil
Dumartin
Michel Laisné
faisant les fonctions

Sont Comparus 1^o. Pierre Adrien Auray recité
Demeurant à Jeanp âgé de quarante neuf ans
2^o. Léonard Greny maître Menuisier âgé de quarante
neuf ans Demeurant en Jeanp

Les quels nous ont déclaré que Marie Madeleine
Ciepon, âgée de trente cinq ans, épouse en légitime mariage
du sieur Antoine François Deatris Gode Adrien Doulaugre
etait accouchée ce jourd'hui à une heure du matin d'un enfant
male auquel ils ont donné le prénom de François

D'après ces déclarations j'ai dressé le présent acte quel
tenoir et nous avons signé après lecture faite le père absent.

Greny Auray Laisné
peru

N^o 30

Baey Claudine
alexandrine

Aujourd'hui deux septembre mil huit cent seize six
heures du soir Pardevant nous Custache Nicolas Mouriou
Comte, et maire de la commune de Jeanp faisant les fonctions d'officier
public del Air civil

Sont Comparus 1^o. Julien Baey Journalier âgé de trente
sept ans père de l'enfant

2^o. Jacques Magaint coureur âgé de quarante quatre
ans Voisin
3^o. Nicolas Roges Fontainier âgé de trente huit ans
Nous trois Demeurons à Jeanp

Les quels nous ont déclaré que Marie Catherine
Charlotte Bonot âgée de trente cinq ans épouse en légitime
mariage du sieur Baey était accouchée ce jourd'hui
à cinq heures du soir d'un enfant femelle auquel il a donné les
prénoms de Claudine alexandrine

D'après ces déclarations et celle ainsi faite
par le sieur Baey père de l'enfant j'ai dressé le
présent acte quel tenoir et nous avons signé après lecture faite

Baey Magaint Roges
Mouriou

N^o 31

Benoist françois
Pierre

Aujourd'hui Cinq septembre mil huit cent seize au matin
Pardevant nous Eustache Nicolas Minon, Comte, et maire de la
commune de jeunes département de la Seine, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

En comparant 1^o fidèle amant Benoist Pierre en deson
agé de vingt deux ans père de l'enfant

2^o Pierre Augustin Joisse maître cordonnier âgé de
vingt quatre ans et 3^o Louis Jean Baptiste Luehon employé
à la sous Préfecture âgé de quarante deux ans tous trois demeurant
à jeunes

Lesquels nous ont déclaré que Louise Nicole Sorte
agée de trente ans épouse du sieur Benoist en légitime mariage
est accouchée d'hier soir à onze heures d'un enfant mâle
auquel il a donné les prénoms de françois Pierre

D'après cette déclaration et celle à moi faite par
le père de l'enfant j'ai donné l'extrait avec lequel les nommés
nous avons signé après lecture faite

Joisse

Benoist

Minon

Le Minon

N^o 32

Chauchis Desgranger
adrien françois

Aujourd'hui cinq septembre mil huit cent seize au matin
Pardevant nous Eustache Nicolas Minon, Comte et maire
de la commune de jeunes département de la Seine faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

En comparant Mr Adrien Chauchis Desgranger Notaire Royal
en cette commune âgé de vingt sept ans père de l'enfant

Lequel était assisté 1^o de Mr Nicolas Louis Garnon, propriétaire et
négociant âgé de quarante huit ans ayant maternal de l'enfant

2^o et de Mr Leonor François Desgranger ancien notaire et propriétaire
agé de trente sept ans grand oncle maternal de l'enfant

Nous a déclaré que madame Heloise Rosalie Garnon
son épouse en légitime mariage âgée de vingt deux ans est accouchée
hier soir à onze heures d'une femme d'un enfant mâle auquel il a
donné les prénoms de adrien françois

D'après cette déclaration et celle à moi faite par le dit sieur
Adrien Chauchis Desgranger père de l'enfant et en présence de madame
Denise Rose Ledemogot veuve de Mr François Desgranger propriétaire, ancienne
bisaincée maternelle de l'enfant, j'ai donné l'extrait avec lequel les nommés ont
signé avec le père et nous après lecture faite

Desgranger

Chauchis - Desgranger

Le Minon

Le Garnon

Garnon

no 33

Contour Marie
Charlotte Elizabeth

Aujourd'hui seize septembre
huit heures du matin Pardevant
Maison, Comte et Maire de la
faisant les fonctions d'officier



un huit cent seize
pour l'acte de mariage
commun de la commune
publie et l'Etat civil

Sont comparus 1°. Jean Pierre Contour Lagnant âgé de
vingt huit ans père de l'enfant
2°. Charles Louis François Benoit propriétaire âgé de soixante
ans grand père de l'enfant
3°. Jean Marie Balland Dorel âgé de trente deux ans
tout trois demeurant à Jéaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Benoit âgée
de vingt huit ans épouse légitime à mariage du dit Jean
Contour, était accouchée aujourd'hui à sept heures du matin d'un
enfant femelle auquel il a donné le prénom de Marie Charlotte
Elizabeth

D'après ces déclarations et celle à moi faite par le
père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins et nous
avons signé avec nous après lecture faite de ce qui précède

Benoit Balland

Benoit

no 34

Xavier Louis
Charles

Aujourd'hui vingt un septembre un huit cent seize huit heures
du matin Pardevant nous Eustache Nicolas Maison, Comte et
Maire de la commune de Jéaux, faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil

Sont comparus 1°. Pierre Mathieu Xavier maçon âgé
de trente six ans père de l'enfant
2°. Louis Jean Baptiste Tichon Employé âgé de quarante
deux ans
3°. Jean Belaire Lamy marchand épicerie âgé de trente
six ans tout trois demeurant à Jéaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie Thérèse Christophe
épouse du dit sieur Xavier légitime mariage est accouchée
hier à onze heures du soir d'un enfant mâle auquel il a donné
le prénom de Louis Charles

D'après ces déclarations et celle à moi faite
par le père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins
et le père ont signé avec nous après lecture faite

Benoit

Lamy

Tichon

Xavier

N^o 35

Vigneron (Louise
Madeline)

Aujourd'hui vingt six septembre mil huit cent seize
neuf heures du matin Tardent nom Custache Nicod
Maurin, Comte et Maire de la commune de Geay faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil
Sont comparus 1^o Emmanuel Etienne Vigneron, Maçon
âgé de trente quatre ans père de l'enfant
2^o Louis Simon Thiphaine, vigneron âgé de vingt cinq
ans et 3^o Louis Jean Baptiste Pinchon employé âgé de
quarante deux ans tous trois demeurant à Geay
Lesquels nous ont déclaré que Françoise Michelle
Dorin épouse du dit Louis Vigneron en légitime mariage
était accouchée aujourd'hui à sept heures du matin d'un enfant
femelle auquel il a donné les prénoms de Louise Madeline
D'après ces déclarations et celle à moi faite par
le père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que l'un des témoins
a signé avec nous quant au père de l'enfant et au s^r Thiphaine
ils ont déclaré ne le savoir après lecture faite

Emmanuel *Pinchon*

N^o 36
(Goullétier Louis)

Aujourd'hui vingt six septembre mil huit cent seize
deux heures de soir Tardent nom Custache Nicod et Maurin
Comte et Maire de la commune de Geay faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil
Sont comparus 1^o Louis Augustin Goullétier
notaire âgé de vingt neuf ans père de l'enfant
2^o Jean Billaire Lamy marchand épicerie âgé
de trente trois ans
3^o Louis Jean Baptiste Pinchon employé âgé
de quarante deux ans Tous trois demeurant à Geay
Lesquels nous ont déclarés que Henriette Sophie Victoria-
Maurin épouse en légitime mariage du dit s^r Goullétier était accouchée
aujourd'hui à une heure du matin d'un enfant mâle auquel il a
donné le prénom de Louis
D'après ces déclarations et celle à moi faite par le
père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins et le père
ont signé avec nous après lecture faite.
J. B. Lamy *Goullétier* *Pinchon*

Emmanuel

110 37
Lefevre Louis Jean
Capitaine

L'an mil huit cent seize
huit heures du soir Pardevant
Louis ~~de~~ Eustache Nicolas
de la commune de Seauv
d'officier public de l'Etat civil



le huit octobre
pour Jean Eustache
Munon Comte et maire
faisant les fonctions

Sont comparues demoiselle Marie Louise Franquet
profession de sage femme demeurant à Seauv laquelle nous
a déclaré qu'aujourd'hui sept heures du soir la dame Marie Genesiere
Lefevre domiciliée à Seauv est accouchée à ladite heure maison des heritiers
Lamare rue houdan d'un enfant du sexe masculin quelle
nous a présentée auquel elle a donné les prénoms de Louis Jean Baptiste
Ladite déclaration faite en présence dudit Louis Jean Baptiste Puchon
employé et de Jacques Puchon concubins second témoin lors de la déclaration
à Seauv et la déclarante et les témoins ont signé avec nous
après lecture faite de l'acte de naissance à l'exception dudit Puchon l'un d'eux qui a déclaré
ne savoir après lecture faite

approuvé quatre mois
Lefevre Louis Jean
Franquet Sage femme

[Signature]
Munon

Franquet Sage femme
[Signature]
Munon

[Signature]
Munon

110 38
Prot (marie)

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil huit cent dix
huit heures du matin Pardevant nous Eustache Nicolas Munon
Comte et Maire de la commune de Seauv faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil

Sont comparus 1^o Antoine Prot, fils
de l'ordonné âgé de trente cinq ans demeurant à Chatenay
et aujourd'hui en celle de Seauv père de l'enfant
2^o Louis Jean Baptiste Puchon employé âgé
de quarante deux ans.

3^o Jean Prot Lincrand âgé de quarante six
ans les deux derniers demeurant à Seauv

Lesquels nous ont déclaré que Madame
Garret, épouse en légitime mariage du dit sieur Prot,
a été accouchée aujourd'hui à quatre heures du matin d'un
enfant femelle auquel il a donné le prénom de Marie

D'après ces déclarations et celle a moi faite
par le père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que
les témoins et le père ont signé avec nous après lecture faite

J. A. Prot

[Signature]
Munon

[Signature]
Munon

N^o 30

Delahaye
Auguste Victor

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil huit cent
seize huit heures du matin Pardevant nous Eustache Nicolas
Munier Comte et Maire de la commune de Sceaux faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Sont comparus 1^o Pierre Julien Delahaye Embar-
agé de trente ans père de l'enfant

2^o Jean Marie Deschamps vigneron âgé de
Cinquante un an et 3^o Louis Jean Baptiste Pinchon employé
agé de quarante deux ans tous trois demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Therese Victorine
Lefebvre épouse du dit Sieur Delahaye était accouchée hier
sur les quatre heures du matin d'un enfant mâle auquel
il a donné les prénoms de Auguste Victor

D'après ces déclarations et celle à moi faite par
le père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins
et le père ont signé avec nous à l'exception du premier
témoin Deschamps qui a déclaré ne savoir signer
faute.

approuvé par moi ray
Com. M.

Delahaye
Munier

Delahaye

Munier

Munier

N^o 10

Pluchet
Augustine Sophie

Aujourd'hui vingt six novembre mil huit cent seize
huit heures du matin Pardevant nous Eustache Nicolas
Munier Comte et Maire de la commune de Sceaux faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Sont comparus 1^o Louis Clement Melchior Pluchet
Vigneron âgé de trente trois ans père de l'enfant

2^o Etienne Roger Mine Fontaine âgé de Cinquante huit
ans 3^o Et Louis Jean Baptiste Pinchon employé à la sous Préfecture
agé de quarante deux ans tous trois demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie Sophie
Dardoux épouse en légitime mariage de dit sieur Pluchet
était accouchée aujourd'hui à trois heures du matin d'un
enfant femelle auquel elle donne les prénoms de Augustine Sophie

D'après ces déclarations et celle à moi faite par
le dit Pluchet père de l'enfant j'ai dressé le présent acte
que les témoins et le père ont signé avec nous après lecture
faite.

Roger

Pluchet
Munier

Munier

N^o 41
Lamy
adeline sophie

Aujourd'hui dix neuf
mill huit cent seize nous
Pardevant nous Eustache
Comte et Maire de la
faisant les fonctions d'officier
public de la commune de
Sainte Genevieve
Sont comparus 1^o. Jean Baptiste Lamy agé de
trente trois ans père de l'enfant
2^o. Charles Louis Francois Benoit cultivateur
agé de soixante ans
3^o. Louis Jean Baptiste Pinchon employé agé de
quarante trois ans tous trois demeurant à Paris
Lesquels nous ont déclaré que madame Sophie
Drept agée de trente ans épouse du dit Lamy en légitime
Mariage était accouchée aujourd'hui à quatre heures du
matin d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom
d'adeline Sophie.

Après ces déclarations et celle aussi faite
par le sieur Lamy père de l'enfant j'ai dressé le présent
acte que les susdits père ont signé avec nous après
lecture faite.

Lamy Benoit Pinchon

110 42

Gillot
Auguste Gregoire

Aujourd'hui vingt deux décembre mil huit cent
seize nous Eustache Pardevant nous Jean Baptiste
Michel Laisné adjoint à la mairie de Paris département
de la Seine faisant les fonctions d'officier public de l'état
Civil Sont comparus 1^o Pierre Gillot journalier agé
de vingt sept ans père de l'enfant
2^o. Francois Pierre Chambault. Macog agé
de quarante neuf ans.

3^o. Louis Jean Baptiste Pinchon, employé
agé de quarante trois ans. tous trois demeurant à Paris

Lesquels nous ont déclaré que Louis Margueritte
Chambault son épouse en légitime mariage est accouchée
hier à onze heures du soir d'un enfant mâle auquel
il a donné le prénom d'Auguste Gregoire

Après ces déclarations et celle aussi faite
par le dit Gillot père de l'enfant j'ai dressé le
présent acte que les susdits père ont signé avec
nous après lecture faite.

Gillot

Chambault

Lamy

Table

numéro ordre	dater des actes	Noms et prénoms	observations
30	27 bre 1816	Bacq Claudine Alexandre	
9	11 mars	Balland amédée	
14	31 mars	Balland amédée François	
72	21 juin	Benoit Jean Baptiste	
91	5 jbre	Benoit François Pierre	
18	8 mai	Benoit Louise Henriette	
8	28 février	Bermy femme Narmette	
40	19 juin	Bouquet Adelaïde Ernestine	
98	24 8 bre	Brot Marie	
92	11 7 bre	Chauchis Desgranges adrien François	
10	21 mars	Cherillon Antoine Nicole	
94	21 jbre	Clavier Louis Charles	
93	16 jbre	Contour Marie Charlotte Elizabeth	
25	1er juillet	Courtout amédée	
23	28 juin	Daumesnil Soubade Marie Honorine	
4	15 février	Demaret André	
39	4 gbre	De la Haye Auguste Victor	
28	24 juillet	Dufour De Mont Louis Louis Ernest	
29	14 aout	Gode François	
42	22 xbre	Gillot Auguste Gregoire	
7	24 février	Guillot Adèle Theodorine	
18	7 avril	Lambert Pierre Josephine	
3	2 février	Lamy Auguste Pierre	
41	19 xbre	Lamy Adeline Sophie	
24	29 juin	Lamboureux Victor Elizabeth	
27	14 juillet	Lavarre Louis Victor	
12	24 mars	Lavoisne Leornstan Jules	
26	1er juillet	Lebin Jean	
16	12 avril	Le Doust Deglatigny Ferné Valentine	
27	8 gbre	Lejeune Louis Jean Baptiste	
14	23 mars	Lévy Pierre Marie	
6	19 février	Mallard Auguste Marie Victor	
8	19 février	Millet Adèle Euattatie	
13	28 mars	Millet Louis	
17	16 avril	Picard Pierre	
40	26 gbre	Pluchet Augustine Sophie	
19	29 mai	Pollard Marie Josephine	
26	26 jbre	Poulletier Louis	
1	4 janvier	Roger Jean Baptiste	
2	10 janvier	Thuillier Léonard Auguste	
31	29 juin	Voisin François Charlotte Caroline	
35	24 jbre	Vignerou Louis Madeleine	

Etos et arrêté ce jourd'hui trente un décembre
mil huit cent seize par moi Marie de la commune
de Sevaux

Le maire
COMTE

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT Communal d

COMMUNE d

Sceaux

DOUBLE REGISTRE

des Actes de Naissance pour l'an 181

BALLARD, Imprimeur du Roi et de la Préfecture du Département de la Seine,
rue Plâtrière, N°. 8.

LE présent Registre contenant treute feuillets,
servira pendant l'an _____ à inscrire les Actes de Naissance de la Commune
d _____ Arrondissement communal
d _____ à l'effet de quoi il a été coté par première
et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du
Code Civil, par moi soussigné Antoine Aimé Marie Lefebvre juge suppléant pour l'insuff.
ou Président et d'aucun juge _____ du Tribunal de première instance du
Département de la Seine.

A Paris, le Vingt deux novembre an Mil huit Cent
Seize Lefebvre



quatrième feuille - à 1. 2/1.

no. 121
Pinchon
Auguste Eugène

Aujourd'hui
Cens disp.
D'adori



Mit janvier
Sept quatre
Pardevant nous



unier feuille
not huit
heures 4
Eustache Nicolas

Muiron Courte et Maire de la commune de Secaup, faisant les
fonctions d'officier public des Dits Lits
Sous Comparance 1^o Louis Jean Baptiste Pinchon employé à
la sous Préfecture de Secaup âgé de quarante trois ans père de l'enfant
2^o Simon Guillon Tailleur de pierre et propriétaire âgé
de quarante deux ans demeurant à Secaup
3^o François Auguste Le Dne Maître Boulanger
à Secaup âgé de vingt ans demeurant pareillement à Secaup
Lesquels nous ont déclaré que Madeleine Nicole Louise
Dupuis épouse du dit sieur Pinchon en légitime mariage était
accouchée ce jourd'hui à une heure et demie de l'enfant d'un enfant
mâle auquel il a donné les prénoms Auguste Eugène
D'après ces déclarations et celle faite par le dit sieur Louis
Jean Baptiste Pinchon père de l'enfant j'ai dressé le présent acte acte
que les témoins et le père ont signé avec nous lecture préalablement
faite

Guillon Simon Le Dne

no 2
Drouet
alexandrine

Aujourd'hui quatorze janvier mil huit cent dix sept
huit heures du matin Pardevant nous Eustache Nicolas
Muiron Courte et Maire de la commune de Secaup faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat Civil
Sous Comparance 1^o Nicolas Drouet dit Dimanche
marchand Charcutier âgé de trente huit ans demeurant
à Secaup père de l'enfant
2^o Beau Victor Tailleur marchand Lingerie
âgé de trente huit ans demeurant à Secaup
3^o Louis Jean Baptiste Pinchon employé
à la sous Préfecture âgé de quarante trois ans demeurant
à Secaup
Lesquels nous ont déclaré que Mariadeine
Ber Cartery épouse en légitime mariage du sieur
Nicolas Drouet était accouchée ce jourd'hui à quatre
heures du matin d'un enfant femelle auquel il a
donné le prénom d'alexandrine
D'après ces déclarations et celle faite
par le père de l'enfant j'ai dressé le présent acte
que les témoins et le père ont signé avec nous après
lecture faite

N Drouet Simon

N° 3
 Thomas
 Auguste Eugene

Aujourd'hui trente janvier mil huit cent
 dix sept heures du matin Pardevant nous
 Justicier Nicolas Murion Comte et Maire
 de la commune de Sceaux faisant les fonctions
 d'officier public d'Etat Civil
 sont comparus 1° Jean Pierre
 Marie Thomas tourneur en faïence âgé de
 trente neuf ans père de l'enfant demeurant à Sceaux
 2° François Auguste Delille maître
 Boulanger âgé de vingt ans
 3° Jean Baptiste Lamy marchand
 épicer âgé de trente trois ans tous trois demeurant
 à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie
 Genesvère Dubroy son épouse en légitime mariage
 est accouchée ce jourd'hui à onze heures du matin
 d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms
 de Auguste Eugene

D'après cette déclaration et celle
 moi faite par le dit sieur Thomas père de
 l'enfant j'ai dressé le présent acte qui le témoin
 ont signé avec nous à l'exception du père qui
 a déclaré ne le savoir après lecture faite

Le Duc. Lamy

N° 4.
 Royel
 Auguste Victor

Aujourd'hui trente un janvier mil huit cent dix sept heures
 du matin Pardevant nous Jean Baptiste Michel Laisné adjoint à la
 mairie de Sceaux faisant les fonctions d'officier d'Etat Civil d'Etat Civil
 sont comparus 1° Charles Antoine Royel journalier âgé
 de trente deux ans père de l'enfant
 2° Jean Baptiste Lamy marchand épicer âgé de trente trois
 ans et 3° Louis Jean Baptiste Touchon employé âgé de
 quarante trois ans tous trois demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Victoire Gertrude
 Rose épouse d'usieurs Royel en légitime mariage est accouchée
 ce jourd'hui à dix heures du matin d'un enfant mâle auquel
 il a donné les prénoms d'Auguste Victor

D'après cette déclaration et celle moi
 faite par le dit sieur Royel père de l'enfant j'ai
 dressé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous
 à l'exception du sieur Royel qui a déclaré ne le savoir
 après lecture faite

Lamy
 Laisné
 Touchon

110 f.
Brule
anne Victoire

Aujourd'hui
muni
heures



premier février
Cent dix sept
Dix huit



deux
muni
heures

Je soussigné
sont comparus 1. Jean Baptiste Eribault
Brulé âgé de vingt ans père de l'enfant
2. Magloire Henry Supereux courreur âgé
de trente trois ans
3. Et Jean Nicolas Poulin journalier
âgé de trente huit ans tous trois demeurant à Secauc
Lesquels nous ont déclaré que Anne Françoise
Bulbi son épouse en légitime mariage de Jean Urbain
Brulé est accouchée aujourd'hui à dix heures du soir
d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms
de Anne Victoire
D'après ces déclarations et celle à moi faite
par le dit Jean Baptiste Eribault Brulé père de l'enfant
j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signé avec
le père après lecture faite

J B T Brulé Basseaux

LAINÉ

N° 6
Julliard
Françoise Josephine

Aujourd'hui vingt deux février mil huit cent dix sept
deux heures de relevée Pardevant nous Jean Baptiste Michel
Lainé adjoint à la mairie de Secauc, en l'absence de Mr.
Lainé faisant les fonctions d'Officier de l'état civil
sont comparus 1. Nicolas Julliard gendarme à
résidence de Secauc y demeurant âgé de trente huit ans
2. Mathieu Joseph Gontier gendarme après à la
même résidence âgé de trente deux ans
3. Jean Goyer jardinier âgé de cinquante
sept ans demeurant à Secauc
Lesquels nous ont déclaré que Françoise Euphrasie
Dural âgée de vingt cinq ans épouse du dit Jean Julliard
en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à onze heures
d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms
de Françoise Josephine
D'après ces déclarations et celle à moi
faite par le dit J. Julliard père de l'enfant j'ai dressé
le présent acte que les témoins et le père ont signé avec
nous après lecture faite

Julliard Gontier

et Goyer

LAINÉ

N^o 7

Benoist-
(françois)

J'ai mis huit cent dix sept le vingt cinq
fevrier huit heures devant moi Jean
baptiste Michel Laisné adjoint à la mairie de seau
en l'absence de Mr Lemaire faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil

M. Comparu Marie Madeleine Benard
profession de sage femme demeurant à seau
laquelle nous a déclaré qu'elle soit à huit heures
présent moi la dame françoise Benoist Vain de Ben
Benard demeurant en l'lieu agé de trente ans est
accouchée maison des Benitiers Solliette rue du petit Chemin
d'un enfant du sexe masculin quelle nous a présentée auquel
elle a donné le prénom de françois Benoist la dite
déclaration faite en présence dudit Nicolas Robert
Moullé tapinier agé de quarante trois ans et du
sieur françois pierre Chambault agé de quarante neuf
ans second témoin qui ont signé et demeurant à seau
et la déclaration le présent acte de naissance après
qui leur en a été fait lecture.

Mari Madeleine benarde femme juteau

Chambault Moullé

Lainé

pour

no 8

Augrand

Therese adelaide

Aujourd'hui deux mille huit cent
dix sept quatre heures devant moi Jean
baptiste Michel Laisné adjoint à la mairie
de seau en l'absence de Mr Lemaire, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil

Sont Comparus 1^o Pierre Augrand Teneur
d. Cabriole agé de cinquante neuf ans demeurant
à seau père de l'enfant

2^o Claude Marie Lebin françois agé de
trente deux ans, 3^o françois Valogue marchand épicié
agé de vingt sept ans tous deux demeurant à seau
Lesquels nous ont déclaré que Adelaid Corau
épouse en l'égglise mariage dudit Augrand était accouchée
ce jourd'hui à deux heures de relevé d'un enfant femelle auquel
il a donné le prénom de Therese adelaide

D'après ces déclarations et la représentation qui
m'en a été faite j'ai donné le présent acte que les parents
et le père ont signé avec nous après lecture faite

Augrand Lebin Valogue

Lainé

pour

N^o 9

Le Doux de Glatigny
Jules

Aujourd'hui
Cent
du matin
Muiron-
seigneur



Sept mares
dix Sept huit
Pardevant nous
Comte maire de



huit
heures
Eugène Nicolas
la commune de

font comparu 1^o M^r. André alexandre
Doux de Glatigny propriétaire âgé de
vingt quatre ans père de l'enfant
2^o Joseph Louis Michel Thore docteur
de la faculté de médecine de Paris âgé de trente quatre
ans demeurant à seau

3^o Si Louis Beau Baptiste Trichon employé
à la sous-préfecture de seau y demeurant âgé de quarante
quatre ans Lesquels nous ont déclaré que Dame Adèle Julie
Contremoulin épouse en légitime mariage de M^r.
Le Doux de Glatigny était accouchée ce jourd'hui à
deux heures du matin d'un enfant mâle auquel il a
donné le prénom de Jules

D'après ces déclarations et la représentation qui
m'en a été faite j'ai dressé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture faite.

Le Doux de Glatigny
Le Miron

Le Doux de Glatigny

Le Doux de Glatigny

17010

Malbé avec
Geneviève

Jan Voutiers

Aujourd'hui huit mares huit Cent dix Sept huit
heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste Michel Paisnel
adjoint à la mairie de seau département de la Somme faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil en l'absence de M^r. Lemaire

sont comparu 1^o Nicolas Malbé cultivateur âgé de
trente deux ans père de l'enfant
2^o Jean Antoine Lamy cultivateur âgé de vingt
un ans
3^o Jean Lylaie Lamy marchand épicer âgé de trente
trois ans demeurant à seau

Lesquels nous ont déclaré que Geneviève Denise Lamy
épouse dudit Sieur Malbé en légitime mariage était accouchée
ce jourd'hui à cinq heures du matin d'un enfant femelle auquel
il a donné les prénoms de Anne Geneviève

D'après ces déclarations et la représentation qui nous
a été faite de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture faite

Malbé Lamy Lamy

Lamy
Lamy

N^o. 11
Foulon marié -
Génévieve Delphine

Aujourd'hui Vingt cinq mars Dix heures du matin de
l'année mil huit cent dix sept Pardevant nous Jean
Baptiste Michel L'ainé adjoint à la Mairie de Secaucu en
l'absence de Mr Lemaire faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil

Sont comparus 1^o Jean Auguste Foulon
patinier demeurant à Paris rue de la Harpe N^o 109 de passage
en cette de Secaucu père de l'enfant âgé de vingt trois ans

2^o Mr Nicolas Foulon âgé de cinquante ans père
de l'enfant demeurant à Antony

3^o L'ame Adrien Rouval Boncher âgé de
soixante six ans voisin demeurant à Secaucu

Lesquels nous ont déclaré que Génévieve Catherine
Fochelin son épouse en légitime mariage du dit Sr. Jean Auguste
Foulon était accouchée aujourd'hui à huit heures du matin
d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Marie
Génévieve Delphine

D'après ces déclarations et la représentation
qui nous a été faite par le père de l'enfant j'ai dressé le
présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture
faite à l'exception de M. Nicolas Foulon qui a déclaré
ne le savoir. J. de Foulon & A. Rouval

L'ainé

A joint

N^o 12
Martine desiré
aimable.

Aujourd'hui Vingt huit mars mil huit cent dix sept
quatre heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Michel
L'ainé adjoint à la Mairie de Secaucu de passage de la Mairie
faisant en l'absence de Mr Lemaire les fonctions d'officier public
de l'Etat civil

Sont comparus Mr Hector Martine -
Marchand demeurant à Paris âgé de quarante huit ans père de
l'enfant

2^o Louis Jean Baptiste Simonon Employé
à la Sous Préfecture âgé de quarante quatre ans

3^o Maylone Henri Lemaire M^o Courcier âgé
de trente trois ans

Lesquels nous ont déclaré que Louise desiré
Chorillon épouse en légitime mariage du dit Sr. Hector Martine
était accouchée aujourd'hui d'un enfant femelle auquel
il a donné les prénoms de desiré aimable

D'après ces déclarations et la
représentation qui nous a été faite de l'enfant
j'ai dressé le présent acte que les témoins ont
signé avec nous à l'exception de M. Lemaire qui a déclaré
ne le savoir. Après lecture faite

L'ainé

A joint

Simonon

11019.
Berthault des
fontaines
Gustave

Aujourd'hui dix heures
nous sommes
de la commune
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

trois avril mil huit cent dix sept
du soir
Nicolas Minon
de Jussas département de la Seine
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

quatre
en dix sept
pardevant
Comme Maire
de la commune



approuvé trois mots
l'âge comme nula
Bismarck

ont comparu 1° Isaac Le Français Delalande âgé
de vingt huit ans demeurant à Jussas ou de l'enfant
2° Charles Morelles âgé de vingt un ans demeurant
à Jussas 3° Ignace Berthault dit des fontaines âgé de
de trente sept ans demeurant à Montel près
Beaumont département de la Seine et oise de présent enchaîné
refusant père de l'enfant

Delalande
Berthault

Morelles

Claude
Claude
Morelles
dit Delalande

Lesquels nous ont déclaré que Marie Delalande
Le Français de la Lande épouse légitime mariage de
Ignace Berthault dit des fontaines, était accouchée ce jourd'hui
à onze heures du matin d'un enfant male auquel il a donné
le prénom de Gustave

D'après ces déclarations et la représentation qui nous
a été faite par le père de l'enfant ici présent j'ai donné le présent
acte que les témoins ont signé avec nous et le père après lecture faite

Isaac Le Français (Delalande)
Berthault Minon

Morelles

11014
Bellenger
Charlotte Augustine

Aujourd'hui dix avril mil huit cent dix sept deus heures
de relevée pardevant nous Jean Baptiste Michel Laisné
adjoint au maire de Jussas département de la Seine faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil en l'absence de son Maire
ont comparu 1° Philibert Bellenger seigneur de
long âgé de vingt neuf ans père de l'enfant demeurant à Jussas
2° Jean Sylvaire Lamy marchand yvric âgé de
trente trois ans et 3° Jean Charles Dupré âgé de
ans tous deux demeurant à Jussas

Lesquels nous ont déclaré que Julie Marie Anne
Laisné, épouse en légitime mariage du dit seigneur Philibert Bellenger
étant accouchée ce jourd'hui à une heure de relevée d'un
enfant femelle auquel il a donné le prénom de Charlotte
Augustine

D'après ces déclarations et la représentation qui
nous a été faite de l'enfant ici présent j'ai donné le présent
acte que les témoins et nous avons signé à réception du dit
seigneur Bellenger Philibert qui a déclaré n'importe quel
lecture faite

Lamy

Laisné
et son

N° 15
Courtois
Charles Adolphe

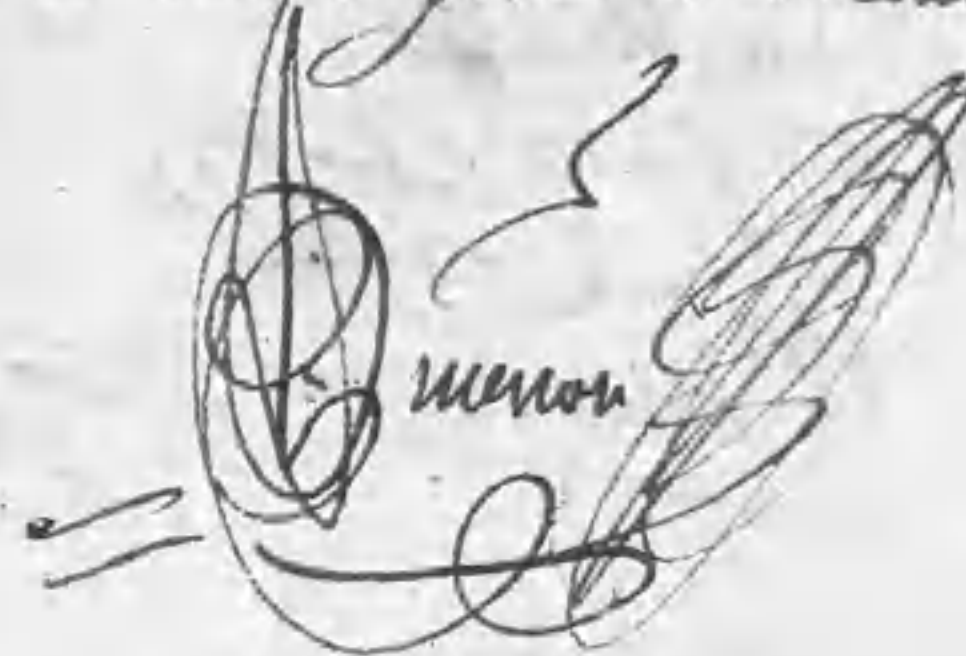
Aujourd'hui Cinq mai mil huit cent dix sept
heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Michel Laine
adjoins à la Mairie de Sceaux faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil en l'absence de Mr Lemaire

Sous comparu 1°. Le Sieur Felix Stanislas
Courtois âgé de trente un ans jardinier demeurant à Sceaux
2°. Son fils Jean Baptiste Pichon employé
à la sous Préfecture âgé de quarante quatre ans
3°. Son fils Louis Lamy m. Epicier âgé de
trente trois ans tous deux demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Marie Agnès
Nery âgée de trente sept ans épouse en légitime mariage
de Felix Stanislas Courtois et est accouchée ce jour d'hui à
cinq heures du soir d'un enfant mâle auquel elle a donné
le prénom Charles Adolphe

D'après ces déclarations et la représentation qui
nous a été faite par le père de l'enfant ici présent j'ai dressé
le présent acte que les témoins et le père ont signé avec nous
après lecture faite

J. St Courtois Lamy
Laine

 Lemaire

16
Brulé Jean
Baptiste François

Aujourd'hui Sept mai mil huit cent dix sept
heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Michel
Laine adjoins à la Mairie de Sceaux faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil en l'absence de Mr Lemaire

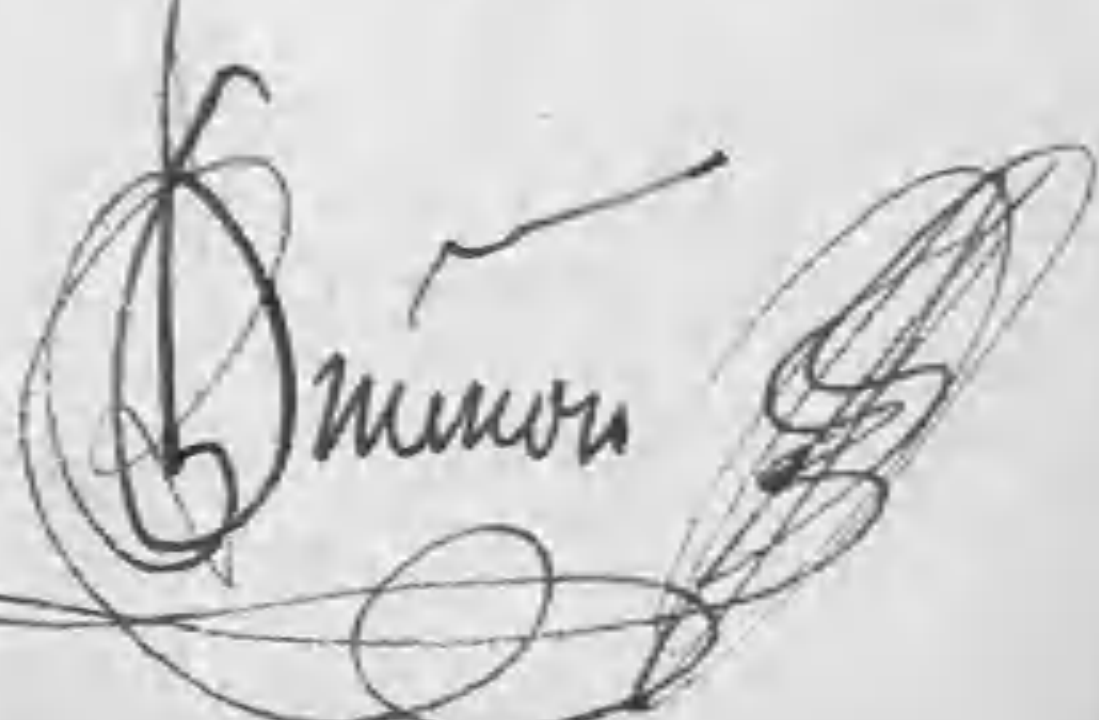
Sous comparus 1°. Le Sieur Brulé Jean Baptiste
Chibault âgé de trente quatre ans cocher de Mr Le Comte Miron
mairie de la dite Commune
2°. François Brulé Vignerot âgé de vingt un ans
demeurant à Sceaux
3°. Louis Jean Baptiste Pichon employé à la sous Préfecture
demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que Rose Aimé Petit, épouse
en légitime mariage du Sieur Jean Baptiste Chibault Brulé
et est accouchée ce jour d'hui à neuf heures du matin d'un
enfant mâle auquel elle a donné les prénoms de Jean Baptiste François

D'après ces déclarations et la représentation faite par le
dit Brulé père de l'enfant ici présent j'ai dressé le présent
acte que les témoins et le père ont signé avec nous après lecture
faite et exception audit fr. François Brulé il a déclaré
ne le savoir de ce mariage.

J. St Brulé

Laine

 Lemaire

No 17
Noblet
Charles Désiré

Aujourd'hui
Huit heures dix
matin
Paisné adjoint



Dix neuf heures
Sept dix heures
Pardevant nous Jean
à la mairie de Jézeau



Cette
Dix
Jean Baptiste
Syndic de Jézeau

Sont comparus 1°. Lesdits Jean Louis
Fonction de Fabrelet âgé de quarante un ans demeurant à Jézeau
2°. Pierre Jacques Noblet maître maçon âgé de trente cinq ans
Et 3°. Nicolas Morelle Ecrivain âgé de trente dix ans en deux dernière
demeurant à Jézeau

Lesquels nous ont déclaré que Marie Marguerite Simon épouse
catholique mariage dudit sieur Jean Michel Noblet etait venue à neuf
heures du matin d'un enfant mâle auquel il a donné les prénoms de Charles Désiré

D'après ces déclarations et la représentation faite par ledit noblet
Vère de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les témoins et le père ont
signé avec nous après lecture faite

S. M. Noblet
Morelle
Lainé
Jézeau

No 18
Chiphaine
Josephine
Laurence

Aujourd'hui neuf heures dix huit heures dix sept
neuf heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste
Michel Paisné adjoint à la mairie de Jézeau faisant en
l'absence de Mr Lemaire les fonctions d'officier public de
l'état civil

Sont comparus 1°. Jean Louis Desros Chiphaine
cultivateur âgé de trente trois ans père de l'enfant
2°. Pierre Jacques Noblet maître maçon
âgé de trente cinq ans
Et 3°. Et de M. Etienne Royer maître
fontainier âgé de cinquante neuf ans tous trois demeurant
à Jézeau

Lesquels nous ont déclaré que Marie Antoinette
Desros épouse catholique mariage du sieur Jean Louis
Desros Chiphaine est venue à huit heures du matin d'un enfant femelle auquel il a donné
les prénoms de Josephine Laurence

D'après ces déclarations et la représentation
faite par ledit Chiphaine père de l'enfant j'ai dressé
le présent acte que les témoins et le père ont signé avec nous
après lecture faite

J. L. Chiphaine Royer
Lainé
Jézeau

No 19
 Rebion
 Genevieve marie
 Victorine

Aujourd'hui dix huit mil huit cent dix sept
 heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste
 Michel Saisie adjoint a la Mairie de Jussieu departement
 de l'Aisne faisant la fonction d'officier public delibere
 avec la femme de Mr Le Maire

Pont Comparu Pierre marie Rebion
 premier Commis de direction age de trente neuf ans
 demeurant a Jussieu pres del Enfant

2. Nicolas Jean Mouton Courmeil en France
 age de trente trois ans demeurant a Jussieu

et 3. Jean Vitale Lamy marchand epicier
 age de trente trois ans demeurant pareillement a Jussieu

Lesquels nous ont declare que M^{de} Marie
 Catherine Leonore Poullet épouse en legitime mariage
 du dit J^r Pierre Marie Rebion et accouchee ce
 jourd'hui a cinq heures du matin d'un enfant femelle
 auquel il a donne les prenom de Genevieve marie
 Victorine

D'apres ces declarations et la
 representation faite par le dit J^r Rebion pere de
 l'enfant qui dresse le present acte que les temoins
 et le J^r ont signe avec nous apres lecture faite

M^{re}

Lamy Lamy Mouton

16. 20
 Sandrin anne
 Genevieve

Aujourd'hui dix huit mil huit cent dix sept
 heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste Michel Saisie
 adjoint a la Mairie de Jussieu faisant la fonction d'officier public delibere
 avec la femme de Mr Le Maire

Pont Comparu 1. Louis Jean Baptiste Pinchon
 Employe age de quarante quatre ans

2. Pinchon Neville Perruquier age de vingt
 six ans tous deux demeurant a Jussieu

Lesquels nous ont declare que Madeleine Genevieve
 Defne age de vingt cinq ans épouse en legitime mariage
 de M^{re} Jean Jean Sandrin (proule present absent) et accouchee
 ce jourd'hui la huit heures du matin d'un enfant
 femelle auquel elle a donne les prenom de Anne Genevieve

D'apres ces declarations et la representation qui
 nous a été faite de l'enfant par la dame Juteau sage femme
 nous avons dresse le present acte que les temoins ont signe avec
 nous le pere absent apres lecture faite

Juteau
 sage femme

Pinchon

Pinchon

Lamy Lamy Mouton

110.
21
Valogne
Nicolas
francois..

Aujourd'hui
à dix sept
heures nous
avons été
public de l'état civil



trois avec un huit
sept heures du
seigneur de la
seigneur de la



Le
Lainé
Fonctionnaire

Sous Comparu 10. Francois Noel Valogne né à
à dix sept ans demeurant à
20 Claude Marie Leblin maître d'école demeurant à
à dix trois ans

Et D. Louis Jean Baptiste Prichon employé demeurant
à dix quatre ans

Lesquels nous ont déclaré que Therese Elizabeth
Choual Darric épouse en légitime mariage est accouchée
aujourd'hui à dix heures du matin d'un enfant mâle auquel ils ont
donné le prénom de Prosper Nicolas Francois

D'après ces déclarations et la représentation qui nous
a été faite de l'enfant par ledit Valogne père nous avons dressé le
présent acte que les témoins et le père ont signé avec nous après lecture
faite

Valogne Leblin

Lainé
Prichon

Nousset de Vitte
de Vitte

Lainé
Prichon

110 22
Boitlin
Louise Genevieve

Aujourd'hui nous avons eu huit heures dix sept heures
d'après nous seigneur de la seigneur de la seigneur de la
à la mairie de seigneur de la seigneur de la seigneur de la
d'après public de l'état civil ont été de seigneur de la

Sous Comparu 10. Jacques Boitlin coureur âgé
de trente trois ans

20. Thomas Jean Pierre Courneur ou payeur âgé de
trente neuf ans et D. Louis Jean Baptiste Prichon employé
âgé de quarante quatre ans tous trois demeurant à
seigneur de la

Lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Petit
épouse en légitime mariage dudit seigneur Boitlin était accouchée
aujourd'hui à dix heures du matin d'un enfant femelle auquel
il a été donné le prénom de Marie Louise Genevieve

D'après ces déclarations et la représentation qui nous
a été faite par ledit seigneur Boitlin père de l'enfant par
d'après l'acte que les témoins ont signé avec nous après lecture
faite Boitlin père de l'enfant de seigneur de la seigneur de la
seigneur de la seigneur de la seigneur de la seigneur de la

Lainé
Prichon

No 23
 Botongea
 Bernard Alphonse

Aujourd'hui quatorze août mil huit cent dix-sept huit heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste Michel Paimé adjoint à la mairie de Sceaux faisant les fonctions d'officier public et de l'état civil en l'absence de Mr Bernave

Sont Comparus 1^o Jean Botongea Gendarme à Cheval à la résidence de cette commune âgé de trente neuf ans
 2^o Nicolas Simonnet aussi gendarme à Cheval à la résidence de cette commune âgé de trente cinq ans.
 3^o M^o Bernard Deralland Brigadier de la gendarmerie à pied à la résidence de Chissy âgé de trente deux ans

Lesquels nous ont déclaré que Françoise Parizot épouse légitime Mariage du dit sieur Botongea était accouchée aujourd'hui à une heure du matin d'un enfant Male auquel il a donné les prénoms de Bernard Alphonse

D'après ces déclarations et la représentation qui nous a été faite de l'enfant procédant sur Botongea père qui a signé l'acte que les témoins et le père ont signé au nom après lecture faite

Simonnet Botongea Deralland
 L'année
 ce jour

No 24
 Lavallé
 Jean Pierre

Aujourd'hui Six Septembre mil huit cent dix sept quatre heures de relevée Pardevant nous Jean Baptiste Michel Paimé adjoint à la mairie de Sceaux faisant les fonctions d'officier public et de l'état civil en l'absence de Mr Bernave

Sont Comparus M^o Joseph Ange Lavallé vigneron âgé de vingt cinq ans père de l'enfant
 2^o Jean Pierre Benoist Cultivateur et propriétaire âgé de cinquante six ans
 3^o Louis Jean Baptiste Puchon employé âgé de quarante deux ans tous trois demeurant à Sceaux
 Lesquels nous ont déclaré que Marie Catherine Mauge épouse légitime Mariage du sieur Lavallé était accouchée aujourd'hui d'un enfant male auquel il a donné les prénoms de Jean Pierre

D'après ces déclarations et la représentation qui nous a été faite de l'enfant procédant sur Lavallé père et l'enfant père duquel l'acte que les témoins et le père ont signé a été représenté par Joseph Ange Lavallé qui a déclaré ne le savoir après lecture faite

Benoist
 L'année
 ce jour

No 9
Suptil
Louise Josephine

Aujourd'hui
milit huit
huit heures
nouveau



quinze Septembre
Ces dix sept
du matin



Sept

Pardevant
Lassne adjoint

a la mairie de ce département
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat, civil et abstrait du maire

Sont comparus 1^o. Mr Jean Charles Joseph
Suptil Gardier âgé de vingt cinq ans pere de l'enfant
2^o Jean Goyz ami Gardier âgé de cinquante
huit ans
3^o Beau Sylvestre Lamy md Epicerie âgé de
trente trois ans tous trois demeurant a Beaup

Lesquels nous ont déclaré que Marie Flore
Bellanger épouse intestime mariage d'ancien Jean
Charles Joseph Suptil était accouchée aujourd'hui a cinq
heures du matin d'un enfant femelle auquel il a donné
les prénoms de Louise Josephine

D'après ces déclarations et la représentation qui nous
a été faite de l'enfant par ledit Suptil per j'ai dressé
le présent acte que les témoins et le pere ont signé après
lecture faite.

[Signature]

Lamy Cit adjoint
Lainé
c joint

No 26
Ligeaux
Michel Deur

Aujourd'hui vingt six Septembre huit heures du matin mil
milit cent dix sept, Pardevant nous Jean Baptiste Michel adjoint
adjoint a la mairie de ce département faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Sont comparus 1^o. Paul Marie Ligeaux marchand
Bouclier demeurant a Beaup âgé de trente quatre ans
2^o. Antoine Lannier propriétaire âgé de cinquante ans
3^o Et Mr Michel Ligeaux marchand Charentais
demeurant a Beaup aux roses ici présent âgé de trente ans

Lesquels nous ont déclaré que Genevieve Elizabeth Royer
femme de Paul Marie Ligeaux était accouchée aujourd'hui a
six heures du matin d'un enfant male auquel il a donné les prénoms
de Michel Deur

D'après ces déclarations et la représentation qui nous
a été faite de l'enfant par ledit sieur Paul Marie Ligeaux
j'ai dressé le présent acte que les témoins et le pere ont signé
avec nous après lecture faite pour Ligeaux

M Ligeaux

Lainé

Lainé
c joint

No 27
Bourcier
Virginie Honorine

Aujourd'hui vingt huit octobre mil huit cent dix sept
deux heures de relevée pardevant nous Jean Baptiste Michel
Lairie adjoint à la mairie de Sceaux département de la Seine
faisant en l'absence de Mr Lairie les fonctions d'officier
public de l'état civil

Sont comparus 1°. Jean Nicolas Bourcier
coursier age de trente trois ans pere de l'enfant

2°. Jean Marie Ballard Bourcier age de
trente trois ans pere de l'enfant

3°. Louis Jean Baptiste Pinchon employé age de quarante
quatre ans tous trois demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que dame Honorine
genève maseret épouse en légitime mariage de Jean
Nicolas Bourcier, étant accouchée aujourd'hui deux de midi
d'un enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Virginie
Honorine

D'après ces déclarations et la représentation qui
nous a été faite de l'enfant par ledit Bourcier pere j'ai
dressé le présent acte que les témoins et nous avons signé
après lecture faite et exception dudit Bourcier qui a
déclaré ne le savoir

Ballard Lairie
cojoint

Pinchon

No 28
Boulogne
maria Celeste

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent dix sept
huit heures du matin pardevant nous Jean Baptiste
Michel Lairie adjoint à la Mairie de Sceaux, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil en l'absence de
le maire

Pour comparars 1°. M. Pierre Boulogne charbon
nier de quarante neuf ans pere de l'enfant

2°. Louis Pierre Nicolas Morelle Maître Vétérin,
age de cinquante ans

3°. Louis Jean Baptiste Pinchon employé age
de quarante quatre ans tous trois demeurant à Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que genève Celeste
Pinchet épouse en légitime mariage de Pierre Boulogne
est accouchée aujourd'hui à trois heures du matin d'un
enfant femelle auquel il a donné les prénoms de Maria
Celeste

D'après ces déclarations et la représentation qui
nous a été faite de l'enfant par ledit Boulogne pere j'ai
dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous
après lecture faite

Morelle Boulogne

Lairie

cojoint

Pinchon

A sketch of a person's profile, facing right. The word "Museum" is written in a cursive script below the profile. The sketch is done in black ink on a light background.

N° 31
Gouliard
Louise Genevieve

Aujourd'hui neuf décembre mil huit cent dix sept quatre
heures du soir Pardevant nous Jean Baptiste Michel Laisné
adjoint à la mairie de Jussieu faisant en l'absence de Mr Semain
les fonctions d'officier public del l'air civil

Sont comparus 1°. Mr Mathieu Joseph Gouliard, -
Brigadier de gendarmerie après avoir résidé de Jussieu âgé de trente
trois ans père de l'enfant.

2°. Louis Jérôme Cissier maître Cordier demeurant
au Bourg l'ancien âge de cinquante cinq ans Grand père de l'enfant

3°. Jean Baptiste Joseph Cornille gendarme après
la résidence de Jussieu âgé de trente neuf ans Voisin

Lesquels nous ont déclaré que Dame Marie Louise
Cissier épouse en légitime mariage d'ancien Gouliard est accouchée
aujourd'hui à deux heures de relevée d'un enfant femelle auquel il a donné
les prénoms de Louise Genevieve

D'après ces déclarations et la représentation a nous faite
de l'enfant par ledit Mr Gouliard père de l'enfant j'ai dressé le
présent acte que ledit Gouliard père et Cornille témoin ont signé avec
nous après lecture faite quant au dit Officier grand père il a déclaré ne
s'y opposer

Gouliard

Cornille

Laisné
adjoint

N° 32
Folier
Loise

Aujourd'hui onze décembre mil huit cent dix sept
huit heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste Michel Laisné
adjoint à la mairie de Jussieu faisant en l'absence de Mr Semain
les fonctions d'officier public del l'air civil

Sont comparus 1°. Victor Frémery Folier maître
Chapellier demeurant à Jussieu âgé de quarante quatre ans
2°. Jean Marie Dalland maître Douveller de Jussieu
âgé de trente trois ans

3°. Louis Jean Baptiste Pinchon Employé à la
Sous Préfecture âgé de quarante quatre ans

Lesquels nous ont déclaré que Marie Melanie -
Messier âgée de trente six ans épouse en légitime mariage
dudit Mr Folier était accouchée aujourd'hui à quatre heures
du matin d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom de Eloise

D'après ces déclarations et la représentation
a nous faite de l'enfant par le père nous avons dressé le présent acte
que les témoins ont signé avec nous après lecture faite

Dalland & Pinchon

Pinchon

No 33
Voisin
Eliza

Enquadré
mil huit
quatre



Dix sept secondes
Cent dix sept
heures du soir



Nuf
3

Le présent acte a été dressé par le sous-secrétaire de la mairie de Sceaux, faisant en la dite ville de Sceaux le fonctionnaire public de l'état civil.

Sont comparus 1^o. Nicolas Michel Voisin jardinier
âgé de trente quatre ans père de l'enfant demeurant à Sceaux
2^o. Jean Jacques Roger cultivateur âgé de cinquante quatre
ans grand père de l'enfant demeurant aussi en celui de Sceaux
3^o. Nicolas Roger fontainier demeurant à Sceaux âgé de
quarante ans demeurant aussi en celui de Sceaux

Lesquels nous ont déclaré que madame Dorothée Roger
épouse en légitime mariage du dit sieur Voisin est accouchée aujourd'hui
à midi d'un enfant femelle auquel il a donné le prénom d'Eliza

D'après ces déclarations et la représentation faite de l'enfant
par le sieur Voisin père de l'enfant j'ai dressé le présent acte que les
témoins ont signé avec nous après lecture faite

M. Roger Voisin J J Roger
Lainé
joint

Cet acte a été mal
approprié transcrit et
est incorrect il faisait
double emploi avec celui
porté à la feuille n° 107.

l'adjoind

L'acte

Aujourd'hui Vingt huit octobre mil huit cent dix sept
deux heures de relevée par devant nous Jean Baptiste Michel
Lévesque, adjoint à la mairie des lieux de parlements de la Seine
faisant en l'absence du Maire les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Pour Comparer 1°. Jean Nicolas Bourcier Gendre
âgé de trente trois ans père de l'enfant

2°. Jean Marie Ballard Bourcier âgé de
trente trois ans

3°. Le Docteur Jean Baptiste Pichon Employé
âgé de quarante quatre ans tous trois demeurant à Paris.

Lesquels nous ont déclaré que Dame Honorine
Geneviève Maseret épouse légitime mariage dudit
Jean Nicolas Bourcier était accouchée ce jourd'hui à
heure d'après midi d'un enfant fille auquel elle a donné le
nom de Virginie Honorine.

D'après ces déclarations et la représentation
qui nous a été faite de l'enfant par le dit Bourcier
père j'ai dû me représenter acte que les honorables
nous avons signé après lecture faite à l'exception dudit
Bourcier qui a déclaré ne savoir.

Ballard

Memoire



Cable

Des

2

numeros des actes	dates des actes	Nature des actes	Noms et prénoms	Observations
8	2 mars 1874	Naissance	Pirgrand Marie Adelaide	
14	10 Avril	Don	Belanger Charlotte Augustine	
7	25 fev	idem	Bondist Francois	
13	9 avril	id	Barthault des Fontaines Gustave	
22	9 aout		Boittin Marie Louise Genevieve	
23	14 aout		Colonges Bernard Alphonse	
28	14 aout		Boulogne Marie Feste	
27	28 8bre		Bouvier Eugene Honorine	
8	1er fev		Brule Anne Victorine	
16	7 mai		Brule Jean Baptiste Francois	
15	5 mai		Courbon Cher Adolphe	
2	14 janvier		Drouet Alexandre	
11	25 mars		Foulon Marie Genevieve Desphuis	
30	5 xbre		Garnbart Louis Leonora Marie	
31	9 xbre		Gouhard Louis Genevieve	
4	31 Janvier		Hoyet Auguste Victor	
6	23 fev		Huillard Francois Josephine	
24	6 7bre		Lavalle Jean Pierre	
9	7 mars		Edouard De ylatigny Jules	
10	8 mars		Malbe Anne Genevieve	
12	28 mars		Martine desre Amable	
29	10 4bre		Martine Nicolas	
17	19 Juin		Nobles Charles Desire	
26	21 7bre		Bigeaux Michel Denis	
12	8 juv		Pinchon Auguste Eugene	
22	11 9bre		Potier Marie	
19	10 juillet		Rebion Genevieve Marie Victorine	
20	10 juillet		Saudrin Anne Genevieve	
25	15 7bre		Suptil Louis Josephine	
18	9 juillet		Christiane Josephine Laurence	
3	20 juv		Thomas Auguste Eugene	
33	17 xbre		Voisin Rosa	
21	5 aout		Valogne Prosper	

Arrête a Paris le 31 decembre mil huit
Cent dix sept

Le maire
C. M. 101